

Bachelor/Diplôme Enseignement préscolaire et primaire

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'harmonisation des pratiques ?

Mémoire professionnel

Travail de Rosine Jae Mee Meyer

Sous la direction de Membre du Jury Catherine Amendola Vanessa Joinel Alvarez

Lausanne, juin 2018

Résumé

L'harmonisation des pratiques comme entendue dans ce travail se rattache à la notion de collaboration. Ce sont les discussions, les partages de moyens, les mises en place de séquences ou encore les créations d'évaluations avec des objectifs communs. A travers toutes ces différentes formes de pratiques collaboratives se trouvent trois acteurs principalement touchés : les enseignants, les élèves ainsi que les parents d'élèves. Dans le cadre de ce travail, nous allons nous poser les questions suivantes : quels sont les avantages et les inconvénients de cette pratique pour chacun de ces acteurs ? Y'a-t-il des plus-values ou des moins-values permettant aux enseignants de valoriser cette pratique collaborative plutôt qu'individuelle ? Comment se présente l'harmonisation dans les établissements, comment prend-elle forme ? Est-elle bénéfique pour les élèves ?

Pour répondre à ces questions, huit entretiens ont été menés dans le cadre de deux établissements primaires. Deux directeurs d'établissement, trois enseignantes venant des degrés 5-6H, ainsi que trois enseignantes des degrés 7-8H, ont répondu à un canevas d'entretien portant sur les différents aspects de l'harmonisation. La collaboration entre enseignants est un sujet vaste, c'est pourquoi nous découvrirons notamment huit indicateurs visant une réelle collaboration et nous verrons en quoi ces derniers sont importants dans l'exercice de cette pratique. Que ce soit des notions de confiance, de partage ou encore de valorisation d'autrui, nous nous aiderons de ces différents indicateurs pour analyser les entretiens et répondre à notre problématique.

Dans ce travail, nous verrons également que l'harmonisation des pratiques est un sujet ambivalent qui peut induire autant de côtés positifs que négatifs : l'aspect rassurant que cette dernière amène aux enseignantes de notre échantillon leur coûte parfois en temps. Le souci d'équité, qui est un élément phare de cette pratique, entraîne parfois un rythme trop effréné et difficile à suivre pour les élèves. La sécurité dont les enseignants bénéficient, grâce à cette pratique, face aux demandes des parents, semble également rassurer ces derniers.

Mots-clés: « collaboration », « échanges », « formes du travail collectif », « supports pédagogiques », « pratiques », « relation parents-enseignants ».

Tables des matières

<u>1.</u>	INTRODUCTION	5
<u>2.</u>	PROBLEMATIQUE	6
<u>3.</u>	CADRE THEORIQUE	8
3.1	LA DIFFERENCE ENTRE COORDINATION, COLLABORATION ET COOPERATION	8
3.2	L'HARMONISATION DANS LE CAHIER DES CHARGES	8
3.3	L'HARMONISATION DANS LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (LEO)	9
3.4	COLLABORATIONS OBLIGATOIRES ET DIFFERENTES FORMES DE TRAVAIL COLLECTIF	10
3.5	LES INDICATEURS D'UNE REELLE COLLABORATION	11
3.6	L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET LES ENSEIGNANTS	13
3.7	L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET LES ELEVES	14
3.8	L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET LES PARENTS	15
<u>4.</u>	METHODOLOGIE	16
4.1	Une recherche qualitative	16
4.2	ÉCHANTILLON DE LA RECHERCHE	16
4.3	LE DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN ET LE CANEVAS	18
<u>5.</u>	ANALYSE DES ENTRETIENS	20
5.1	LES PRATIQUES DANS L'ETABLISSEMENT	20
5.1	.1 LA PRESENCE DE L'HARMONISATION DES PRATIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS	
INT	TERROGES	20
5.1	.2 LES DIFFERENTES FORMES DE COLLABORATION DANS L'ETABLISSEMENT A	21
5.1	.3 LES DIFFÉRENTES FORMES DE COLLABORATION DANS L'ÉTABLISSEMENT B	21
5.1	.4 CONSTAT DES DIFFERENTES FORMES D'HARMONISATION DANS LES DEUX	22
ETA	ABLISSEMENTS	22
5.2	LA PRESENCE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS OBLIGATOIRES INTERROGES	23
5.2	.1 LES MOYENS ET RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT A	23
5.2	.2 LES MOYENS ET RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT B	24
5.2	.3 CONSTAT DES MOYENS ET RESSOURCES UTILISES DANS LES DEUX ETABLISSEMENTS	25
5.3	L'HARMONISATION ET LES ENSEIGNANTES	26
5.3	.1 LES INCONVENIENTS DE L'HARMONISATION POUR LES ENSEIGNANTES	26
5.3	1.1 Les inconvénients chez les enseignantes de l'établissement A	26
5.3	1.2 La tricherie des élèves vue comme un obstacle à l'harmonisation	27
5.3	1.3 Les inconvénients chez les enseignantes de l'établissement B	27
5.3	.2 LES AVANTAGES DE L'HARMONISATION POUR LES ENSEIGNANTES	29
5.3	2.1 Les avantages chez les enseignantes de l'établissement A	29
5.3	2.2 Les avantages chez les enseignantes de l'établissement B	30
	L'HARMONISATION ET LES ELEVES	31
5.4	.1 LES AVANTAGES DE L'HARMONISATION POUR LES ÉLÈVES	31
5.4	.2 L'ÉGALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DONNÉ AUX ÉLÈVES	32
5.4	.3 LES INCONVÉNIENTS DE L'HARMONISATION POUR LES ÉLÈVES	33

5.5 L'HARMONISATION ET LES PARENTS				
5.5.1 L'HARMONISATION DES PRATIQUES DANS L'INTÉRÊT DES PARENTS				
5.5.2 L'HARMONISATION DES PRATIQUES DANS L'INTÉRÊT DE L'ENSEIGNANTE FACE AUX				
PARENTS	36			
<u>6. SYNTHÈSE</u>	37			
6.1 LES FAITS OBSERVES CHEZ CHAQUE ACTEUR: ENSEIGNANT, ELEVE ET PARENT	37			
6.2 CONFIRMATION OU INFIRMATION DES TROIS HYPOTHESES	39			
7. CONCLUSION	40			
8. BIBLIOGRAPHIE	42			
9. REMERCIEMENTS	44			
10. ANNEXES	45			
10.1 LE TEXTE INTRODUCTIF DES CANEVAS	45			
10.2 LE CANEVAS DES DIRECTEURS	46			
10.3 Le Canevas des enseignantes	48			
10.4 RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS	51			

1. Introduction

Ce travail de mémoire s'inscrit dans le système scolaire vaudois en Suisse suivant la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et vise plus particulièrement les degrés 5-8 HarmoS. Ce travail porte sur les harmonisations des pratiques effectuées dans deux établissements différents, de degrés 5-6 et 7-8 HarmoS. Basé sur des lectures mais également sur des témoignages, ce travail cherche à démontrer quels sont les apports bénéfiques ou non de ces pratiques et dans quelle(s) mesure(s) elles sont pratiquées.

Dans un premier temps, les définitions Petit Larousse illustré (2016), nous permettent de mieux comprendre et de mieux définir le champ de notre travail.

- « <u>Harmoniser</u>: Mettre en harmonie, mettre en accord. <u>Harmonie</u>: Accord de sentiments, d'idées entre plusieurs personnes; entente » (p. 572).
- « Pratiques : Application des principes d'une science, d'une technique » (p. 919).
- « Collaborer : Travailler avec d'autres à une œuvre commune » (p. 268).

Nous ajouterons cette citation de Friend et Cook (2010) qui définit le terme de collaboration comme nous l'entendons à travers notre travail : « Interpersonal collaboration is a style for direct interaction between at least two co-equal parties voluntarily engaged in shared decision making as they work toward a common goal » (p.7).

L'intérêt pour ce sujet s'est tout premièrement présenté lors d'un stage et au fait d'assister à une situation de collaboration. Je notais alors dans mon journal de bord : « Aujourd'hui, mon praticien formateur fut frustré. Dû à une collaboration mise en place avec toutes les classes de 8ème, un autre enseignant peu expérimenté et titulaire d'une classe plus faible s'est vu confier l'élaboration du test que toutes les classes d'histoire de 8ème devaient passer. Le problème est qu'il y avait une grande différence de niveau et d'approfondissement entre ce que sa classe avait étudié et la difficulté de cette évaluation. Le résultat fut sans appel, sa classe eut un test trop facile et ce n'est pas le fait que tous les élèves aient eu une bonne note qui lui déplut, mais plutôt le manquement à l'alignement curriculaire ». Plusieurs questions quelque peu complexes fusent dans ma tête : est-ce que tous les enseignants collaborent ensemble ? Est-ce l'harmonisation des pratiques qui amène une telle frustration ? Est-ce une méthode avantageuse pour la direction, le corps enseignant, les élèves et les parents ? Ou est-ce imposé et n'apporte qu'inconvenance ?

Ce travail est divisé en différentes parties : premièrement, nous nous concentrons sur les aspects théoriques de la question en nous inspirant de lectures et d'auteurs ayant traité le sujet, en lien avec les hypothèses posées. C'est à travers cette facette théorique du travail que nous verrons une définition plus détaillée et précise de l'harmonisation ainsi que ce que les auteurs pensent des éventuels avantages et inconvénients de la problématique. Nous verrons notamment que le terme « d'harmonisation » se relie étroitement à au terme de « collaboration ». Deuxièmement, afin d'expliquer le déroulement du travail, une présentation du canevas de l'entretien ainsi que l'explication détaillée du recueil de données est faite. Les résultats des analyses sont présentés sous forme de comparaison. Les entretiens récoltés chez les degrés 5-6 et 7-8 sont confrontés aux aspects théoriques présentés au début du travail. En effet, il est important de pouvoir comparer les apports des auteurs avec les opinions des enseignants actifs sur le terrain. Finalement, une synthèse des résultats ainsi qu'une conclusion sont présentées afin de mettre en avant les points clefs que nous avons pu découvrir tout au long de ce travail.

2. PROBLEMATIQUE

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'harmonisation des pratiques ?

La thématique de l'harmonisation des pratiques, presque synonyme à la collaboration est un sujet régulièrement traité dans le monde de l'enseignement. Nos observations sur le terrain (colloques, réunions ou encore discussions autour d'un test commun) ont mis en évidence des pratiques diverses de participation, certaines personnes participant fortement aux discussions et d'autres, se mettant en retrait. Nous nous sommes alors demandés quels étaient les réels apports de cette pratique non seulement pour les enseignants, mais également pour les élèves et même les parents. Auquel cas ils n'étaient pas avantageux, nous nous sommes alors également questionnés sur les inconvénients que cette pratique pouvait engendrer dans le métier. Qui ressort gagnant de cette pratique ; les directeurs sont-ils à l'origine de cette manière de fonctionner ? Les enseignants profitent-ils véritablement de cette harmonisation ou voient-ils en elle un obstacle à leur profession ? C'est en mettant en marche une recherche à l'aide d'entretiens que nous questionnons les enseignants et les directeurs sur ces choix pédagogiques et ce qu'ils en tirent réellement au final.

Trois hypothèses ont été mises en avant en amont des entretiens et du travail de recherche. Elles nous ont permis de rédiger des questions d'entretien ouvertes tout en visant à y répondre.

<u>Hypothèse 1</u>: L'harmonisation des pratiques permet aux enseignants de se protéger face aux parents trop intrusifs dans la scolarisation de leur enfant.

Comme le dit Perrenoud (2001), les parents conduisent parfois les enseignants à se soucier des relations qu'ils doivent entretenir avec les parents plutôt que de l'éducation scolaire de leur enfant. Les attentes des parents sont parfois très exigeantes et induisent un stress considérable dans la vie professionnelle des enseignants. C'est pourquoi cette hypothèse invoque la notion de protection des enseignants face aux parents : à force de devoir justifier chacun des choix qu'ils font, les enseignants se sentent plus à l'aise en travaillant en groupe. Le fait de pouvoir collaborer, comparer mais surtout prendre des décisions en groupe et à une échelle plus élevée induirait une hausse de confiance chez les enseignants et ces derniers se sentiraient donc plus en sécurité face à une éventuellement intrusion persistante des parents dans leur métier.

Hypothèse 2: L'harmonisation des pratiques a deux facettes du partage dans le sein de l'établissement à savoir : se répartir le travail entre collègues afin de diminuer la masse de travail et/ou fusionner les pratiques (partager les préparations, les outils, les méthodes d'enseignements).

La collaboration que les enseignants mettent en place leur est nécessaire selon Letor (2015); en effet, afin de pouvoir se développer professionnellement, acquérir de nouvelles compétences ou tout simplement d'innover, les enseignants ont meilleur temps de s'y mettre à plusieurs. Loin de là l'idée qu'un enseignant travaillant seul est moins efficace, mais à travers cette hypothèse, nous sous-entendons que quelle que soit la manière de collaborer, les enseignants peuvent en tirer du positif. Si les enseignants se répartissent le travail, ils en auront donc moins et pourront utiliser le temps restant à d'autres tâches. Dans la même optique, si chaque enseignant partage ce qu'il a préparé ou déjà testé, les autres pourront en bénéficier et de ce fait agrandir leur champ de vision, apprendre de nouvelles méthodes et même développer leur enseignement.

<u>Hypothèse 3</u>: L'harmonisation des pratiques installe une égalité du travail proposé aux élèves ainsi qu'une égalité dans l'enseignement qui leur est donné.

La collaboration est un élément certes incontournable mais vise également à améliorer la mission éducative envers les élèves (Leblanc, 2014, p.28). Cela signifie qu'il y a certainement des avantages pour les membres du corps enseignant mais également pour les élèves qui devraient profiter de cette harmonisation. C'est pourquoi l'égalité du travail ainsi que l'enseignement donné aux élèves est un facteur important de cette thématique et qui, selon nous, est un apport positif de la collaboration.

3. CADRE THEORIQUE

3.1 LA DIFFÉRENCE ENTRE COORDINATION, COLLABORATION ET COOPÉRATION

Il est vrai que nous avons tendance à confondre les trois termes suivants : la coordination, la collaboration ainsi que la coopération. C'est pourquoi nous trouvons dans l'ouvrage de Marcel, Dupriez, Bagnoud et Tardif (2007) une explication plus précise de ces trois termes :

Par *coordination*, il faut entendre une nouvelle forme de travail conjoint reposant sur la conception et la réalisation de projets communs. Elle fait l'objet de prescriptions d'ordre administratif et hiérarchique à la différence des deux autres.

La *collaboration* se caractérise par la communication entre les acteurs concernés. Elle existe quand des enseignants travaillent ensemble pour élaborer des objectifs, des projets, des séances d'enseignement alors qu'ils restent seuls face à leurs classes.

Quant à la *coopération*, elle désigne la mutualisation du travail entre différents enseignants qui vont œuvrer ensemble dans une situation d'enseignement face à des élèves. C'est le cas lorsque, dans la classe, enseigne un maître surnuméraire. Cette dernière forme de travail collectif est de loin la plus accomplie (p.2).

L'harmonisation des pratiques, comme entendue dans ce travail, s'apparente plus particulièrement à la notion de collaboration. En effet, ce sont les discussions, le partage des moyens d'enseignement, la mise en place de séquences ou encore la création d'évaluations avec des objectifs communs qui seront les éléments qui définissent l'harmonisation.

3.2 L'HARMONISATION DANS LE CAHIER DES CHARGES

Dans le cahier des charges des différents protagonistes de l'enseignement obligatoire, nous retrouvons des éléments propres à la collaboration comme nous l'entendons dans cette recherche. Le directeur ou la directrice d'établissement d'enseignement obligatoire est amené à :

- « Promouvoir la collaboration et l'information avec tous les acteurs de l'école ». (Etat de Vaud, 2017, p.1)
- « Favoriser une culture commune de collaboration et d'échange ». (Etat de Vaud, 2017, p.2)
- « S'assurer de la qualité de l'enseignement dispensé [...] ainsi que de la coordination pédagogique entre les professionnels de l'établissement ». (Etat de Vaud, 2017, p.2)

En ce qui concerne les enseignants généralistes dans le primaire :

« En fonction des besoins, coordonner son activité avec les enseignants de la même classe, et selon la situation, avec ceux de la même année scolaire voire du même cycle ; développer les collaborations » (Etat de Vaud, 2015, p.2).

Nous pouvons donc constater que dans les différents cahiers de charge, la notion de collaboration est bien présente. De ce fait, nous pouvons affirmer que les pratiques collaboratives dans les établissements ne sont pas uniquement encouragées ou conseillées, mais figurent bel et bien dans la description des fonctions de ces deux acteurs.

3.3 L'HARMONISATION DANS LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE (LEO)

« La scolarité obligatoire est harmonisée avec celle des autres cantons, dans le respect des accords auxquels le canton de Vaud a adhéré » (art.3 Harmonisation intercantonale, LEO, 2011). La première notion d'harmonisation se réfère au canton entier puisqu'il est en effet nécessaire que les différents établissements suivent les accords qui ont été mis en place afin de maintenir un fil rouge dans l'enseignement prodigué aux élèves.

Puis, nous voyons le rôle du directeur dans la collaboration dans le quatrième alinéa de l'article 45 : « Il assure notamment l'encadrement du personnel qui lui est subordonné et la coordination entre les professionnels actifs dans l'établissement, le cas échéant en collaboration avec leur autorité d'engagement » (art. 45 Directeur, LEO, 2011). Le directeur est donc un acteur à part entière dans les différentes collaborations mise en place dans son établissement.

Pendant les conférences des maîtres, qui dit que les enseignants ainsi que le directeur se réunissent dans le but de consulter les choix concernant les ressources et leurs utilisations (art. 49b Conférence des maîtres, LEO, 2011) mais aussi afin de pouvoir harmoniser « les pratiques pédagogiques et éducatives » (art. 49c Conférence des maîtres, LEO, 2011). Toujours dans cette même optique de réunion, « le conseil de classe est composé des enseignants qui exercent dans une même classe, un même cycle ou un même degré » (art. 50 Conseil de classe, LEO, 2011). Puis, nous retrouvons la notion de collaboration puisque le premier alinéa affirme que le conseil de classe se retrouve afin de discuter de « la coordination entre les enseignants » (art. 50a, Conseil de classe, LEO, 2011).

Finalement, l'article 111 parle de l'évaluation, mais notamment des buts de cette dernière qui serait entre autre « d'harmoniser les exigences de l'enseignements dans le canton en vue

d'assurer une égalité de traitement entre les élèves » (art. 111c Evaluation du système scolaire, LEO, 2011).

Si l'harmonisation et la collaboration sont au cœur du métier, Perrenoud (2013) affirme et appuie le fait que « le professeur garde le droit de travailler en solitaire, porte fermée et de faire des choix pédagogiques et didactiques en tout autonomie dès lors qu'il respecte les horaires, le programme et les règles d'évaluation » (p.2).

3.4 COLLABORATIONS OBLIGATOIRES ET DIFFÉRENTES FORMES DE TRAVAIL COLLECTIF

Certaines formes de collaboration sont obligatoires et présentes dans chaque établissement. Comme le dit Barrère (2002) :

Il existe pourtant une part de travail collectif obligatoire dans les établissements scolaires. Elle se compose des conseils d'enseignement de début et de fin d'année, où les professeurs d'une même discipline font le point et choisissent éventuellement de nouveaux manuels, des réunions avec les parents, bi ou triannuelles, et des conseils de classe à la fin de chaque trimestre (p.483).

Ces réunions que l'on appelle aussi colloques dans le milieu, se font généralement entre un groupe de personnes d'une même discipline scolaire ou d'une même classe. Il est alors intéressant de se demander en quoi ces réunions obligatoires, ou alors les rencontres « facultatives » entre enseignants, apportent une plus-value à leur enseignement. Barrère (2002) affirme que plusieurs enseignants prennent plaisir à collaborer avec leurs pairs à « préparer des cours, échanger sur les méthodes ou l'évaluation, et surtout opérer un « suivi des élèves » » (p.484).

Au-delà de ces travaux collectifs obligatoires, il y aurait toutefois différentes formations de groupes qui se formeraient dans un établissement scolaire selon Perrenoud (1993). Il y a premièrement ce qu'il appelle une « pseudoéquipe » ; des personnes qui se partagent un même travail avec un intérêt minime qui n'est que sous forme d'arrangements pour chacun sans réelle substance. Puis, Perrenoud (1993) parle des équipes « lato sensu » ; ces groupes pédagogiques sont formés pour partager des idées, des méthodes et aurait un rôle de centre de ressources. Chaque enseignant peut partager ses craintes mais également demander de l'aide ou en donner à ses pairs. Finalement, le même auteur toujours, parle des équipes pédagogiques « stricto sensu » qui concernent les enseignants travaillant à part entière avec un pair et qui, de ce fait,

perdent une part de leur autonomie, mais « agissent véritablement ensemble, collaborent à un même travail, bref, se constituent en un système d'action collective » (Perrenoud, 1993, p.5). Letor (2010) distingue également deux manières différentes de se concerter en équipe : partager le travail sous forme de répartition ou intégrer le travail des autres à son propre enseignement. Ces deux pratiques de collaboration s'apparentent au profil d'un groupe pédagogique « lato sensu » (Perrenoud, 1993) lorsque Letor (2010) étaye ses propos en y ajoutant des exemples :

Par exemple, dans certaines équipes enseignantes, les concertations ont pour objet de délimiter la matière afin de la répartir entre collègues. À l'inverse, dans d'autres équipes, les enseignants cherchent davantage à fusionner leurs pratiques en adoptant et adaptant les outils, les préparations, les méthodes des uns et des autres (p.4).

Beaumont, Lavoie et Couture (2011) présentent également deux formes de travail de collaboration distinctes : « le travail de collaboration en milieu scolaire prend également deux formes : celui qui se pratique de façon informelle (rencontres furtives, échanges d'idées, projets) ou formelles (participations à des comités, activités de formation, rencontres d'intervention) » (p.6).

3.5 LES INDICATEURS D'UNE RÉELLE COLLABORATION

Dans l'ouvrage de Beaumont et *al.* (2011), nous retrouvons une liste de huit indicateurs qui seraient, selon les auteurs, les indicateurs nécessaires à une réelle collaboration entre enseignants. Afin de mieux comprendre en quoi une collaboration peut être une réelle plusvalue au métier d'enseignant, ou au contraire un frein, nous vous proposons d'observer cette liste.

• « La collaboration est volontaire » (p.7)

Il est nécessaire pour les partenaires d'une collaboration d'avoir le désir de travailler ensemble. En effet, la collaboration ne peut pas être forcée ou imposée à une personne qui ne souhaite pas y participer. Auquel cas, cette dernière peut ressentir un mécontentement et peut voir ces rencontres obligatoires comme contraignantes ou même provocantes. Dans le cas où les participants sont volontaires, le travail collectif se voit nourri d'engagement et d'investissement au sein de l'équipe et les échanges sont plus fructueux.

• « La collaboration nécessite la parité entre les participants » (p.7)

Il est important qu'au sein d'une équipe, les différents participants aient la conviction que leurs opinions soient entendues et prises en compte dans le dénouement final de chaque situation. Non pas que ces derniers aient le mot de la fin, mais que chaque personne puisse contribuer de manière égale à une décision finale. Une absence d'égalité entraîne une perte de motivation chez les personnes en question. Ces dernières cessent également de s'impliquer puisqu'elles sentent qu'elles n'ont aucune influence décisionnelle.

• « La collaboration est basée sur la poursuite de buts communs » (p.7)

Garder le même objectif fixé en vue tout en ayant des visions différentes est une manière adéquate d'aborder la collaboration. Il est probable que dans le cas contraire, lorsqu'un des membres poursuit un but individuel au détriment du but commun, les confrontations ou frictions font surface et ne font guère bon ménage avec les pratiques collectives.

• « La collaboration requiert le partage des responsabilités » (p.7)

Le but n'est pas que chacun ait la même dose de travail, mais que chacun s'investisse dans le but commun selon son rôle et ses propres compétences. C'est en tenant compte du contexte que chacun participe à la tâche en mettant en œuvre ses capacités et non pas en attribuant à chaque membre la même charge de travail.

• « Les individus qui collaborent partagent leurs ressources » (p.8)

Chaque membre du groupe partage ses ressources afin d'atteindre les objectifs communs. Les différentes ressources que chaque acteur peut amener sont nécessaires au bon déroulement et dénouement d'une situation.

• « Les individus qui collaborent estiment et valorisent ce mode d'interaction interpersonnelle » (p.8)

Le travail de collaboration demande beaucoup d'effort et de participation mais amène à un résultat extrêmement constructif. Selon les expériences passées de chacun, la vision d'un travail collaboratif peut varier; si un individu considère ce travail comme une perte de temps, son envie d'y participer sera minime, voire même inexistante ne croyant pas aux retombées positives de cette pratique. Il peut arriver aussi qu'un enseignant perçoive la collaboration comme un manque de compétence et préfère donc se débrouiller seul.

• « La confiance mutuelle est présente au sein d'une équipe collaborative » (p.8)

Les membres d'un même groupe ont besoin de sentir qu'ils peuvent se faire confiance et s'appuyer sur leurs collègues. Chacun doit se sentir à l'abri des jugements ou de la dépréciation, mais il faut également que chacun puisse se sentir libre de partager des informations confidentielles sans avoir peur qu'elles soient divulguées par leurs collègues. Lorsque des membres font confiance aux autres lors de partages de tâches mais que le travail attendu n'est pas fait, une insatisfaction ainsi qu'une baisse de motivation peut se faire sentir.

• « Un sentiment d'appartenance accompagne les individus qui travaillent en collaboration » (p.8)

Les membres d'une équipe qui sentent qu'ils font partie d'une réelle communauté professionnelle sont plus efficaces et se sentent utiles et considérés, ce qui induit également une hausse de motivation à poursuivre les tâches.

3.6 L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET LES ENSEIGNANTS

Perrenoud (1993) dépeint la coordination des pratiques comme un « modèle qui ne remet pas en cause la division classique du travail » (p.6). Selon lui, l'enseignant peut continuer à être maître de soi et personne ne pourra intervenir dans la manière de gérer sa propre classe ou dans les relations que chaque enseignant crée avec ses élèves. Toutefois, lors de la création d'un groupe pédagogique où les enseignants visent la coordination des pratiques, deux logiques se présentent : « s'identifier au groupe, et donc adhérer aux décisions communes, dût-ce au prix de certains sacrifices ; ou suivre ses propres préférences et se désolidariser, au risque d'avoir mauvaise conscience ou de subir les griefs des autres » (Perrenoud, 1993, p.7). Il affirme que les personnes ne réagissent pas de la même manière aux pratiques de collaboration, il n'est pas accessible à tous de faire la différence entre le partage et l'influence et c'est pour cette raison que ces paradoxes du collectif font surface. C'est pourquoi Beaumont et al. (2011) présentent différents points qui provoqueraient un mécontentement chez les participants d'une même collaboration. Comme vu auparavant, il y a plusieurs indicateurs nécessaires au bon fonctionnement d'une collaboration. Si l'un dysfonctionne, il est fort probable que des enseignants se sentent exclus, insatisfaits ou même mécontents. De plus, la relation qu'une personne entretient avec la collaboration dépend de sa personnalité; certaines personnes ont plus d'influence lors de discussions, d'autres ont de la facilité à adhérer et pour d'autres, adhérer c'est subir (Perrenoud, 1997, p.27). Toutefois, Letor (2015) appuie le fait que « le travail

collaboratif entre enseignants est cité comme un vecteur de développement professionnel, d'innovation pédagogique ou d'acquisition de compétences collectives au sein des établissements scolaires » (p.1). Cette auteure souligne clairement que les échanges effectués lors d'une collaboration permettent à chacun de se développer et d'innover constamment son enseignement. De plus, « dans les moments difficiles et de doute, le travail en collaboration avec les collègues peut leur permettre d'échanger et de se rassurer en vue de mettre en œuvre des interventions plus efficaces » (Beaumont et *al.*, 2011, p.10). Leblanc (2014) affirme également que dans le contexte des systèmes scolaires et des écoles, la collaboration est présentée comme un élément incontournable et très important à la mission éducative du corps enseignant.

3.7 L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET LES ÉLÈVES

Nous mesurons à la même aune tous les enfants de toutes nos écoles. C'est notre façon de nous montrer égalitaires : et nous faisons fausse route en confondant le but – qui est de conduire tous les enfants à un même degré de développement moral – avec des procédés qui doivent être très différents, vu les éléments dissolvants qui viennent en maintes circonstances paralyser notre action (Kergomard, 1886-1974, citée dans Plaisance, 1996, p.111).

Comme le dit cette auteure, les élèves sont tous différents et arrivent avec un bagage propre à chacun. En tant qu'enseignant, nous pensons qu'il est « égalitaire » de considérer que chaque enfant doit recevoir le même enseignement et doit être évalué de la même manière. Le point de vue de Kergomard (1886-1974) commence donc par présenter cette affirmation puis la contredit. Dans une même optique, Beaumont et *al.* (2011) affirment que « l'efficacité des services offerts aux élèves doit reposer, entre autres, sur des qualités humaines qui témoignent l'ouverture à la diversité, le respect des différences, la reconnaissance des droits de chacun, assurant ainsi l'égalité des chances de réussite pour tous » (p.26). Ces deux affirmations confirment donc qu'il est préférable de ne pas mettre les élèves dans un moule et de veiller à la diversité de chacun.

Selon Pasquini (2017), il est également important pour la stabilité des apprentissages des élèves que les enseignants respectent l'alignement curriculaire élargi (Anderson, 2002 ; Bateman *et al.* 2009 ; Biggs, 1999, 2010, cités par Pasquini, 2017). Les enseignants harmonisent leurs pratiques afin de réguler, étoffer leur enseignement et amener leurs élèves à des objectifs communs que l'ensemble du groupe collaboratif se sont fixés. C'est en gardant une cohérence

dans les objectifs, les apprentissages visés ainsi que les évaluations que les élèves seront capables de s'imprégner de nouvelles connaissances.

Toujours dans l'intérêt des élèves, Beaumont et *al.* (2011) affirment qu'il n'est pas seulement du devoir d'un seul enseignant de s'inquiéter d'eux, mais bien de l'ensemble du corps enseignant. Ils nous rappellent que « l'éducation, la santé et le bien-être des enfants relèvent d'une responsabilité collective » (p.4). Selon ces auteurs, les pratiques collaboratives que le corps enseignant met en place provoquent des impacts positifs conséquents et sont donc fortement bénéfiques pour les élèves.

3.8 L'HARMONISATION DES PRATIQUES ET LES PARENTS

Pour Perrenoud (2001), « la frontière est mince entre le droit des parents à l'information et le risque au nom de ce droit d'une ingérence abusive et contre-productive dans l'action professionnelle des enseignants » (p.2). Il explique que l'omniprésence des parents peut parfois s'avérer abusive et perturber l'enseignant dans l'exercice de ses fonctions. L'auteur ajoute également que par souci pour la réussite de leurs enfants, les parents ont tendance à vouloir s'immiscer de plus en plus dans le système scolaire et avoir un impact sur l'enseignement que ces derniers reçoivent (Perrenoud, 2001). Malheureusement, toujours selon l'auteur, cette ingérence des parents peut s'avérer devenir contre-productive pour le corps enseignant et nuit à la relation ainsi qu'à l'efficacité de l'action éducative. Perrenoud (2002) a bien conscience que les enfants sont la chair de leur chair et il peut leur arriver parfois de devenir exigeants, intolérants, égocentriques, et même de manquer de patience. « Tous les parents n'ont pas hélas l'art spontané de s'intéresser au travail scolaire sans interférer, de questionner sans blesser ou menacer, ou à l'inverse de faire confiance sans être aveugles ni abandonner leurs propres responsabilités éducatives » (Perrenoud, 2001, p.3).

Beaumont *et al.* (2011) exposent une idée supplémentaire sur le comportement des parents visà-vis des enseignants en affirmant que « le parent peut ainsi vivre des émotions particulièrement fortes (inquiétude, déception, incompréhension ou impuissance devant la situation) » (p.35). Il est donc évident pour tout parent de s'inquiéter et de vouloir assurer l'avenir de leur enfant ; les parents tremblent face à ce sujet et il est donc tout à fait compréhensible que ces derniers recherchent des indices, quels qu'ils soient, afin de se rassurer, ou à l'inverse, agissent en cas de besoin (Perrenoud, 2001).

4. METHODOLOGIE

4.1 UNE RECHERCHE QUALITATIVE

En vue des résultats que nous souhaitons obtenir, nous avons décidé d'opter pour une recherche qualitative. Comme Dumez (2011) la décrit dans son article, la recherche qualitative induit des entretiens ouverts qui demandent d'aller à la rencontre des personnes interrogées. Il expose également un contraste entre une recherche qualitative et quantitative en écrivant ceci : « la qualité est ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, et non ce que les autres sont. La quantité porte sur le nombre de choses en question » (p.47). Notre échantillon est constitué de huit personnes : trois enseignantes des degrés 7H et 8H, trois enseignantes des degrés 5H et 6H, ainsi que les directeurs des deux établissements concernés. Le nombre d'interlocuteurs n'est donc pas très élevé, mais les questions posées étant ouvertes, chaque personne a l'occasion d'y répondre avec sa propre vision des choses.

Dans le cadre de ce travail, les hypothèses sont interprétatives puisqu'elles tiennent compte du sens pour les acteurs (Losego, 2017). Chacune des questions posées est ouvertes ou semiouvertes et permet à chaque interlocuteur d'y répondre selon le sens qu'elle prend à ses yeux. Nous sommes donc dans une méthode interprétative, puisqu'elle vise des entretiens qui demandent aux acteurs la logique et le sens de leur action ou inaction (Losego, 2017).

4.2 ÉCHANTILLON DE LA RECHERCHE

Afin de pouvoir plus facilement visualiser le contexte dans lequel ces entretiens ont été faits, un portrait des différents acteurs ainsi que des établissements semble nécessaire. Premièrement, les enseignants n'ont pas été sélectionnés au hasard ; trois enseignants ont été interrogés dans chacun des deux établissements. Parmi ces trois professionnels devait figurer : un novice (entre 0 et 3 années d'expérience), un enseignant avec une durée d'expérience moyenne (entre 4 et 15 années d'expérience) et finalement un expérimenté (plus de 15 ans d'expérience).

Le tableau 1 se réfère à l'établissement A.

L'établissement A est un établissement primaire et secondaire. Il se trouve dans un milieu villageois-rural relativement peuplé et moyennement aisé.

Le directeur de cet établissement, que nous avons appelé « **Directeur A** » dans le cadre de notre recherche, est un homme et il tient le poste de directeur depuis plusieurs années.

Tableau 1. Echantillon des enseignantes de l'établissement A.

	Degré	Degrés	Code	Informations
Sexe	d'expérience	d'enseignement	attribué	complémentaires
		Degrés 5-6		
Femme	Novice	HarmoS	Mia 1	Maîtrise de classe
	Moyennement	Degrés 5-6		
Femme	expérimentée	HarmoS	Mia 2	Maîtrise de classe
		Degrés 5-6		
Femme	Expérimentée	HarmoS	Mia 3	Maîtrise de classe

Le tableau 2 se réfère à l'établissement B.

L'établissement B est un établissement primaire et secondaire. Il se situe non loin de la ville, c'est un quartier relativement urbain et la situation y est aisée. Cet établissement possède différents bâtiments et scolarise les enfants de la 1^{ère} HarmoS à la 11^{ème} HarmoS.

Le directeur de cet établissement, que nous avons appelé « **Directeur B** » dans le cadre de notre recherche, est un homme et exerce ses fonctions pour le degré primaire uniquement.

Tableau 2. Echantillon des enseignantes de l'établissement B.

	Degré	Degrés	Code	Informations
Sexe	d'expérience	d'enseignement	attribué	complémentaires
		Degrés 7-8		
Femme	Novice	HarmoS	Ellie 1	Maîtrise de classe
	Moyennement	Degrés 7-8		
Femme	expérimentée	HarmoS	Ellie 2	Maîtrise de classe
		(parfois		
		secondaire)		
		Degrés 7-8		
Femme	Expérimentée	HarmoS et	Ellie 3	Doyenne
		secondaire		

4.3 LE DÉROULEMENT DE L'ENTRETIEN ET LE CANEVAS

Deux types d'entretien ont été réalisés : celui du directeur, n'ayant pas de contact régulier avec les élèves (ou une classe) et n'étant pas enseignant soi-même, est composé des questions pratiques sur l'établissement, techniques sur les moyens employés dans son établissement, ainsi que des questions en lien avec les parents. L'entretien effectué avec les enseignantes comporte ces trois mêmes catégories, mais inclut également des questions sur l'harmonisation et les enseignants ainsi que l'harmonisation et les élèves. Les enseignants étant les principaux acteurs de notre problématique, un canevas plus en profondeur leur était dédié.

Les entretiens des directeurs ont duré en moyenne 10 minutes et ceux des enseignantes entre 15 et 35 minutes. Les entretiens ont été par la suite retranscrits¹, puis analysés question par question afin de faire ressortir les éléments les plus importants.

Dans les deux cas, l'entretien se déroulait de cette façon² :

- 1) Premièrement, une lecture du texte introductif qui présentant le titre du mémoire, l'intérêt porté au sujet, ainsi qu'une définition de l'harmonisation des pratiques afin d'éviter les malentendus. Le texte introductif comportait également une brève présentation de l'entretien, en expliquant que nous étions dans une recherche qualitative, ce qui impliquait des questions ouvertes et permettait donc aux personnes interrogées de se sentir libres de parole. Allant de pair avec la liberté d'expression de cet entretien, nous avons également appuyé sur le fait qu'il serait complètement anonyme, pour encourager d'autant plus les personnes à se sentir à l'aise.
- 2) Deuxièmement, le questionnement avec les catégories suivantes :

Pour les directeurs :

- A: Pratiques dans l'établissement: dans cette première partie, nous voulions tout d'abord savoir si l'harmonisation était présente dans l'établissement et si oui, sous quelle(s) forme(s). Nous demandions également les raisons de ce choix, si c'en était un.

¹ Retranscriptions des entretiens en annexe, 10.4.

² Canevas des entretiens en annexe, 10.1-10.3.

- B : Moyens d'enseignement : lors de cette deuxième partie, nous nous concentrions sur les moyens utilisés dans l'établissement, leur utilisation, libre ou imposée, ainsi que les avis des acteurs concernés sur cette dernière.
- C: L'harmonisation et parents : cette partie se concentrait sur le rôle que les parents jouent dans le cadre de l'harmonisation. Nous voulions savoir si ces derniers avaient influencé l'utilisation ou non de cette pratique dans l'établissement et l'avis que les directeurs portaient sur cette dernière.
- Clôture de l'entretien et éventuels commentaires : cette toute dernière partie permettait aux personnes interrogées d'ajouter un élément supplémentaire, de revenir sur un point ou encore de poser d'éventuelles questions sur le sujet.

Pour les enseignants :

- A : Pratiques dans l'établissement.
- B: Moyens d'enseignement.
- C: Harmonisation et enseignants: lors de cette partie spécifique aux enseignants, nous demandions aux personnes interrogées ce qui, selon eux, était bénéfique dans les pratiques collaboratives et leurs raisons ou motivations à y participer.
- D : Harmonisation et élèves : cette partie était également présentée uniquement aux enseignants. Nous y traitions de la question d'égalité entre les élèves et demandions si l'harmonisation des pratiques la favorisait ou non. Puis, nous questionnions en quoi cette méthode est bénéfique pour les élèves. Nous parlions également des éventuelles contraintes pouvant survenir lorsque les enseignants travaillent en commun et finalement, nous demandions une conséquence positive et négative de cette pratique.
- E : Harmonisation et parents : cette partie parle du rôle que les parents jouent dans l'harmonisation des pratiques selon les enseignants. Nous nous intéressions à l'intérêt que les parents portent pour cette pratique ou non et s'ils ont une quelconque influence sur l'application de cette dernière.
- Clôture de l'entretien et éventuels commentaires.

Chacune des questions présentes dans le canevas sont reliées à une ou plusieurs hypothèses afin que nous puissions, du début à la fin de notre travail, rattacher facilement entretiens et problématique. Elles sont également choisies afin de ne pas influencer l'interlocuteur mais de

ne laisser toutefois rien au hasard, quitte à provoquer quelques fois des répétitions dans les questions et les réponses.

5. ANALYSE DES ENTRETIENS

5.1 LES PRATIQUES DANS L'ÉTABLISSEMENT

5.1.1 LA PRESENCE DE L'HARMONISATION DES PRATIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS INTERROGES

Lors de la première partie de l'entretien, il était d'abord nécessaire de savoir si les établissements en question avaient recours ou non à l'harmonisation des pratiques. Il s'avère que la collaboration entre enseignantes est bien présente dans ces deux derniers. Toutefois, bien qu'elle se rapproche de près, elle n'est pas complètement semblable. Dans l'établissement A, le directeur A parle de la mise en place d'Epreuves Communes d'Etablissement, nommées ECE, deux fois par année. Dans l'établissement B, l'harmonisation se présente principalement par file. Le directeur B nous affirme qu'il y a des chefs de file pour chacune des disciplines, qu'elles soient du premier ou deuxième groupe. Toutefois, il y a un élément qui revient de manière récurrente dans les entretiens et qui semble être un point principal : collaborer et mettre en place des évaluations en commun dans les disciplines du premier groupe. Ces dernières sont les suivantes : le français, les mathématiques, l'allemand ainsi que les sciences. En effet, l'établissement A a, comme dit ci-dessus, instauré deux ECE qui concernent les mathématiques et le français. Ces épreuves permettraient à l'ensemble des classes des degrés concernés de se remettre à niveau, ou du moins à veiller « que chaque classe de même degré atteigne à un moment donné les mêmes objectifs » (directeur A). Quant à l'établissement B, Ellie 3 nous affirme que « pour toutes les branches du premier groupe, il y a une forte collaboration et donc beaucoup de travaux en commun ». Selon deux enseignantes de cet établissement, la forte collaboration dans ces disciplines du premier groupe est motivée par le contexte de l'orientation qui oblige tous les enseignants à évaluer leur classe de manière juste et égale. Ce contexte de l'orientation se ressent chez les 7-8H, mais plus intensément chez les 8H selon une enseignante : « en 8ème, nous faisons tout en commun ; c'est l'extrême de la collaboration. En mathématiques, donc en 8H, c'est justifié par le contexte de l'orientation, d'en faire beaucoup [...] pour garantir une certaine cohérence dans notre manière d'orienter les élèves » (Ellie 3).

5.1.2 LES DIFFERENTES FORMES DE COLLABORATION DANS L'ETABLISSEMENT A

Il semblerait que dans ces deux établissements, la collaboration en général est fortement encouragée et prend plusieurs formes différentes. Barrère (2002) met en évidence différentes formes de collaboration, telles que les préparations des cours, les échanges sur les méthodes ou évaluations. Nous retrouvons cette conception de la collaboration dans ces deux établissements. Mia 1 nous présente l'harmonisation des pratiques comme un partage du matériel qui lui permet de s'inspirer ou d'utiliser ce qui lui plaît parmi les différents outils partagés par ses pairs. Mia 2 quant à elle affirme que l'harmonisation a principalement lieu lors des évaluations et il arrive qu'elle collabore également avec ses collègues lors de la préparation d'une séquence. Finalement, Mia 3 maintient le fait que l'harmonisation a bien lieu lors d'évaluations et le partage de documents également. Toutefois, ces trois enseignantes affirment qu'il reste une liberté et que « chacun va de son côté avec son dossier » (Mia 3) même après un partage de matériel.

5.1.3 LES DIFFÉRENTES FORMES DE COLLABORATION DANS L'ÉTABLISSEMENT B

Les résultats obtenus chez les enseignantes de l'établissement B sont semblables à quelques détails près. Ellie 1 affirme qu'une collaboration est obligatoire pour les disciplines du premier groupe, mais qu'elle est un peu plus libre pour celles du deuxième groupe. Elle compare cette harmonisation à du partage de tâches, en parlant notamment du serveur sur lequel se retrouve plusieurs fiches qui peuvent l'aider. Ellie 1 parle également des réunions organisées au début de l'année permettant aux enseignants d'organiser chaque thème. Cette affirmation est également appuyée par Ellie 2, qui ajoute que c'est un découpage de l'année, puisqu'ils organisent le « calendrier de l'année » en prévoyant les différents tests communs ainsi que les thèmes abordés dans ces derniers. Cette enseignante affirme également que les préparations de chaque test sont attribuées à un groupe de deux enseignants, ce qui implique qu'ils seront forcément deux à collaborer. Pour terminer, l'enseignante mais également doyenne, Ellie 3, nous informe à nouveau de la forte collaboration des disciplines du premier groupe impliquant beaucoup de travaux en commun. Cette décision et cette manière de procéder est propre à l'établissement qui travaille en collaboration depuis bien longtemps et qui considère même cette manière de travailler comme traditionnelle. En effet, elle affirme que : « c'est une tradition chez nous, on aime beaucoup collaborer ». Elle continue sur le même discours un peu plus loin en exposant le fait que les enseignants n'excluent pas le fait de préparer des tests assimilés en

commun, également puisque c'est un fonctionnement qui semble leur convenir. Selon Ellie 3, toujours en accord avec ce qu'avancent ses collègues, la collaboration de cet établissement n'est pas seulement présente dans les évaluations, mais aussi dans les objectifs et les priorités que chacun doit mettre en avant dans son enseignement, ainsi que le matériel partagé. Comme Ellie 2, Ellie 3 nous parle des différentes réunions mises en place pour organiser la collaboration et le travail au fil de l'année et en résume l'utilité en deux axes : « l'axe de voir si l'évaluation significative correspond à tout le monde et puis le deuxième volet, on revoit rapidement le nouveau thème ; savoir si on est toujours ok avec les priorités qu'on va avoir dans le thème avec les objectifs ». A travers ces deux axes, nous pouvons voir qu'il est important pour les enseignantes de se mettre d'accord et de travailler en prenant les avis de chacun en compte.

5.1.4 CONSTAT DES DIFFERENTES FORMES D'HARMONISATION DANS LES DEUX ETABLISSEMENTS

A travers ces différents entretiens, nous pouvons déjà voir ce que les enseignantes ont en tête lorsqu'elles parlent d'harmonisation, et surtout comment elle est mise en place dans les deux établissements. La vision de l'harmonie opérée dans ces deux écoles confirme ce que nous avions trouvé dans Le petit Larousse illustré (2016); nous avions vu que la définition de « l'harmonie » était un « accord de sentiments, d'idées entre plusieurs personnes ; entente ». Les enseignantes de ces deux établissements veillent à effectuer un partage de tâches afin que chacun puisse se nourrir du travail des autres et cette manière de fonctionner se rattache à Letor (2015) qui affirme que : « collaborer se réfère à une réflexion commune et à une répartition des tâches » (p.11). Des réunions, des discussions ainsi que des épreuves communes sont mises en place afin de veiller à ce que le travail soit égal chez chacun des enseignants. Il est donc évident que les deux établissements en question ont mis en place un système permettant aux enseignants d'harmoniser leurs pratiques. Chez les 5-6H, les ECE permettent aux enseignantes d'atteindre les objectifs demandés. En dehors de ce travail commun chez les 6H, les autres du même type sont bien présentés, mais il reste une grande marge de liberté puisque la plupart peut s'inspirer de ce qu'il trouve mais former son propre dossier; nous voyons donc qu'il est rare que le travail collectif soit obligatoire dans l'enseignement (Perrenoud, 2013). Chez les 7-8H, les disciplines du premier groupe sont bien plus sollicitées par la collaboration puisque le contexte de l'orientation est également un élément motivateur. Des réunions sont mises en place et le partage de tâches est omniprésent dans le quotidien des enseignantes de cet établissement et de ces degrés.

5.2 LA PRÉSENCE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS OBLIGATOIRES INTERROGÉS

Premièrement, le plan d'études romand définit les moyens d'enseignement romands comme des « moyens d'enseignement officiels, publiés par la CIIP en collaboration avec des éditeurs suisses et étrangers » (Conférence intercantonale de l'instructions publique, 2010). La liste des moyens à disposition est longue et le choix est ample ; nous retrouvons pour chaque discipline au moins deux propositions de manuel. Le plan d'études contextualise les moyens lors du contrat d'utilisateur final où il affirme qu' : « à partir de ses propres productions et des conventions passées avec les éditeurs tiers, la CIIP met désormais à disposition des professionnels de l'enseignement, autorisés et identifiés [...] de nombreux moyens d'enseignement officiels romands » (Conférence intercantonale de l'instruction publique, 2010).

C'est pourquoi, lorsque la question de partage de matériel est posée, nous sommes en mesure de nous demander à quoi exactement les enseignants ont accès. Il est évident que des moyens officiels ont été choisis et sont à disposition du corps enseignant des deux établissements. La première question porte donc sur les moyens d'enseignement choisis et utilisés quotidiennement ou non. La deuxième partie de ce questionnaire vise également à s'interroger sur le degré de liberté de cette utilisation ; les enseignantes ont-elles le droit d'avoir recours à d'autres ressources ? Par la suite, nous leur demandons ce qu'elles pensent de cette utilisation des ressources auxquelles elles ont accès et quels en sont les points positifs ou négatifs.

5.2.1 LES MOYENS ET RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT A

Dans l'établissement A, l'utilisation de « L'île aux mots » ou encore « Grüne Max » est officielle dans les degrés 5-6^{ème} HarmoS. Cependant, Mia 2 et Mia 3 nous informent d'un vote qui a eu lieu pour le choix d'un matériel. Cette demande « est venue de la DGEO, qui a transmis à la direction, qui nous a fait tester le matériel » (Mia 3). Les enseignantes de cet établissement ont donc pu utiliser « Mon manuel de français » pendant la durée d'une année puis elles ont décidé de changer parce que ce moyen « ne nous convenait pas du tout » (Mia 3). Mia 2 appuie l'avis de sa collègue en affirmant que « L'île aux mots » « était le moins pire des deux ». Après avoir testé un premier manuel et finalement sélectionné un deuxième, Mia 3 affirme tout de même que « ça reste très modeste ce qu'on nous propose d'un point de vue masse d'exercices ». Selon ces enseignantes, les moyens d'enseignement romands officiels mis à disposition ne

semblent pas suffisants. Le directeur de cet établissement affirme d'ailleurs qu'il est tout à fait libre aux enseignants « d'ajouter quelques notions par rapport au tronc de base » (Directeur A). Mia 1, quant à elle, affirme n'avoir pas apprécié travailler avec les anciens moyens tels que « Mon manuel de français » ou « S'exprimer en français » et n'expose pas le fait d'utiliser d'autres ressources. Mia 2 pense que les points positifs que les enseignantes peuvent tirer de ce vote est « qu'en théorie on fait toutes la même chose ». Finalement, Mia 3 affirme clairement que, pour elle, les moyens ne sont pas complets, en appuyant sur le fait que « une page, un sujet c'est pas assez » en se référant au moyen actuellement utilisé dans son établissement. Cette dernière tire également des bénéfices de son expérience : « quand le nouveau matériel est sorti, on nous a fortement conseillé de garder notre ancien matériel » (Mia 3). L'expérience et la quantité de matériel accumulée lors de ses années d'enseignement lui permet donc de compléter les moyens actuels qui sont, selon elle, « très modestes ».

5.2.2 LES MOYENS ET RESSOURCES DE L'ETABLISSEMENT B

Dans l'établissement B, le partage des ressources est mis en avant. En effet, « la méthode n'est pas suffisante. Largement pas suffisante » (Ellie 2). Le directeur B affirme également qu'il y a « des moyens qui peuvent être utilisés parce qu'ils sont quasiment utilisables tout de suite parce qu'il y a un découpage clef en main [...] il y en a d'autres qui posent plus de questions et qui nécessitent, au sein des files justement, de plus grandes discussions ». Là est toute la question des moyens ; il semblerait selon les enseignantes et les directeurs, que les moyens sont certes indispensables puisqu'ils permettent de « répondre aux objectifs du plan d'études » (Directeur B). Toutefois, Ellie 1 affirme « qu'il y a aussi beaucoup de fiches supplémentaires qui ont été conçues par des enseignants ici ». Ellie 2 renchérit en nous apprenant que dans cet établissement, « on discute, on se passe des fiches, de la théorie. Moi on m'a donné du matériel quand j'ai commencé, ce matériel je m'en inspire ou je l'ai remis au goût du jour ». Pour terminer, Ellie 3 continue sur la même lancée en disant que « les fiches, tout le monde est toujours libre d'en créer. Mais même en maths, si y'a quelqu'un qui veut faire... mais on a assez ce réflexe de la partager, de la mettre à disposition ». Les trois enseignantes interrogées sont d'accord sur le fait que partager le matériel est un élément important de leur quotidien et que les moyens ne leur permettent pas de travailler les sujets pleinement.

Dans la loi sur l'enseignement obligatoire, nous retrouvons un article affirmant que « le directeur et le personnel de l'établissement visent à faire atteindre aux élèves les objectifs du plan d'études, tout en contribuant à leur éducation, dans un climat serein, favorable aux

apprentissages » (art. 41 Gestion pédagogique, LEO, 2011). C'est pourquoi c'est sans surprise que les enseignantes complètent leur enseignement à l'aide de leur propre création et s'en sentent libres de le faire. Ces trois actrices sont bien conscientes des réalités du terrain et affirment notamment : « je suis contente d'avoir un peu de liberté. Parce que je me dis qu'en fonction de la classe, je ne vais pas forcément faire la même chose. Ils vont avoir de la difficulté ou de la facilité, ça ça va dépendre de la classe » (Ellie 2). En effet, bien que les objectifs du plan d'études restent les mêmes, les classes ne cessent de changer et le niveau peut monter comme descendre et il est de l'ordre du professionnel de l'enseignement d'adapter ce qu'il présente à sa classe afin d'amener chaque classe aux objectifs fixés. Comme le souligne Perrenoud (2013) le professeur garde le droit de travailler individuellement et d'être tout à fait autonome dans ses choix pédagogiques et didactiques du moment qu'il respecte le programme et les contraintes d'évaluation. Il y a cette notion d'adaptation pour les élèves mais également une question d'appréciation du métier dans cette liberté des ressources et thèmes travaillés ; Ellie 3 nous dit que « simplement déjà pour varier d'une année à l'autre, de pouvoir se renouveler. C'est indispensable d'avoir une certaine liberté dans son enseignement ». Ces libertés permettent donc non seulement aux enseignantes d'adapter leur enseignement au niveau des élèves avec lesquels elles travaillent, mais également de garder un intérêt dans ce qu'elles enseignent afin de le transmettre avec passion : « Ce sont des libertés qui nous permettent d'avoir quelque chose aussi d'un peu plus humain, je trouve un peu plus spontané » (Ellie 2).

5.2.3 CONSTAT DES MOYENS ET RESSOURCES UTILISES DANS LES DEUX ETABLISSEMENTS

L'utilisation des moyens officiels dans les deux établissements est effectivement présente. Les enseignantes sont toutefois libres d'étoffer, modifier, voire même supprimer, des éléments tirés des moyens officiels à condition que les objectifs visés par le plan d'études soient respectés. « Le directeur et le personnel de l'établissement organisent leurs activités en vue d'atteindre les objectifs stratégiques fixés par le département » (art. 43 Gestion organisationnelle, LEO, 2011). Aucune loi interdit aux membres du corps enseignant de créer de nouveaux documents afin de compléter son enseignement. « La seule chose c'est qu'on doit, effectivement, répondre aux objectifs du plan d'études » (Directeur B). Il est vrai que les moyens officiels sont là pour soutenir les enseignants dans leur métier en leur amenant de la matière sur laquelle ils peuvent

s'appuyer. Toutefois, si ces moyens ne sont pas suffisants à rendre l'enseignement de chacun complet, il est tout à fait normal, mais surtout juste, d'y ajouter les éléments nécessaires.

5.3 L'HARMONISATION ET LES ENSEIGNANTES

L'harmonisation des pratiques a plusieurs facettes autant chez les degrés 7-8H que chez les 5-6H. En effet, dans les deux établissements interrogés, nous retrouvons chez chaque enseignante des avis positifs ainsi que des avis négatifs. Cette partie s'intéresse uniquement aux avantages de la collaboration, ainsi qu'aux inconvénients qu'elles ressentent ou peuvent ressentir en se confrontant à cette pratique.

5.3.1 LES INCONVENIENTS DE L'HARMONISATION POUR LES ENSEIGNANTES

5.3.1.1 LES INCONVENIENTS CHEZ LES ENSEIGNANTES DE L'ETABLISSEMENT A

Lors des entretiens chez les enseignantes de l'établissement A, le premier avis négatif exposé a été celui de Mia 1, qui affirme que cette pratique provoque une perte de liberté chez les enseignants. En effet, il semblerait que les différents points de vue et les désaccords quant à la pondération lors d'une évaluation impliquent également l'obligation à s'adapter aux autres, qu'ils soient du même avis ou non. Dans les établissements où la collaboration n'est pas fréquente, ou nouvelle, les pratiques d'harmonisation peuvent être perçues comme contraignantes et provoquent donc du mécontentement chez les acteurs (Beaumont et al, 2011). C'est ce que Mia 1 confirme en exposant majoritairement un avis négatif, en appuyant également le fait que la perte de temps est également conséquente lors d'une collaboration trop présente. Comme énoncé par Beaumont et al. (2011) : « Les individus qui considèrent le travail comme une perte de temps n'auront certainement pas envie d'y apporter leur contribution » (p.8). Nous sommes donc en mesure de nous demander si la trop forte présence de collaboration provoque une réticence chez Mia 1 ou si, au contraire, la réticence de cette dernière implique une collaboration faible et peu avantageuse. Mia 3 quant à elle, ressent une certaine injustice face aux tests produits par ses collègues : « la collaboration ça peut être pénible, parce que si on nous donne un test où y'a pas mal d'erreurs, on est vite noyé sous le papier ». Un facteur comme l'insatisfaction vis-à-vis de ses pairs est également un élément déclencheur qui provoque chez les acteurs une perte de motivation et de confiance : « l'insatisfaction et une baisse de motivation peuvent s'observer lorsque par exemple un membre de l'équipe n'aura pas effectué le travail attendu pour la poursuite du travail collectif » (Beaumont et *al.*, 2011, p.8). Perrenoud (2013) appuie cette idée en expliquant qu'une personne qui n'arrive pas à acquérir une compétence de coopération risque de recevoir des reproches, d'être mal vu par ses pairs et provoque donc un manque d'efficacité dans le groupe. Dans le cadre de l'établissement A, il y a donc des causes qui produisent chez ces deux enseignantes une réticence à la collaboration ; la perte de temps dont elles sont victimes lorsqu'elles doivent repasser sur le travail d'un pair et dans la même optique la qualité du travail absente dans certains rendus des collègues. Ces deux facteurs produits par des pairs avec lesquels ces enseignantes ne se sentent pas en accord induisent une réticence à la collaboration puisque ce mode de fonctionnement ne leur convient pas.

5.3.1.2 LA TRICHERIE DES ELEVES VUE COMME UN OBSTACLE A L'HARMONISATION

Un élément toutefois inattendu fait surface lors des entretiens chez Mia 3 et également chez Ellie 3 (de l'établissement B) : la tricherie. « Je suis toujours sceptique car ils peuvent vite se passer les réponses, d'une classe à l'autre, ils savent très bien comment cela fonctionne » (Mia 3). En effet cette vision sceptique se retrouve chez les deux enseignantes qui semblent n'avoir jamais eu de preuve, mais toutefois se méfient des éventuelles tricheries pouvant survenir entre les élèves. « Il pourrait, mais alors moi je n'ai jamais vraiment eu de preuve, y avoir de la tricherie » (Ellie 3). En effet, les évaluations communes étant identiques pour toutes les classes, une certaine synchronisation est obligatoire afin de mener un test à bien et sans risque de tricherie. C'est pourquoi il est important de planifier un test commun de façon à ce que toutes les classes l'effectuent en même temps. Toutefois, ceci n'étant pas toujours possible, Ellie 3 évoque une solution ramenant une certaine équité à ce problème : « On essaie aussi de ne pas toujours avoir le même rythme; c'est-à-dire qu'une fois ma classe de 8ème va être dans les premiers à faire le test, et une autre fois, ils vont plutôt être dans les derniers et je n'ai jamais vraiment vu tellement de différences en terme de résultats de la classe par rapport à la file ». De ce fait, les résultats peuvent être moins biaisés et il est évident qu'en changeant régulièrement l'ordre de passage, les risques de tricherie peuvent être diminués.

5.3.1.3 Les inconvenients chez les enseignantes de l'etablissement B

Comme vu chez Mia 1, Ellie 1 semble ressenti un inconvénient lié au temps : « 'inconvénient c'est que ça prend du temps ! ». Elle affirme par la suite ressentir une réticence générale chez

ses collègues qui pourraient éventuellement avoir le même ressenti. Nous pourrions donc penser que les deux seules enseignantes à éprouver un sentiment de perte de temps quant à la collaboration sont des enseignantes novices qui viennent de se lancer dans le métier et qui souhaiteraient investir ce temps dans d'autres tâches. Toutefois, Ellie 3, qui est non seulement une enseignante pratiquant le métier depuis de longues années mais également doyenne, affirme qu'elle ne serait pas contre des rencontres un peu plus informelles et qu'elle ne se sentirait que très peu étonnée d'entendre ses collègues dire de même : « on pourrait le faire de manière un peu plus informelle, peut-être qu'il y aurait certains qui souhaiteraient ça » (Ellie 3). Beaumont et al. (2011) mettent en opposition les rencontres informelles telles que des « rencontres furtives, échanges d'idées, projets » (p.6) avec les rencontres formelles, qui représentent donc celles dont Ellie 3 nous parle, comme étant des « participations à des comités, activités de formation, rencontres d'intervention » (p.6). L'investissement dont chaque membre du corps enseignant doit faire preuve lors de ces pratiques d'harmonisation est donc conséquent et ne semble pas laisser quelques-uns d'entre eux indifférents. En parallèle avec l'enseignante Mia 3 des degrés 5-6 HarmoS, Ellie 2 semble ressentir elle aussi une certaine frustration quant aux choix effectués lors des rencontres. Mia 3 affirmait que lorsqu'un collègue rendait un travail peu complet selon elle, un sentiment de « noyade » se faisait ressentir. Ellie 2, qui semble grandement apprécier la collaboration mise en place sur son lieu de travail affirme : « je ne suis pas toujours d'accord mais je vais accepter la décision qui a été prise par la majorité au détriment de ma décision personnelle ». Il est évident que lors des discussions, une majorité fait surface et il est donc libre à l'enseignant de s'accorder avec le reste de ses collègues ou de s'opposer. Toutefois Perrenoud (1993) affirme qu'il y a effectivement deux moyens de réagir face à une telle situation : décider de faire bande à part en suivant ses propres convictions et donc se désolidariser du groupe en risquant de se retrouver avec des collègues à dos, ou accepter les décisions prises par la majorité en acceptant de sacrifier ses idées. Dans le cas d'Ellie 2, c'est la deuxième option qu'elle choisit d'emprunter puisqu'elle affirme également que : « comme on doit se mettre d'accord, eh bien se mettre d'accord ça veut aussi dire faire différemment de ce qu'on aurait fait seul ». Par le biais de cette phrase, cette dernière affirme apprendre de ses pairs et décide de faire confiance à la majorité au détriment de ses idées, puisqu'elle pense que se fier aux différences entre collègues peut avoir un côté bénéfique pour elle, mais également pour sa classe. De plus : « lorsqu'un des membres poursuit un but individuel au détriment du but commun, il est plus probable que des conflits ou frictions entre les personnes surviennent » (Beaumont et al., 2011, p.7). Nous pouvons donc supposer que c'est dans un intérêt général qu'Ellie 2 se lie à la majorité afin de maintenir une ambiance de travail agréable et propice au partage.

5.3.2 LES AVANTAGES DE L'HARMONISATION POUR LES ENSEIGNANTES

5.3.2.1 LES AVANTAGES CHEZ LES ENSEIGNANTES DE L'ETABLISSEMENT A

Certes, des éléments négatifs ont été exposés, mais il reste, dans chacun des établissements, des points positifs non négligeables que les enseignantes mettent en avant. Mia 1, en tant qu'enseignante novice, nous dit que : « quand tu débutes, c'est cool quand on te donne du matériel ». Son propos est appuyé par une collègue qui affirme que la collaboration permet aux nouveaux enseignants d'avoir un fil rouge, une ligne de conduite auxquels ils peuvent se fier (Mia 2). Il va sans dire que le but des enseignants est avant tout d'amener les élèves d'un point de départ à un point d'arrivée et cet objectif est commun à chaque membre du corps enseignant. Beaumont et al. (2011) affirment que les individus participant à une activité collaborative proposent et participent au groupe en mettant à disposition leurs ressources permettant d'atteindre les objectifs communs. Il est donc primordial pour les enseignants de s'entraider et d'amener du matériel ou des points de vue bénéfiques à l'intégration d'un nouvel enseignant dans le métier, mais également au contenu pouvant être enseigné à ses élèves. Mia 2 expose également le fait que la collaboration avec ses pairs provoque un sentiment rassurant et la conforte dans son enseignement. Lors de périodes de doute, le fait de pouvoir collaborer avec des pairs, permet aux enseignants de se rassurer, d'échanger et de ce fait, d'adopter des interventions plus efficaces que s'ils étaient seuls face à la situation (Beaumont et al., 2011). A l'époque, les enseignants travaillaient comme « seul maître à bord » (Beaumont et al., 2011) et ne ressentaient pas le besoin de collaborer. Aujourd'hui, les enseignants éprouvent le besoin de partager leurs idées, leur matériel et leurs pratiques afin de comparer et veiller à rester dans le juste. Le fait de pouvoir affirmer que les collègues travaillent de la même manière que soi, invite l'enseignant à se faire confiance et à se rassurer, sachant que l'enseignement divulgué à ses élèves correspond à celui donné dans les autres classes par ses pairs. Mia 3 affirme que « plusieurs regards sur un test, je trouve bénéfique ». L'importance et la richesse du regard d'autrui sur un même travail est un point positif non négligeable dont les enseignantes bénéficient. Comme exposé au paragraphe précédent, les enseignants apprennent les uns des autres et il est parfois fort bénéfique d'obtenir divers avis. Mia 3 qui disait se sentir dépassée lorsqu'un travail n'était pas correctement fait, affirme également que lors d'une situation

comme celle-ci : « on peut quand même donner notre avis sur le test que le collègue nous propose ». Un des points importants dans la collaboration est d'avoir un sentiment d'équivalence fonctionnelle entre les participants (Beaumont et *al.*, 2011, p.7). En effet, il est important que chaque acteur puisse exprimer son ressenti et en discuter avec ses collègues, quelle que soit la décision finale. Il est possible que, comme dans le cas d'Ellie 2 qui décide que la majorité prime, la décision finale ne soit pas celle que nous avions en tête. Toutefois, il est primordial de pouvoir ressentir la liberté d'exprimer son opinion et d'être entendu afin de garder une parité dans les rôles lors d'une concertation.

5.3.2.2 LES AVANTAGES CHEZ LES ENSEIGNANTES DE L'ETABLISSEMENT B

L'enseignante novice Ellie 1 confirme l'avis de ses pairs en affirmant qu'effectivement : « pour les débuts dans l'enseignement, je trouve que c'est quand même une bouée ». Il est clair que pour les débuts dans l'enseignement, cette collaboration peut être perçue comme un avantage conséquent, mais il ne faut pas oublier qu'elle est également une ressource considérable pour tout enseignant. Nous avons pu voir que développer des pratiques collaboratives dans le cadre de l'éducation favorise un développement professionnel chez les membres du corps enseignant (Beaumont et al., 2011). Non seulement la collaboration est une plus-value pour les enseignants débutants mais elle apporte aussi une garantie d'un niveau standard pour les enseignants qui suivent aux degrés secondaires (Ellie 3). C'est donc un apport bénéfique non seulement pour les acteurs du moment présent, mais également pour ceux qui hériteront des élèves dans les années qui suivent. Ces discussions mettent les enseignants dans une posture de constante évolution : « je pense qu'on est obligé de se remettre peut-être un petit peu en question ou d'élargir un peu nos convictions » (Ellie 2). Selon Ellie 2, le métier d'enseignant est un peu comme une éponge ; on ne cesse d'apprendre et d'élargir notre champ de vision grâce aux autres. Ellie 1, s'accorde avec Ellie 2 en affirmant : « on s'apporte des idées les uns aux autres et ça c'est vraiment top ». Finalement, le dernier apport dont les enseignants semblent bénéficier est l'économie d'énergie. Le directeur B expose cette idée de cette manière : « si des gens font des préparations conjointes, tant mieux, parce qu'ils économisent de l'énergie » et c'est un propos qu'Ellie 1 confirme également en se posant cette question rhétorique : « pourquoi faire le travail double, triple, quadruple alors qu'on est plusieurs dans l'établissement ? Autant utiliser cette énergie pour autre chose ». Cette idée d'unir leurs forces dans cet établissement se ressent fortement par le partage constant qu'ils effectuent et du fait de « bénéficier du travail que font les collègues » (Ellie 3). Bien que les enseignantes passent du temps dans des réunions formelles, l'apport en énergie et en contenu semble considérable et leur amener une grande satisfaction sur la durée.

5.4 L'HARMONISATION ET LES ÉLÈVES

Etant donné les réponses obtenues, nous avons décidé de changer quelque peu la présentation des résultats de cette partie. Les avantages et les inconvénients se confondaient parmi les degrés, c'est pourquoi les résultats observés chez les enseignantes de 5-6H et celles des 7-8H sont présentés sous les même paragraphes. La question de l'égalité étant un point phare dans notre canevas, nous avons décidé de lui attribuer un paragraphe, tout degrés confondus également.

Les pratiques collaboratives que les enseignants mettent en œuvre ont un but précis : amener les élèves d'un point A à un point B. Dans le cas des 7-8H, comme présenté auparavant par Ellie 3, c'est le contexte de l'orientation qui nourrit, entre autres, cette envie et ce besoin d'harmoniser. Nous pouvons supposer que dans le cas des 5-6H, c'est plus dans un contexte d'entraide entre enseignants. Lorsque nous parlons de l'harmonisation des pratiques et des élèves, nous verrons que les enseignantes des deux établissements semblent dépeindre des avis partagés sur cette pratique. Il est évident que les principaux acteurs de cette harmonisation sont les enseignants et les élèves. Nous avons pu voir précédemment ce que les enseignantes tiraient de cette pratique, que ce soit au niveau positif ou négatif. Il est temps maintenant de voir ce qu'il en est des élèves du point de vue de professionnels de l'enseignement.

5.4.1 LES AVANTAGES DE L'HARMONISATION POUR LES ÉLÈVES

La collaboration mise en place par les enseignants entraine plusieurs bienfaits chez les élèves tels que la motivation scolaire, l'estime de soi ou encore la stabilité de la fréquentation scolaire (Beaumont et al., 2011). C'est dans le même ouvrage que ces auteurs affirment également que les pratiques collaboratives ont un effet positif, non seulement sur l'éducation, mais également sur la santé et le bien-être des élèves (Beaumont et al., 2011). Le premier avantage que les élèves semblent tirer de cette pratique est l'équité. En effet, Mia 3 insiste sur le fait que les élèves « soient évalués de façon identique », Ellie 2 quant à elle surenchérit en affirmant qu'il faut qu'une « moyenne ait le même rendu, quel que soit l'enseignant que tu as eu ». Ce souci d'équité est fortement présent dans les deux établissements. Qu'un élève soit évalué de la même

manière, quel que soit son enseignant, semble primordial. Selon Beaumont et al. (2011), la mise en place de pratiques collaboratives met les acteurs dans un contexte qui vise à faire réussir le plus d'élèves possible, et qui prend en compte l'importance de la mise en place d'interventions permettant une réelle égalité des chances de réussir pour chacun. Il n'est pas question pour les enseignants de devenir tous pareils, mais de se nourrir de ce que chacun peut apporter afin d'en faire profiter sa classe. Ellie 1 souligne que la collaboration « amène aussi des choses en plus, par exemple des manières d'expliquer qu'on a récupéré chez un collègue et qu'on a réutilisé en classe ». Ellie 2 confirme cette idée en ajoutant que « si nous on s'enrichit de la collaboration, certainement que pour eux, c'est plus enrichissant aussi ». Les discussions partagées entre les enseignantes amènent des nouvelles visions, et semblent améliorer également leurs travaux qui se voient plus précis et aboutis (Ellie 2). Ce souci d'équité est fortement motivé par la notion de justice. Ellie 1, Ellie 2 et Ellie 3 affirment toutes trois qu'il n'est pas possible pour les élèves de développer un sentiment d'injustice, puisqu'elles veillent à maintenir le fait que les élèves apprennent et sont évalués, orientés avec les mêmes attentes. Ellie 1 ajoute un point non négligeable : « si nous on améliore nos préparations, c'est déjà un gain d'énergie car on sera peut-être déjà plus présents en classe ». En effet, le temps que les enseignantes gagnent en organisant le calendrier annuel ou en mettant en place des tests communs permet de dégager de la disponibilité pour leurs élèves. Ellie 1 continue en disant « quand je suis en classe, je suis vraiment là, je ne me sens jamais absente et je ne pense pas à 10'000 trucs autres ». Comme le dit également Beaumont et al. (2011), il est important de se soucier de l'éducation des élèves en mettant cette harmonisation en place, mais la santé et le bien-être de l'élève sont aussi en jeu. La présence complète mentale de l'enseignant est indispensable au bon fonctionnement d'une classe. L'enseignant se retrouve entièrement disponible pour ses élèves et peut répondre, assister et participer pleinement à leurs apprentissages.

5.4.2 L'ÉGALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DONNÉ AUX ÉLÈVES

Le souci d'équité étant l'élément positif principalement évoqué, nous sommes en mesure de nous demander s'il y a une réelle égalité entre les élèves. « On est toutes différentes, donc finalement, je ne suis pas sûre que ça soit une question d'égalité pour les enfants » (Mia 2). Il est effectivement impossible que les membres du corps enseignant soient tous semblables. Les enseignantes interrogées dans le cadre de ce travail ne prétendent en aucun cas être semblables à un pair. La collaboration ne vise pas à cloner les enseignants mais à offrir « des qualités humaines qui témoignent l'ouverture à la diversité, le respect des différences, la reconnaissance

des droits de chacun, assurant l'égalité des chances de réussite pour tous » (Beaumont et *al.*, 2011, p.26). Les enseignantes, comme vu jusqu'ici, sont libres de collaborer sur plusieurs points et la plupart d'entre elles se nourrissent des connaissances d'autrui pour enrichir leur propre enseignement. Il peut arriver, comme dans le cas de Ellie 1 qui vient de commencer dans la profession, que les délais soient difficiles à respecter ou que l'enseignement donné ne soit pas le même que dans les autres classes. C'est pour cette raison qu'elle s'exclame : « je trouve la situation quelque peu injuste, car ils n'ont pas forcément tous vu de la même manière » (Ellie 1). Comme vu dans les indicateurs favorisant une réelle collaboration, cette dernière demande une réelle relation de confiance entre ses membres (Beaumont et *al.*, 2011). « On ne sait jamais réellement si certains ont vite fait encore un test ou un exercice juste avant » (Ellie 2) ; en effet, il est difficile de savoir ce que les collègues enseignent réellement ou non dans leur classe. C'est afin de limiter cet écart pouvant se créer entre les différents enseignements que des tests communs, des ECE ou encore des planifications de calendrier annuel comportant des délais sont créés. L'égalité ne peut certes pas être parfaite, mais les établissements souhaitent s'en rapprocher le plus possible.

5.4.3 LES INCONVÉNIENTS DE L'HARMONISATION POUR LES ÉLÈVES

Pour ce qui est des inconvénients, le rythme imposé par les délais de la collaboration est l'élément clef cité par les enseignantes de notre échantillon. « Ce n'est pas toujours facile d'avoir le même rythme, et pis des fois on a des classes qui fonctionnent mieux que d'autres » (Mia 2). Les classes changent d'année en année et pourtant le rythme imposé doit rester le même. Ce sentiment désagréable, Ellie 1 le ressent également : « on les met tous dans des moules ». Le rythme est effréné et il est parfois difficile de s'y tenir. Ellie 3, quant à elle, nous présente cette problématique du rythme compliqué à suivre sous un autre angle : « On les secoue, on les secoue. Mais de toute façon ils vont être secoués, ça c'est le problème de l'hétérogénéité ». Il est vrai que dans le contexte de l'orientation en 7-8ème HarmoS, les programmes et les évaluations que les enseignants mettent en place, permettent d'orienter les élèves et rendre, pour l'année à suivre, cette hétérogénéité un peu plus homogène (Ellie 3). Toutefois, Ellie 3 ajoute : « il y aurait peut-être moins de stress, mais il y aurait tout un pont qui ne se ferait peut-être pas ; ce serait ça le risque ». Une des raisons pour laquelle les enseignants ont recours à un travail collaboratif selon Letor (2015) est la préoccupation que ces derniers ressentent et le sentiment d'inquiétude ou encore de questionnement qui est lié à l'enseignement divulgué à leurs élèves. Bien que le rythme et les délais soient difficiles à respecter, le souci de chaque enseignant est de questionner constamment l'enseignement qu'il donne. Comme vu auparavant, c'est donc pour se rassurer et pour s'accorder avec ses pairs qu'ils collaborent (Beaumont et al., 2011). Il y a un seuil à atteindre, des objectifs visés à respecter et un plan d'études qui guide les professionnels. C'est pourquoi, bien que le rythme soit rapide et que les élèves peinent parfois à le suivre, il est nécessaire et du devoir de l'enseignant d'amener chaque élève à ce point d'arrivée. Malheureusement, Mia 3 explique qu'une des conséquences négatives de cette pratique est l'écart des exigences. Bien que les enseignantes tentent d'harmoniser leurs pratiques en mettant en place un partage de tâches, elle donne cet exemple : « une enseignante qui avait sa manière de faire qui devait faire un test, mais nous avions dû le refaire car nous n'avions pas les mêmes exigences » (Mia 3). Cette enseignante semble perdre sa motivation quant à la collaboration (Beaumont et al., 2011) car les enseignants avec qui elle a collaboré ne semblent pas à la hauteur de ses attentes. Mia 3 affirme vouloir « respecter mes élèves en leur donnant un test correspondant à ce que l'on a fait en classe ». C'est pour cette raison qu'elle prend des fois la liberté de refaire le travail fait par ses collègues, seule de son côté. Bien consciente que cette technique n'est pas la meilleure, nous sommes tout de même en mesure de nous demander quelles sont ses motivations. Il est vrai qu'il est nécessaire de pouvoir prendre la parole quant aux discussions et choix faits en groupe, même si au final, notre voix ne donne pas le mot de la fin (Beaumont et al., 2011). Toutefois, il est également justifié de vouloir respecter l'alignement curriculaire de notre enseignement et d'évaluer nos élèves sur les apprentissages qui leur ont été donnés. En effet, Pasquini (2017) a montré l'importance de l'alignement curriculaire élargi. Cet alignement s'appuie sur la relation étroite entre les objectifs du plan d'études, les progressions d'apprentissage, les tâches travaillées en classe, les critères évalués, ainsi que sur la notation. Dans le cas de Mia 3, une rupture entre les tâches travaillées en classe et les critères évalués est présente. C'est pourquoi sa frustration quant au respect qu'elle porte à ses élèves et l'envie de les évaluer sur ce qui a été réellement travaillé en classe est compréhensible. Cet élément est bien évidemment un inconvénient pour les élèves de la classe de Mia 3 et pour tout ceux se trouvant dans cette même situation. Une question hors du cadre de notre mémoire se pose alors ; jusqu'où peut-on accepter les compromis dans une équipe collaborative au détriment de notre propre enseignement, dans le but d'éviter des conflits avec nos pairs (Beaumont et al., 2011) ?

5.5 L'HARMONISATION ET LES PARENTS

Dans cette partie, les données récoltées n'ont pas été aussi fructueuses que prévu. En effet, nous pensions obtenir plus d'informations afin d'étayer notre propos, mais cela n'a pas été le cas. C'est pourquoi la construction de cette partie est également différente des comparaisons précédentes.

Nous avons pu observer en quoi l'harmonisation des pratiques influençait de manière positive ou négative les deux premiers groupes d'acteurs concernés : les enseignants et les élèves. Il reste un troisième groupe qui est parallèlement touché par les pratiques collaboratives des enseignants : les parents. Ellie 2 affirme lors de la dernière partie de l'entretien : « les parents je trouve qu'ils participent au travail de leur enfant, pas du nôtre ». C'est une réalité, les parents sont parfois omniprésents dans l'enseignement qui est apporté à leur enfant, c'est pourquoi ils s'intéressent et se sentent concernés par les pratiques employées en classe. Nous pourrons observer que l'harmonisation touche ces acteurs sous deux formes : premièrement par les bénéfices que cette dernière leur apporte, et deuxièmement, par les avantages que les enseignantes peuvent en tirer face aux parents.

5.5.1 L'HARMONISATION DES PRATIQUES DANS L'INTÉRÊT DES PARENTS

Beaumont et al. (2011) nous disent que les parents sont effectivement épris d'émotions particulièrement fortes lorsqu'il s'agit de leur enfant. Ils se sentent inquiets, impuissants et parfois même déçus ou incompris dans les situations dans lesquelles ils se trouvent. Les parents sont des acteurs importants et sont les principaux intéressés de l'éducation de leur enfant et il arrive que ces derniers « voient tout de suite la fin de la scolarité pour leur enfant s'ils ont l'impression dès le début que l'enseignant ne fait pas comme les autres » (directeur A). C'est pour diminuer ce sentiment d'inquiétude que les enseignantes décident de collaborer. Tous les enseignantes et les directeurs interrogés affirment le côté rassurant que l'harmonisation des pratiques amène aux parents. Le directeur A, ainsi que le directeur B, affirment tout deux que le fait qu'une évaluation soit faite avec 250 élèves et non pas seulement 20 augmente le taux de crédibilité. Ellie 2 les rejoint en disant que lorsqu'un test est fait en commun « on a une multitude d'arguments pour expliquer pourquoi, pourquoi cette échelle, car du coup on a 250 élèves en jeu et pas juste une classe ». Ellie 1 ajoute que le fait qu'elle soit une nouvelle enseignante, certes, mais qui harmonise avec ses collègues, semblait rassurer les parents lors de leur première rencontre. Il faut prendre en compte que les enseignants ne sont pas dans un

moule et que chacun d'entre eux a ses manières de procéder et ses préférences (Ellie 3) mais le fait que les programmes ou les évaluations soient harmonisées dans les établissements est un élément qui rassure considérablement les parents. Pour terminer, Ellie 2 nous parle à nouveau de la question de la justice que nous avions vue chez les élèves, et que l'on retrouve chez les parents également : « c'est extrêmement important d'être convaincus que ce qu'on fait est juste, que la note que leur enfant a reçue est justifiée et justifiable ». Perrenoud (2001) affirme que les parents sont logiquement soucieux de l'avenir de leur enfant et s'inquiètent donc des résultats obtenus. Il ajoute également qu'il est donc normal pour un parent de chercher le moindre petit indice qui lui permettrait de se rassurer et d'être plus tranquille, ou à l'inverse de confirmer des doutes et donc de pouvoir agir en conséquence.

5.5.2 L'HARMONISATION DES PRATIQUES DANS L'INTÉRÊT DE L'ENSEIGNANTE FACE AUX PARENTS

Il est difficile pour les parents de trouver un équilibre entre l'intérêt excessif qu'il porte à la scolarisation de leur enfant, qui se voit parfois être menaçant, et le manque d'investissement qui peut, au contraire, paraître laxiste (Perrenoud, 2001). Certes, l'harmonisation est bénéfique aux parents puisqu'elle leur permet d'obtenir un indice sur les avancées scolaires de leur enfant (Perrenoud, 2001). Toutefois, ce n'est pas le seul point positif que les acteurs peuvent tirer de cette pratique : « on a plus de poids à plusieurs que seul » (Mia 2). Lorsque nous parlions des enseignants, Ellie 1 se demandait pourquoi il faudrait faire les choses à double, voire même plus, alors que nous pouvions gagner en énergie en collaborant. Cette fois-ci, les enseignantes et les directeurs insistent sur le fait que les arguments pèsent plus et sont construits sur des bases solides, ce qui permet aux enseignantes de gagner en assurance et en poids. « Des parents demandaient à des enseignants de se justifier, donc d'expliquer leurs évaluations ; ça a poussé les enseignants à collaborer » (Ellie 3). Lorsque les attentes et les questionnements des parents deviennent trop intrusifs, les enseignants ressentent une pression et ont tendance à s'inquiéter pour des choses qui ne sont plus de l'ordre des progressions d'apprentissage des élèves, mais plutôt de l'ordre des réactions à avoir face aux parents (Perrenoud, 2001). C'est pour éviter cette situation que les enseignantes s'encouragent à collaborer, et c'est aussi un avantage pour elles puisque ça renforce leur manière de travailler : « ça force les enseignants à être béton concernant les évaluations » (Ellie 3). La plus-value de cette pratique pour les enseignantes est donc bel et bien de se protéger face aux parents (Ellie 1). De plus, le directeur B affirme clairement que la collaboration mise en place dans son établissement respecte complètement

les objectifs du Cadre Général de L'Evaluation (CGE) et que selon lui, « c'est plutôt un intérêt pour les enseignants de pouvoir avoir un argument supplémentaire quant à l'objectivité de l'évaluation ». Les enseignants peuvent donc éprouver une sécurité et une satisfaction personnelle tout en respectant la relation de confiance qu'ils établissent avec les parents. Il est indispensable pour les enseignants d'amener les élèves aux objectifs visés, mais il est également important pour ces professionnels d'exercer leur pratique en maintenant une santé et un bienêtre (Beaumont et *al.*, 2011) afin de pouvoir transmettre des savoirs dans les conditions les plus favorables.

6. SYNTHÈSE

Dans cette partie, nous allons souligner les éléments importants et phares que nous avons pu tirer de l'analyse des entretiens. Puis, nous allons reprendre nos trois hypothèses et, à l'aide des résultats obtenus, les confirmer ou les infirmer.

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'harmonisation des pratiques ?

6.1 LES FAITS OBSERVÉS CHEZ CHAQUE ACTEUR: ENSEIGNANT, ÉLÈVE ET PARENT

Dans le cadre de cette recherche nous avons pu voir différents avantages et inconvénients provenant des pratiques collaboratives. Nous avons observé et analysé en mettant en avant trois acteurs : les enseignants, les élèves et les parents.

Pour les enseignantes :

Nous avons mis en avant des points positifs, tels que le partage d'idées ou de ressources, permettant aux enseignants d'étayer leur enseignement. Ce point s'est avéré être vécu de manière identique dans les deux établissements ; ce partage est donc un bénéfice pour notre échantillon, quel que soit le degré d'enseignement. Nous avons également pu voir l'importance de pouvoir se situer par rapport à ses pairs et se conforter dans l'idée que l'enseignement prodigué aux élèves correspond à ce qui est travaillé dans les autres classes. Cette recherche de confort a pu être observée chez les enseignantes novices, bénéficiant de l'expérience de leurs collègues pour se lancer pleinement dans le métier. De l'autre côté, nous avons pu voir que cette harmonisation des pratiques limite la liberté de certaines enseignantes et leur demande du temps considérable qu'elles n'ont pas à disposition. Chez les enseignantes de 5-6H, la demande de temps considérable semble être un point négatif qui entrave leur envie de collaborer ; chez

les enseignantes de 7-8H, le temps investi dans le partage des tâches et les discussions est effectivement considérable, mais leur est bénéfique, puisque c'est aussi un temps gagné par la suite. Les visions pour ce dernier point varient selon les degrés.

Pour les élèves :

Nous avons pu noter que le point bénéfique est l'équité. Ce souci d'égalité est bien plus présent chez les 7-8H qui expose également l'importance du contexte de l'orientation. Face à cette équité, les élèves sont moins enclins à développer un sentiment d'injustice puisqu'ils sont évalués de la même manière. Le contexte de l'orientation mettant régulièrement les élèves dans des situations d'évaluation, il n'est donc pas étonnant que l'égalité de traitement des élèves soit un élément phare chez les 7-8H. Toutefois, l'inconvénient de cette pratique est le rythme qui est difficile à maintenir pour certains élèves. La doyenne de l'établissement B expose des solutions mises en place pour les élèves qui stressent, encore une fois en lien avec la pression de l'orientation et du rythme rapide impliquant évidemment des notations. Les directeurs insistent sur le fait que la collaboration entre enseignants leur facilite le travail et leur permet de s'entraider lorsque le rythme devient trop effréné. De plus, les différences d'exigences entre enseignants provoquent parfois des ruptures dans l'alignement curriculaire lors de tests communs. Les élèves se voient donc parfois stressés car ils doivent rattraper leur retard et, à l'inverse, certains ne sont pas évalués sur ce qu'ils ont réellement travaillé. La question de rupture de l'alignement curriculaire a pu être observée chez les 5-6H, chez qui un mécontentement est présent. Chez les 7-8H, certaines enseignantes ne semblent également pas d'accord avec toutes les décisions prises, mais finissent par adapter leur idées et l'enseignement donné.

Pour les parents :

Dans le cas des parents, aucun point négatif n'a été souligné ; cette partie est celle pour laquelle nous avons obtenu le moins de données. Selon les directeurs et les enseignantes, les parents se voient rassurés par cette harmonisation qui garantit des évaluations justifiées et justifiables. De plus, les enseignantes bénéficient d'une sécurité et se sentent protégées lorsque les parents les questionnent sur leurs choix, puisqu'elles ont l'appui de leurs collègues qui ont travaillé de la même manière. Ce sentiment de sécurité et d'appui des pairs s'est retrouvé autant chez les directeurs que les enseignantes 5-6H et 7-8H.

Dans le cadre de ce travail, plusieurs éléments identiques ont pu être identifiés entre les degrés 5-6H et 7-8H. Il y a également des aspects différents dans chacun des degrés. En dehors du contexte de l'orientation que l'on retrouve chez les 8H, les données montrent plus de similitudes

entre les 5-6H et les 7-8H que de différences. C'est pourquoi, nous pouvons dire qu'il est difficile de créer un profil selon les degrés puisque les données présentées ne montrent pas suffisamment de différences entre les deux.

6.2 CONFIRMATION OU INFIRMATION DES TROIS HYPOTHÈSES

L'harmonisation des pratiques permet aux enseignants de se protéger face aux parents trop intrusifs dans la scolarisation de leur enfant.

Nous pouvons partiellement confirmer cette hypothèse. En effet, l'harmonisation des pratiques permet aux enseignantes de se protéger des parents car lors d'une évaluation commune, les choix sont nettement plus justifiables et ont bien plus de poids grâce à leurs pratiques communes. Toutefois, dans le cas de ces deux établissements, nous ne parlons pas de parents intrusifs, mais plutôt de parents inquiets. En effet, nous avons pu voir que ces derniers cherchent des indices leur permettant de se rassurer et d'assurer le fait que leur enfant n'est pas victime d'une injustice ou n'est pas traité de manière inégale aux autres élèves.

L'harmonisation des pratiques a deux facettes du partage dans le sein de l'établissement à savoir : se répartir le travail entre collègues afin de diminuer la masse de travail et/ou fusionner les pratiques (partager les préparations, les outils, les méthodes d'enseignement). Nous sommes en mesure de confirmer cette hypothèse également. Nous avons pu voir des enseignantes qui affirment que ce partage du travail leur permet de garder leur énergie pour d'autres choses. Les deux établissements confirment avoir recours à un partage d'idées, de matériel ou encore de techniques. En effet, les enseignantes nourrissent leur enseignement en s'inspirant de ce que leurs pairs leur apportent.

L'harmonisation des pratiques installe une égalité du travail proposé aux élèves ainsi qu'une égalité dans l'enseignement qui leur est donné.

Suite aux entretiens et à la recherche menée, nous ne pouvons pas pleinement confirmer cette hypothèse. Les enseignants d'efforcent de mettre en place des tests communs, des ECE ou encore des programmes communs. Des réunions ont régulièrement lieu et les enseignantes discutent d'un calendrier annuel afin de favoriser l'équité entre les classes. Toutefois, comme toutes les enseignantes et les directeurs l'ont souligné, tous les enseignants et les élèves ne rentrent pas dans un moule. Tout d'abord, chaque enseignante a sa manière d'enseigner chaque

sujet ainsi que des intérêts qui lui sont propres. Puis, le niveau des élèves varie selon les années ; il peut y avoir des classes ayant de la facilité et d'autres non. C'est pourquoi, bien qu'en essayant d'être le plus équitable possible, il est difficile d'arriver à une égalité parfaite de l'enseignement donné ou du travail proposé aux élèves. L'idéalisation de cette égalité donne certes très envie, mais elle reste utopique puisqu'elle ajouterait un aspect presque mécanique à l'enseignement. De plus, elle retirerait aux enseignants une liberté nécessaire dans l'exercice de leur pratique, dont ils ne souhaitent pas se séparer puisqu'elle les définit. Pour terminer, cette idéalisation de l'égalité ne serait pas favorable aux apprentissages ; savoir prendre en compte les différences des élèves et travailler avec ces dernières est un élément indispensable à l'épanouissement de chaque enfant.

7. CONCLUSION

L'harmonisation des pratiques est un sujet ambivalent et elle a, de ce fait, des aspects autant positifs que négatifs. Dans l'ensemble de cette recherche, nous avons pu voir que la collaboration entre enseignants n'est un sujet ni blanc, ni noir, mais bel et bien multicolore. Les avis diffèrent selon les situations, les degrés, les personnalités, les expériences vécues ou sur le point de l'être. Les indicateurs d'une bonne collaboration (Beaumont et al., 2011) sont des points principaux de ce travail puisque, lorsqu'ils sont respectés, les pratiques collaboratives sont avantageuses pour les membres y participant. Dans le cas contraire, des situations désagréables, voire des mécontentements, se sont faits sentir. Harmoniser les pratiques n'est pas un travail qui doit être fait individuellement puis simplement présenté; c'est un réel travail d'équipe. Les partages de connaissances, de ressources, de techniques sont des échanges indispensables au développement professionnel de chacun (Leblanc, 2014) et les personnes interrogées l'ont bien souligné en appuyant sur les gains de temps et d'expérience. Il y a également des limites à cette collaboration ; il est important de vouloir s'aligner à ses collègues pour s'assurer de bien faire et gagner en confiance (Letor, 2015). Toutefois, il ne faut pas oublier que chaque individu arrive avec son propre bagage et ses connaissances. Valable pour le corps enseignant, mais également pour les élèves, l'importance d'une certaine liberté est indispensable au bon fonctionnement des apprentissages. Il est certes important de savoir justifier ses choix, assurer son enseignement et de vouloir se protéger d'une confrontation avec un parent (Perrenoud, 2001), mais il ne faut pas oublier que les parents sont les principaux acteurs dans l'éducation de leur enfant et que l'inquiétude dont ils font preuve (Letor, 2015)

mérite un indice leur permettant soit, de se tranquilliser, soit de se mobiliser et de faire confiance à l'enseignant (Perrenoud 2001).

Ce travail visait à répondre à trois hypothèses. Toutefois, la dernière partie du canevas d'entretien (Partie E : Harmonisation et parents) s'est avérée être peu fructueuse. Les personnes interrogées ont un avis professionnel objectif sur les acteurs qu'ils fréquentent régulièrement et peuvent sans peine répondre à des questions sur les moyens, sur les élèves ou sur eux-mêmes. Il était donc difficile pour certains de répondre à cette dernière partie. Il serait intéressant de poursuivre la recherche en interrogeant directement des parents sur le sujet et de pouvoir en apprendre plus sur leur vision externe de la collaboration entre les enseignants.

A l'inverse, une question du canevas répondait aux trois hypothèses simultanément : « Quelles sont les raisons/motivations principales des préparations conjointes ? ». Lors des entretiens, cette question quelque peu floue et libre à la fois, laissait le choix aux personnes interrogées de répondre ce qui leur venait à l'esprit ; il arrivait régulièrement que leur réponse s'attache à une des hypothèses. C'est en réécoutant les entretiens afin de les retranscrire que nous nous sommes rendu compte de la complexité du sujet ; bien que les questions aient été préparées et réfléchies en amont, la diversité et la liberté des réponses possibles démontrent bien que la méthodologie interprétative que nous avons employée laisse un large champ de réponses possibles.

Finalement, pour conclure ce travail, nous aimerions souligner le fait que comme son nom l'indique, la collaboration pousse les membres à se rencontrer pour échanger, améliorer et faire pousser de nouvelles connaissances ensemble. C'est donc par cette belle citation qui résume bien cette recherche que nous souhaitons terminer: « Il n'est de fertile que la grande collaboration de l'un à travers l'autre. Et le geste manqué sert le geste qui réussit. Et le geste qui réussit montre le but qu'ils poursuivaient ensemble à celui qui a manqué le sien. » Citadelle, chap. IX. [Saint-Exupéry].

8. BIBLIOGRAPHIE

Barrère, A. (2002). Pourquoi les enseignants ne travaillent-ils pas en équipe?. Sociologie du travail, vol.44, 481-497.

Beaumont, C., Lavoie, J. & Couture C. (2011). Les pratiques collaboratives en milieu scolaire: cadre de référence pour soutenir la formation. Université Laval, Québec : Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES).

Conférence intercantonale de l'instruction publique (2010). Commentaires généraux pour la Formation générale (cycle 1). In *Plan d'études romand*. Neuchâtel : CIIP. Repéré à https://www.plandetudes.ch/web/guest/fg/cg1/

Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative. Le Libellio d'Aegis, 7 (4), 47-58.

Etat de Vaud, service du personnel (2014). Cahier des charges des directeurs-trices d'établissement d'enseignement obligatoire. Repéré à https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/CDC_Directeur-trice_Etablissement_Enseignement_obligatoire_Validation_CE_12.12.2017.pdf

Etat de Vaud, service du personnel (2015). Cahier des charges des maîtres de l'enseignement obligatoire. Repéré à https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sg-dfj/fichiers_pdf/CDC/Cdc_150423_gen_ens_primaire_1H_8H.pdf

Friend, M., & Cook, L. (2010). *Interactions Collaboration Skills for School Professio- nals* (6th ed.). Boston: Allyn and Bacon.

Journal de bord de R. Meyer (2015-2018).

Leblanc, M. (2014). La collaboration entre des enseignants-ressources et des enseignants ordinaires : des relations incontournables davantage vécues spontanément que réfléchies et comprises. Revue suisse de pédagogie spécialisée, 4, 27-33.

Le Petit Larousse Illustré, 2016. Editions Larousse.

Letor, C. (2015). Conditions institutionnelles et organisationnelles d'un travail collaboratif apprenant. In L. Ria (Ed), *Former les enseignants au XXIe siècle*, *Former au sein des établissements*, *Chaire Unesco*. Bruxelles : De Boeck.

Letor, C. (Avril 2010). *Travail collaboratif en organisation scolaire et de formation*. Lire et Ecrire en communauté française. Repéré à http://www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/ressource_17a005.pdf

Loi sur l'enseignement obligatoire (Loi sur l'enseignement obligatoire dans les cantons romands, 1 août 2013). Repéré à

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/dgeo/fichiers_pdf/LEO_Version_a_doptée_GC.pdf

Losego, P. (2017). *BP43MEP Présentation du module d'encadrement du projet de mémoire BP*. Lausanne : HEP Vaud.

Losego, P., Amendola, C, & Cusinay, M. (2011). L'insertion subjective des novices de l'enseignement primaire: collaboration et sentiment de compétence. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 33 (3), 479-494.

Losego, P., Amendola, C, & André, B. (Novembre 2015). L'insertion subjective d'enseignantes novices. Le cas de l'enseignement primaire dans le canton de Vaud, 2010-2012. Haute école pédagogique du canton de Vaud.

Marcel, J-F., Dupriez, V., Bagnoud, D, & Tardif, M. (2007). *Coordonner, collaborer, coopérer. De nouvelles pratiques enseignantes*. De Boeck Supérieur. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/268324931 Coordonner collaborer cooperer De nouvelles pratiques enseignantes

Martineau, S., & Portelance, L. (2007, 15 janvier). Représentation de l'entrée dans la profession chez les étudiants en formation initiale à l'enseignement. Communication présentée au Laboratoire d'analyse de l'insertion professionnelle en enseignement [LA-PIDE], Université du Québec à Trois-Rivières.

Pasquini, R (2017). BP52SPE Enjeux et processus de l'orientation scolaire. Lausanne : HEP Vaud.

Perrenoud, P. (2013). Apprendre à travailler en équipe, c'est développer plus d'une compétence. *In Profesorado*, 17 (3), 133-149.

Perrenoud, P. (2001). Exigences excessives des parents et attitudes défensives des enseignants : un cercle vicieux. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Université de Genève. Repéré à

https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_05.html

Perrenoud, P. (1997). Travailler en équipe. *Educateur*, 15, 26-33. Repéré à http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1997/1997_21.html

Perrenoud, P. (1993). *Travailler en équipe pédagogique : résistances et enjeux*. Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation. Université de Genève. Repéré à https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_13.html

Plaisance, E. (1996). Pauline Kergomard et l'école maternelle. Paris, PUF.

9. REMERCIEMENTS

Je souhaiterais, en cette fin de travail, remercier les personnes suivantes qui m'ont énormément aidée dans la réalisation de ce mémoire professionnel.

- Catherine Amendola, ma directrice de mémoire, qui a été présente tout au long de ce travail en m'apportant une aide précieuse. Grâce à ses conseils avisés et ses commentaires, elle m'a aidée à pousser la réflexion plus loin et à enrichir mon travail final. Je lui suis très reconnaissante de la disponibilité et de la compréhension dont elle a fait preuve durant ce projet de longue haleine.
- Mélanie Gadzina, ma praticienne formatrice, qui m'a inspirée et m'a aidée à me perfectionner en tant qu'enseignante. Je la remercie pour son investissement et les possibilités qu'elle m'a offertes dans le cadre de ma formation et de mon mémoire.
- Les deux directeurs et les six enseignantes qui ont gentiment accepté de participer aux entretiens. Je remercie ces huit personnes pour le temps précieux qu'ils m'ont accordé et l'opportunité de pouvoir mener mon projet à bien.
- Vanessa Joinel Alvarez, qui a accepté de faire partie du jury pour la soutenance de mon mémoire.

10. ANNEXES

10.1 LE TEXTE INTRODUCTIF DES CANEVAS

Texte introductif:

Notre présentation :

Nous sommes deux étudiants en « Bachelor en enseignement préscolaire et primaire » à la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne. Dans le cadre de cette troisième année, nous devons rédiger notre mémoire que nous avons intitulé : « Quels sont les avantages et les inconvénients de l'harmonisation des pratiques ».

Présentation de notre travail en bref :

Ce qui nous intéresse est de mieux comprendre comment les enseignants vivent (ou pas) des pratiques harmonisées et quelles sont leurs opinions sur celles-ci.

Nous définissons l'harmonisation des pratiques par : pratiques entre enseignants d'une même branche et appartenant au même degré au sein du même établissement scolaire.

Présentation de l'entretien :

Cet entretient comporte questions et durera environ Minutes (temps).

Nous sommes dans une recherche qualitative et non quantitative, c'est pourquoi les questions qui vous serons posées sont ouvertes afin de pouvoir obtenir l'avis personnel de chacune des personnes interrogées.

Nous garantissons également que cet entretien est purement anonyme. Chaque interview sera certes retranscrite, mais votre identité n'y figurera absolument pas, ce qui vous permet d'exposer votre opinion de manière libre et spontanée.

3 hypothèses:

- 1) L'harmonisation des pratiques permet aux enseignants de se protéger face aux parents trop intrusifs dans la scolarisation de leur enfant.
- 2) L'harmonisation des pratiques a deux facettes du partage dans le sein de l'établissement à savoir : se répartir le travail entre collègues afin de diminuer la masse de travail et/ou fusionner les pratiques (partager les préparations, les outils, les méthodes d'enseignement).
- 3) L'harmonisation des pratiques installe une égalité du travail proposé aux élèves ainsi qu'une égalité dans l'enseignement qui leur est donné.

10.2 LE CANEVAS DES DIRECTEURS

Questions de l'entretien	Hypothèses n°		
A. Pratiques dans l'établisseme	A. Pratiques dans l'établissement		
 Les enseignants de votre établissement harmonisent-ils leurs pratiques ? Si oui, quel type de pratiques ? Dans une ou plusieurs disciplines ? Lesquelles ? Séquences d'enseignement ? Matériel utilisé Les évaluations ? Autre ? Si non, pourquoi pensez-vous qu'ils ne le font pas ? Selon vous, pourquoi les enseignants ont-ils recours (ou non) à cette pratique ? 			
B. Moyens d'enseignement			
 3. Qui décide (enseignants, directeur, établissement) des moyens à utiliser ? Lesquels ont été choisis : Pour le français (MMF/IAM/S'exprimer en français,) Pour l'allemand (Junior, Grüne Max,) Autre ? 3a. Et pourquoi ? 	Hypothèse n°2		
4. Est-ce imposé ou libre d'utiliser ces moyens ?5. Qu'en pensez-vous ? Quels sont les points positifs ou négatifs de ce choix (imposition ou liberté) ?			
<u>C.</u> L'harmonisation et parents	3		

6. Quelles sont les raisons/motivations principales des préparations conjointes ?

Hypothèses n° 1, 2 et 3

7. Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants ? L'apprécient-ils ? Si oui/non, pourquoi ?

Hypothèse n°1

8. Les parents d'élèves jouent-ils un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs pratiques ? Si oui, pourquoi jouent-ils un rôle ? Quel rôle ? Si non, pourquoi ne jouent-ils pas de rôle ?

10.3 LE CANEVAS DES ENSEIGNANTES

A. Pratiques dans l'établissement		
Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait par le passé ?		
OUI		NON
Quelle a été l'impulsion de départ ? Est-ce une décision collective ? Une directive provenant de la direction ?		our lesquelles vous ne pratiquez s pratiques au sein de votre
Quelles branches sont concernées ?		
Cela concerne-t-il Les séquences d'enseignement ? Le matériel ? Les évaluations ? Autre ?		
L'organisation de l'harmonisation		
Sous quelles modalités travaillez-vous avec vos collègues en cas d'harmonisation des pratiques ? (Réunion, élaboration commune ou partage des tâches ?) Etes-vous satisfait-e de cette organisation ? Pourquoi ? Qu'est-ce que cela vous apporte ? Quels sont les points positifs ? Et négatifs ?		2
B. Moyens d'enseignement		
Qui décide (enseignants collectif/chef de files, directeur, établissement) des moyens à utiliser ? Lesquels ont été choisis pour :		2

 Français ? (MMF/IAM/S'exprimer en français,) Allemand (Grüne Max, Junior) Autre ? 	
Est-ce imposé, libre ?	
Qu'en pensez-vous ? Quels sont les points positifs ou négatifs de ce choix (imposition ou liberté) ?	
<u>C.</u> Harmonisation et enseignants	
En quoi cette harmonisation des pratiques est-elle bénéfique ou non aux enseignants selon vous ?	1/2
Quelles sont les raisons/motivations principales des préparations conjointes ?	1/2/3
<u>D.</u> Harmonisation et élèves	
En quoi cette méthode est-elle bénéfique aux élèves ?	
Y'a-t-il un souci d'égalité pour les élèves lors des productions ?	
Si oui, comment cette égalité se manifeste-t-elle ?	
	2/3

Quelles sont les contraintes imposées par ces programmes communs ? (Rythme imposé, différences de niveau des classes,)	
Avez-vous une conséquence positive & négative provoquées par cette pratique ?	
E. Harmonisation et parents	
Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants ? L'apprécient-ils ?	1
Si oui/non, pourquoi ?	
Les parents d'élèves jouent-ils un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs pratiques ?	
Si oui, pourquoi jouent-ils un rôle ? Quel rôle ?	
Si non, pourquoi ne jouent-ils pas de rôle ?	
Clôture de l'entretien	
Avant de terminer l'entretien, avez-vous quelque chose à ajouter ?	-
Remerciements	

10.4 RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS

Interview MIA 1, Etablissement A

Etudiant	Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait par le passé ?
Enseignant	Alors, on est 3 classes de 5 P ici et on harmonise les maths, on fait le même programme, et
	puis le français pas toujours et puis l'allemand pas du tout.
Etudiant	Quelle a été l'impulsion de départ, est-ce une décision collective ou une directive provenant
	de la direction ?
Enseignant	Alors pas du tout de la direction, mais quand, moi j'ai commencé depuis cette année avec
J	les 5p, et du coup l'année passée j'avais de 4p et des remplacements. Donc elles m'ont
	vraiment partagé leur travail et puis euh, j'avais pas énormément de matériel donc c'était
	plus un partage de matériel. Après, c'était à moi de regarder ce que je voulais prendre, je
	pouvais choisir.
Etudiant	Donc il n'y avait pas de tronc commun, tu pouvais choisir ce que tu voulais.
	Tu t'es quand même appuyée sur les planifications présentes dans les moyens, par exemple
	pour les planifications à long terme sur l'année et tout ?
Enseignant	Non, disons qu'elles m'ont donné leurs planifications qu'elles avaient faites elles avec
	l'expérience. Elles avaient marqué certaines choses plus judicieuses que d'autres donc moi
	j'ai pris. Surtout pour les maths. Pour le français, j'ai pris ce qu'il y avait ce que la DGEO
	propose. Pour les maths, j'ai tout pris de mes collègues, même les tests. Et puis c'était tout
	en fonction des méthodologies.
Etudiant	Donc les évaluations, donc le matériel vous avez le même, les séquences d'enseignement
	ben comme tu m'as dit ça dépend, et puis les évaluations, c'est en maths seulement ?
Enseignant	Oui en maths on fait les mêmes, et puis en français, elles, elles faisaient vraiment à l'ancienne
	genre t'évalues que la grammaire et tout ça. Et puis on n'est pas censé faire ça donc moi je
	faisais mes propres évaluations. Mais là, elles ont changé car la doyenne a vu que ça ne jouait pas enfin bref
Etudiant	Donc elles essaient de faire comme toi tu fais ?
Enseignant	Oui
Etudiant	Ah d'accord, donc vous essayez d'harmoniser un peu quand même, pour les élèves ?
Enseignant	Ouais.
Etudiant	Et puis les évaluations de maths que t'avais prises telles quelles est-ce que tu les as faites en
Ludiant	même temps que les autres enseignantes ou tu as fait ton propre truc?
Enseignant	En fait, le problème c'est qu'on a, c'est qu'on a des jumeaux cette année, et c'est surtout ça
	sinon j'aurais fait plus libre. Comme on fait les mêmes évaluations, on essaie de les faire à
	peu près en même temps.
Etudiant	Les parents qui sont derrière ces jumeaux, ils sont assez regardants ou ?
Enseignant	Ah, ça je ne sais pas mais on s'est dit qu'on faisait comme ça cette année parce qu'on avait
	les jumeaux tu vois, puis après comme on fait les mêmes évaluations, on est obligés de
	corriger la même chose. S'ils ont les mêmes fautes mais pas le même nombre de points, les
	parents vont voir.
Etudiant	Donc c'est quand même dans un souci d'une certaine cohérence et d'une certaine égalité
	sans pour autant que ça soit des leitmotiv importants ?
Enseignant	Ouais mais là c'est surtout parce qu'on a deux frères, sinon j'aurais fait plus (+) à ma manière
	parce qu'il y a des choses avec lesquelles je ne suis pas tout le temps d'accord. Pis voilà vu
	que je sors de la HEP, on nous a quand même appris d'autre choses, on a vu d'autres choses.
Etudiant	(Rires) Tout n'est pas oublié quand tu sors de la HEP ?
Enseignant	Non, il y a quand même des choses qui restent. Sinon pour les évaluations de maths, j'ai
	repris mais j'ai modifié, puis je donne aux collègues.

Etudiant	Sous quelles modalités travaillez-vous ? Réunion, élaboration commune ou dispatchez-vous
Enseignant	le travail ? Alors on dispatche et c'est sur le pas de la porte « tiens, j'ai fait ça »
Etudiant	Ok, vous vous les passez dans les casiers et vous adaptez si ça ne vous convient pas
	forcément.
Enseignant	Oui. Ou par mail.
Etudiant	Est-ce que cette manière de faire te convient ? Y a-t-il des points à améliorer dans la manière
	de collaborer selon toi ?
Enseignant	Pour les échanges, moi ça me va très bien de faire comme ça car je trouve que tu perds vite du temps si t'es trop à devoir collaborer. Maintenant, je trouve qu'il n'y a pas vraiment d'échange, on se file les trucs mais tu peux pas par exemple dire : « ah, là j'aurais peut-être fait comme ça » enfin y'a pas de véritable discussion autour de ce que t'as fait, c'est un peu voilà je te file ce que j'ai fait, si ça te convient pas, ben tu modifies ou limite tu prends pas, ma foi tant pis quoi.
Etudiant	C'est vraiment, vous avez une belle autonomie en tant qu'enseignants ici. Vous pouvez décider de ce que vous prenez. Mais après comme tu dis, ça serait bien de pouvoir échanger deux-trois fois.
Enseignant	Oui, mais c'est aussi lié au fait qu'ici, il y a un noyau d'enseignantes qui bossent depuis longtemps ensemble et ont toujours fait comme ça. Donc toi, t'es jeune tu débarques, elles te filent le matériel mais tu te débrouilles avec ce qu'on t'a donné.
Etudiant	QU'utilisez-vous en français ?
Enseignant	L'île aux mots.
Etudiant	Et l'allemand ?
Enseignant	Grüne Max.
Etudiant	Est-ce que ça te convient de ne devoir utiliser qu'un moyen ? par exemple MMF ou s'exprimer en français, ça ne te dérange pas de ne pas trop pouvoir les utiliser ?
Enseignant	Non, je les avais utilisés en stage pis j'aimais pas.
Etudiant	Est-ce que cette manière d'harmoniser est bénéfique aux enseignants ? (propre à vous)
Enseignant	Oui, surtout quand tu débutes, c'est cool quand on te donne du matériel, pour commencer.
	Après tu perds un peu la liberté de faire comme tu veux parce qu'on fait les mêmes tests
	donc on doit corriger de la même façon. On a des différences de point de vue sur ce qui est
Familiana	important donc il y a des désaccords sur la pondération. Tu es obligé de t'adapter aux autres.
Etudiant	Est-ce que c'est bénéfique pour les élèves ? (mêmes éval')
Enseignant	Si tu fais les mêmes éval' pour tes élèves, ça te permet de voir où en sont tes élèves par rapport à d'autres classes. Ça peut être intéressant. Car au final t'es tout seul dans ta classe, tu te demandes : « est-ce que j'ai assez bien fait mon sujet ? est-ce que j'ai été au bout des choses, est-ce que j'ai été peut-être trop sévère ou au contraire trop gentille » puis ça, je
	trouve que ça te permet de situer tes élèves. Je ne sais pas si tu connais les ECE (épreuves communes d'établissement) ?
Etudiant	Non, je ne connais pas ça.
Enseignant	On les fait en janvier et en juin en français et en maths. Tous les élèves de 5 ^{ème} de l'établissement passent la même évaluation.
Etudiant	Quel est le but de cette ECE ? Est-ce ça compte ?
Enseignant	Oui oui, ça compte, mais je ne sais pas trop dire quel en est le but.
Etudiant	Au final, ce sont les seules véritables épreuves communes à l'établissement ?
Enseignant	Oui.
Etudiant	Le reste c'est la liberté.
Enseignant	Oui. Je pense qu'il y a une volonté d'harmoniser, faire une éval' commune, mais après aussi une préparation pour les ECR.
Etudiant	Donc en fait, les ECE et ECR sont comme des espèces de point à atteindre, des objectifs
ELUUIANT	communs, mais c'est à vous les enseignants de vous débrouiller pour amener vos élèves à ce niveau-là.
Enseignant	Oui, là je viens de recevoir les ECE, donc tu sais ce que tu dois préparer.
	1

Etudiant	Est-ce qu'il y a des contraintes imposées par ces programmes communs ? Est-ce que ça t'a déjà causé des problèmes ou des conséquences positives ?
	Ça peut être au niveau du rythme imposé, des différences de niveau des classes, ou autre chose
Enseignant	Ba cette année non car j'ai une bonne classe, donc je n'ai pas été stressée par le programme. Mais l'an passé, il y avait un exercice dans les ECE que j'avais planifié en mars, mais les autres en automne. Donc du coup j'ai dû vite faire ça avant, parce qu'il y avait dans l'ECE.
Etudiant	Est-ce que les élèves s'en sont bien tiré ?
Enseignant	Oui oui, mais ça peut être ça les inconvénients. On veut faire des épreuves communes, mais le reste ne suit pas forcément (programme à suivre).
Etudiant	C'est assez intéressant de voir qu'en 5-6, vous êtes assez libre et vous faîtes dans l'ordre que vous voulez. Que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques ? L'apprécient-ils ? oui, non, pourquoi ?
Enseignant	Je n'ai jamais eu de retour.
Etudiant	Il n'y a pas de pression des parents, est-ce qu'ils ne sont pas sur les dents par rapport aux corrections, est-ce qu'ils scrutent les différences ?
Enseignant	J'ai jamais eu de retour par rapport à ça. Ils regardent quand même beaucoup les pondérations. J'ai déjà eu des mots des parents « Pourquoi avez-vous attribué tant de points ici ou là ? ». Je ne pense tellement qu'ils se rendent compte qu'on essaie d'harmoniser. Mais quand on doit se justifier de telle ou telle attribution de points, c'est mieux d'être aligné avec les collègues. On peut s'appuyer sur le fait que tout le monde évalue comme ça. Ça m'est déjà arrivé.
Etudiant	Donc c'est pas la motivation principale pour laquelle vous harmonisez vos pratiques mais
Enseignant	Non, pas du tout mais c'est toujours bien d'être soudé avec les collègues. Surtout quand t'es jeune, les parents sont plus suspicieux donc c'est pratique.
Etudiant	Sinon, quelque chose à ajouter sur la collaboration ?
Enseignant	Moi des fois j'aimerai bien avoir un peu plus de collaboration. En allemand par exemple, tu suis la DGEO mais t'as pas c'est pas clairement dit ce qu'il faut faire.
Etudiant	Donc en fait, t'es pas certaine que ta méthode soit la bonne.
Enseignant	Voilà, donc je fais au mieux. Je collabore pas mal avec des copines qui bossent ailleurs. Donc c'est dommage dans cet établissement. Mais après, trop de collaboration, ça prend du temps mine de rien. Et pis tout dépend avec qui tu collabores, il y a des forts caractères et c'est pas facile de leur faire changer d'avis et ça va pas servir à grand-chose de s'efforcer de travailler ensemble.
Etudiant	Merci beaucoup.
Enseignant	De rien!

Interview MIA 2, Etablissement A

Etudiant	Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait par le passé ?
Enseignant	Oui, j'harmonise pour l'allemand.
Etudiant	Quelle a été l'impulsion de départ ? Est-ce une décision collective ? ou une directive
	provenant de la direction ?
Enseignant	Non, c'est une initiative personnelle.
Etudiant Enseignant	Cela concerne-t-il les séquences d'enseignement ? Le matériel ? Les évaluations ?
Enseignant	Principalement les évaluations, et de temps en temps les séquences, mais en fait on suit le plan de la DGEO.
Etudiant	Donc vous avez sensiblement les mêmes planifications ?
Enseignant	Oui, mais après, chacune amène de temps en temps quelque chose d'autre, il y a quand
	même des variantes. Mais on se base quand même les deux sur la planification qu'on a
	reçue. On fonctionne parfois par thèmes (Noël)
Etudiant	Donc vous aimez à garder quand même une certaine liberté dans votre enseignement.
Enseignant	Oui.
Etudiant	Ensuite, sous quelles modalités travaillez-vous avec vos collègues en cas d'harmonisation
	des pratiques, lorsque vous mettez ça en place, sous forme de réunion ? D'une élaboration
	commune ? Donc vous discutez ensemble ou bien encore d'un simple partage des tâches ?
Enseignant	Ben vu qu'on a reçu celles de la DGEO, on suit vraiment le plan pis quand on a vraiment des
	questions ou qu'on prépare les évaluations ensemble, on fait beaucoup par téléphone ou
	par mail car nous n'avons pas les mêmes jours d'enseignement.
Etudiant	Et les évaluations seront exactement les mêmes.
Enseignant	Oui. Elle fait une partie, moi une autre partie et on s'envoie par mail.
Etudiant	Et vous vous mettez d'accord sur l'ensemble ?
Enseignant	Oui.
Etudiant	Mais vous devez vous adaptez à ce l'autre enseignante a fait ?
Enseignant	Oui
Etudiant	Très bien. Etes-vous satisfaite de cette organisation ?
Enseignant	Pour l'allemand, oui.
Etudiant	Pour quelle(s) raison(s) ?
Enseignant	Car c'est assez rassurant de faire les mêmes évaluations, et vu que c'était la première année,
	enfin il y a deux ans, c'était la première fois qu'on essayait ce matériel. En fait, on avait pas
	mal de questions car on savait pas trop où on allait, donc c'est plutôt rassurant de faire
Etudiant	quelque chose à deux. Et pour le français ? Satisfaite ?
Enseignant	Non!
Etudiant	Pourquoi ?
Enseignant	Parce qu'on n'avait pas les mêmes classes, pas le même genre d'élèves et qu'on avançait à
Liiseigilalli	des rythmes différents. Et au final, on n'arrivait pas à se mettre d'accord en ce qui concerne
	les évaluations.
Etudiant	Du coup, il y avait soit une classe qui était freinée par l'autre classe qui était moins forte, soit
	l'autre classe était stressée par rapport au niveau de la classe ayant plus de facilité ?
Enseignant	Voilà, exactement.
Etudiant	Pour les moyens utilisés pour l'enseignement, qui décide ? Est-ce que ce sont les chefs de
	file, les enseignants entre eux ou encore de la direction ?
Enseignant	Alors pour le français, c'est venu de la DGEO, qui a transmis à la direction, qui nous a fait
	tester le matériel, donc il y avait l'île aux mots et « mon manuel de français ». Ces moyens
	ont fait l'objet de test de 4 enseignantes, qui ont fait un retour. De là s'ensuivit un vote, on
	a voté pour l'IAM, parce que c'était le « moins pire des deux ».
<u> </u>	Pour l'allemand, nous n'avions pas le choix (qu'un moyen en 5-6, Grüne Max).
Etudiant	Quels sont les points positifs de ce vote ?
Enseignant	Qu'en théorie, on fait toutes la même chose, mais c'est seulement en théorie, je pense.
Etudiant	En quoi cette harmonisation des pratiques est-elle bénéfique aux enseignants, selon vous ?

Enseignant	Je pense que pour les jeunes enseignants, ça donne une ligne de conduite, parce que quand
	on se retrouve face au PER et qu'on ne connaît pas du tout où on doit aller, cela nous aide.
	Et puis c'est rassurant.
Etudiant	Quelle est la raison principale de ces préparations conjointes, qu'est-ce qui motive
	réellement la création de ces préparations conjointes ? Est-ce qu'il y a autre chose que cette
	recherche d'assurance quand on est jeune ?
Enseignant	Peut-être que si on a des parents qui nous embêtent, on peut dire : « on fait la même chose
	que la collègue, et on a pris une décision à deux, ou à plusieurs ». Donc par rapport aux
	parents, on a plus de poids d'être à plusieurs que seule, surtout en cas de conflit.
Etudiant	En quoi cette méthode est-elle bénéfique aux élèves ?
Enseignant	Peut-être s'ils déménagent, ils en sont au même point.
Etudiant	Y a-t-il un souci d'égalité pour les élèves au niveau du collège, lors des préparations
	communes? Est-ce que vous vous dîtes qu'il faut que ce soit pour tout le monde pareil quand
	vous les faîtes ?
Enseignant	Non, je ne pense pas, parce-que même si on a les mêmes préparations et le même matériel,
Luscignalit	on est toutes différentes, donc finalement, je ne suis pas sûre que ça soit une question
	d'égalité pour les enfants.
Etudiant	Quelles sont les contraintes imposées par ces programmes communs? Rythme
Liudiani	imposé/différence de niveau des classes ?
Enseignant	Les deux! Ce n'est pas toujours facile d'avoir le même rythme, et pis des fois on a des classes
Luscignalit	qui fonctionnent mieux d'autres.
Etudiant	Donc lorsque vous utilisez du matériel de la DGEO qui vous impose quand même de faire des
Ltudiant	préparations communes, vous gardez quand même une certaine part de liberté au niveau
	du rythme, et au niveau des variantes, pour que ce soit plus personnalisé à la classe
Enseignant	Oui, et on prend d'autres fiches, qui proviennent d'autres cantons pour ajouter, qui ne sont
Liiseigiiaiit	pas forcément issus de la planification.
Etudiant	Avez-vous ne conséquence positive et/ou une conséquence négative provoquée par cette
Ltudiant	pratique en tête ?
Enseignant	Pour les enfants ou pour les adultes ?
Etudiant	Pour les enfants.
Enseignant	() Joker, je ne sais pas.
Etudiant	Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants,
Ltadiant	l'apprécient-ils ? Oui/non ?
Enseignant	Je pense qu'ils l'apprécient, mais ils ne sont pas forcément au courant, c'est aussi rassurant
Liiseignant	de se dire que son enfant ferait la même chose dans les classes.
Etudiant	Les parents d'élèves jouent-ils un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs
Ltadiant	pratiques?
Enseignant	Non, aucun. On ne les consulte pas du tout, on ne va pas leur demander leur avis.
Etudiant	Mais si je reviens à avant, ce n'est pas la raison principale de l'harmonisation mais ça permet
Leadiane	quand même de faire bloc en cas de conflit, ça a ce côté rassurant.
Enseignant	Oui, mais ce n'est pas la raison principale.
Etudiant	Très bien, avant de terminer l'entretien, avez-vous quelque chose à ajouter ?
Enseignant	Ben je pense que ce n'est pas facile de toujours collaborer et que, surtout en 5-6 on n'a pas
=	tellement l'habitude, on a l'habitude de fonctionner à notre manière, et qu'on est souvent
	seul maître à bord et qu'on a envie de faire comme on veut, sans devoir collaborer.
Etudiant	Et vous vous sentez plus confortable dans votre métier de tous les jours comme ça ?
Enseignant	Oui, et je peux aussi ajouter que, deux fois par année, on a des épreuves communes à tout
-113ciBilant	l'établissement. Là, il y a deux enseignantes qui proposent un test pour tout le monde, et
	qu'ensuite on se voit toutes les enseignantes concernées par les 5 ^{ème} , on élabore d'une
	correction et d'une échelle communes, et là, malgré tout, lors des corrections communes où
	on se dit : « on doit faire ça », certaines ne sont pas tellement d'accord et dans leurs classes,
	font comme elles veulent.
Etudiant	Au niveau de l'échelle ?
Enseignant	Non, au niveau des corrections, elles ne vont pas forcément respecter ce qui avait été prévu.
	, and the provide

Etudiant	D'accord, donc là encore, cette notion de collaboration et d'harmonisation des pratiques se
	heurte à la liberté du métier
Enseignant	Oui, cette collaboration a des limites. On a toujours eu l'habitude de tout décider tout ce qu'on fait. Malgré le fait qu'on se rassemble, certaines vont encore garder leur fonctionnement.
Etudiant	Merci pour vos réponses !
Enseignant	De rien.

Interview MIA 3, Etablissement A

Etudiant	Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait par le passé ?
Enseignant	Oui, nous le faisons actuellement.
Etudiant	Quelle discipline sont-elles concernées ?
Enseignant	En ce qui me concerne, ce sont le français et les mathématiques.
F. I' .	
Etudiant	Est-ce que vous harmonisez vos séquences d'enseignement ? Ou cela concerne seulement les évaluations ?
Enseignant	On harmonise les évaluations, ce qui induit qu'on harmonise aussi les séquences
	d'enseignement puisque c'est directement en rapport. On se met d'accord du sujet que l'on
	va enseigner au même moment.
Etudiant	Est-ce que les évaluations sont communes à toutes les classes du même niveau ?
Enseignant	Oui, tous les TS. Les tests principaux sont communs à toutes les classes.
Etudiant	Tous les tests ?
Enseignant	Pas les TA, on est libre.
Etudiant	D'accord, en ce qui concerne le matériel, est-il le même pour tout le monde ?
Enseignant	Dans notre collège oui.
Etudiant	Pour le français, c'est l'île aux mots.
Enseignant	Cela a été décidé par les enseignants ou par la direction ?
Etudiant	Au début, on nous proposait mon manuel de français et l'île aux mots, on avait voté. J'étais
	pour l'IAM et on avait perdu à une voix contre MMF. On a exploité ce matériel pendant une
	année pas plus parce que ça ne nous convenait pas du tout. Même ceux qui avaient voté oui
	n'étaient pas satisfaits. Ce qui fait qu'après, on a redemandé, on a dû insister pour obtenir
	l'IAM. Et je trouve qu'il est quand même plus utilisable que MMF. Quand bien même ça reste
	très modeste ce qu'on nous propose d'un point de vue masse d'exercices.
Etudiant	Ça touche à tout, mais petites quantités quoi.
Enseignant	Une page, un sujet c'est pas assez. Donc on doit énormément photocopier.
Etudiant	Et vous les partagez entre collègues.
Enseignant	Pas forcément, on partage nos documents mais c'est souvent chacun va de son côté avec
	son dossier. Et ce qui est pénible dans tout ça c'est que je prends comme exemple mon
	dossier sur la pronominalisation. Je m'aperçois que mon dossier va trop loin par rapport à
	ce qu'on va leur demander, parce que les objectifs du PER ne sont pas forcément super précis non plus, si on se fie uniquement au matériel, on va pas loin, par rapport à ce qu'on a connu
	avant. Faut faire la part des choses.
Etudiant	Le niveau d'exigences a diminué
Enseignant	Si on se référait au matériel officiel, on diminuerait drastiquement nos exigences oui.
Etudiant	Donc il y a que les enseignants expérimentés qui ont un bagage de matériel, qui ont des
	ressources
Enseignant	Oui, c'est précieux. D'ailleurs, quand le nouveau matériel est sorti, on nous a fortement
	conseillé de garder notre ancien matériel.
Etudiant	Pensez-vous que c'est bénéfique ou que cela peut, à contrario, imposer des inconvénients
	le fait d'avoir tous ces TS communs ?
Enseignant	Le côté bénéfique, c'est qu'il n'y a qu'une personne qui investit de son temps pour créer un
	test. Par contre, normalement on va enseigner dans la même direction, je pense aux
	mathématiques, c'est pas toujours simple. La collaboration ça peut être pénible, parce-que
	si on nous donne un test où y'a pas mal d'erreurs, on est vite noyés sous le papier. Je ne suis
	pas la seule à être noyée sous le papier, et puis, par rapport aux élèves, c'est vrai que je suis

	toujours sceptique car ils peuvent vite se passer les réponses, d'une classe à l'autre, ils savent très bien comment cela fonctionne, et ce côté-là me dérange beaucoup.
Etudiant	Est-ce qu'il y a un autre aspect qui vous dérange dans cette façon d'évaluer tous les élèves à la même enseigne ?
Enseignant	Alors on peut avoir la même matière à enseigner sans avoir la même manière de l'enseigner, donc ça vaut ce que ça vaut. Après on peut quand même donner notre avis sur le test que le collègue nous propose, donc on essaie d'harmoniser un peu tout ça que ça explique toutes ces versions. On se dit, ouh mais là c'est peut-être un peu trop difficile parce-que Donc ce
Farraliana	côté-là plusieurs regards sur un test, je trouve bénéfique.
Etudiant Enseignant	Et pis c'est positif pour le gain de temps pour les enseignants. Après c'est un gain de temps par rapport à la présentation par rapport aux tests
Liseignunt	d'aujourd'hui parce que je suis une ancienne enseignante, mais quand on voit, mais j'sais pas moi, là on va faire un test sur le dialogue, quand je vois ce que la collègue propose, c'est énorme comme recherche, parce qu'on nous donne peu de moyens pour préparer les tests, faut aller chercher, faut être créatif, avoir des idées.
Etudiant	Qu'est-ce qui motive ces préparations conjointes pour les TS à votre avis ?
Enseignant	Alors déjà c'est obligatoire. La direction nous oblige.
Etudiant	Mais quel est le but recherché par ces préparations conjointes ?
Enseignant	Pour que tous les élèves soient évalués de façon identique. Ça vaut ce que ça vaut, encore une fois ils peuvent se passer les réponses.
Etudiant	Donc c'est dans un souci d'égalité ?
Enseignant	Oui, exactement. C'est aussi par rapport à l'orientation, faut qu'ils aient tous le même nombre de notes, en tout cas pour les TS, pas pour les TA. On nous oblige.
Etudiant	Et quels sont les points négatifs hormis le fait qu'ils se passent les tests ?
Enseignant	Le point négatif c'est à quelle semaine passe-t-on le test ? Telle ou telle classe est partie en camp donc ça décale, cette classe a perdu un certain nombre de périodes pour une conférence ou un spectacle, et puis après on essaie de faire passer les tests dans un laps de temps de 2 semaines. Après il y a les absents, donc il faut attendre sur les collègues pour rendre les tests. Cela nous donne des décalages avec les échéances. C'est pas pratique. Ils veulent aussi avoir leurs notes ce qui est compréhensible. Parfois il y a de nouveau des réunions pour corriger de la même manière, ce qui prend encore du temps.
Etudiant	Les parents jouent-ils un rôle dans le choix d'harmonisation ?
Enseignant	Ça va encore, de ce côté-là on est encore tranquille. Parfois on doit attendre des collègues pour avoir la même correction qu'eux afin que les parents n'aient pas de réclamations. Des fois, ils ont des arguments qui se basent sur des comparaisons, ce qui peut parfois poser problème mais on s'en sort bien.
Etudiant	En quoi cette méthode d'harmonisation est-elle bénéfique pour les enseignants ?
Enseignant	Je ne sais pas, ça peut être un garde-fou pour les nouveaux enseignants style « faut garder le rythme du programme », même avec quelques années d'expérience, on peut se faire prendre par le programme, les échéances, pas simple à garder. Cela permet aussi un échange de documents, peut-être pas suffisamment.
Etudiant	Est-elle bénéfique aux élèves ? cette méthode de régulation.
Enseignant	Il y a ce côté équité pour les élèves. Après chaque enseignant a sa manière d'enseigner. Moi, j'ai la réputation d'être exigeante en mathématiques alors que d'autres n'ont pas les mêmes attentes.
Etudiant	Donc ça n'est pas forcément bénéfique
Enseignant	Non parce-que le matériel est une chose après il y a la manière d'enseigner qui en est une autre.
Etudiant	Avez-vous une conséquence positive et/ou négative en tête provoquée par l'harmonisation des pratiques ?
Enseignant	On a eu quelques années une enseignante qui avait sa manière de faire qui devait faire un test, mais nous avions dû le refaire car nous n'avions pas les mêmes exigences. C'était

	négatif, car si c'est pas notre tour de faire, on n'est pas content et on doit retoucher. La collaboration a ses limites selon si on joue le jeu ou pas quand on reçoit le test d'un-e collègue. On doit le faire comme un élève, certains enseignants ne font que regarder et disent « ah il est beau ton test » mais il faut qu'ils jouent le jeu sinon l'échange n'est pas fructueux. Il faut juger de la difficulté du test ainsi que de vérifier d'éventuelles erreurs ou exercices/consignes pas claires. On regarde aussi le temps que cela prend, on doit estimer le temps que va prendre le test, car nous devons nous mettre à la place des élèves.
Etudiant	La collaboration peut être inefficace si on ne s'y applique pas. Cela implique d'autres choses que les enseignants n'ont peut-être pas appris à l'école normale ou à la HEP. Il y a une certaine manière de faire.
Enseignant	Oui et on a dit « c'est important de le faire » cela permet de juger l'outil avec lequel nous allons évaluer les élèves. Des collègues ne jouent pas le jeu et c'est très dommage, c'est une source d'énervement, d'agacement énorme me concernant car c'est le boulot des autres qui a un impact sur le mien.
Etudiant	A contrario dans le passé on était seul maître à bord, est-ce que c'était plus simple ?
Enseignant	Nerveusement, c'était plus simple, après peut-être plus risqué, il y avait des inspecteurs qui venaient voir les cahiers. Mais il n'y a plus tellement de contrôle sur le fond. Après il y avait des enseignants qui n'avaient pas fait la HEP. On avait cette collègue qui venait de France, je trouvais que son travail était approximatif, et son travail impactait le mien.
Etudiant	Quand c'est le tour d'un collègue de faire le test, on n'a pas le choix, on peut pas le modifier
Enseignant	Oui, on peut le modifier, mais seulement nous devons refaire une concertation. Moi j'aime qu'on soit précis en géométrie. Des collègues se contentaient de ce qu'on leur proposait, mais moi pas. Je veux respecter mes élèves en leur donnant un test correspondant à ce que l'on fait en classe. Des fois, je refaisais de mon côté. Certes, ce n'est probablement pas la meilleure façon de faire mais si ça se trouve, j'y serai encore à demander qu'on modifie. Ça c'est le côté pénible, les écarts d'exigences.
Etudiant	Pour résumer un mot de la fin sur l'harmonisation ?
Enseignant	Il y a des côtés positifs, comme on disait les échanges, l'équité. Les côtés négatifs, la collaboration n'est pas toujours simple.
Etudiant	Donc c'est vraiment le métier qui change.
Enseignant	Oui, par rapport à il y a 20 ans en arrière, le métier a considérablement changé, mais on s'y fait!
Etudiant	Merci beaucoup pour avoir répondu à ces questions !
Enseignant	Mais de rien!

Interview DIRECTEUR A, Etablissement A

Etudiant	Alors bonjour monsieur le directeur. Merci pour votre disponibilité pour la réalisation de cet
D:	entretien. Les enseignants de votre établissement harmonisent-ils leurs pratiques ?
Directeur	Alors, les enseignants de 1 à 6, parce qu'il est important de les différencier avec les 7-8. Il y a une harmonisation des 1 à 6, qui est une petite harmonisation si je puis dire. C'est-à-dire
	qu'en 3 ^{ème} et 6 ^{ème} année, ça c'est la direction qui l'a décidé, on met 2 fois par année en place
	des ECE (épreuves communes d'établissement). Ce qui permet de faire en sorte que chaque
	classe de même degré atteigne à un moment donné les mêmes objectifs. Pas que dans
	certaines classes on commence par certains objectifs et dans d'autres classes par d'autres. Il
	y a quand même une progression dans le PER, il faut atteindre certains objectifs à certains
	moments. Donc on balise par deux ECE, une en janvier et une en juin.
Etudiant	Quelles disciplines cela concerne-t-il ?
Directeur	Cela concerne les maths et le français.
Etudiant	En plus des épreuves cantonales de référence qui ont lieu en 6 ^{ème} année si je ne m'abuse ?
Directeur	Alors il y a ECR en 4 ^{ème} et en 6 ^{ème} année. Donc c'est en plus pour les 4 ^{ème} qui ont 2 ECE + une
	ECR, tandis qu'en 6ème on ne fait les ECE qu'en janvier car les ECR cette année-là sont quand
	même très conséquentes. Après, au niveau de l'harmonisation, je dirai que en 1-2, on a des
	concertations, au niveau des sujets, du matériel (échange de ressenti, expériences) lire, dire, écrire. Faut bien harmoniser un peu.
Etudiant	Donc, si je puis résumer, les enseignantes se concertent afin d'élire un moyen.
Directeur	Alors lire, dire et écrire a été proposé par le département. Chez nous, via la direction, on a
	insufflé une petite directive qui dit : utilisez ce moyen. On fait des visites de classe, on
	n'impose pas mais on encourage. Après, en 1-2 y'a une grande liberté de mise en place du
	travail. Maintenant on a des objectifs, avant c'était juste de la socialisation. On essaie quand
	même de mettre en place des lignes directrices. Après pour les 3-6, on a eu il y a quelques
	années « Que d'histoire », c'est le moyen de français 3-4 qui fut imposé, et en 5-6 on a fait un travail aussi, et on a choisi l'île aux mots, parmi mon manuel de français et puis s'exprimer en
	français. Bon s'exprimer en français, il est encore utilisé en parallèle.
Etudiant	Il y a beaucoup d'enseignantes qui vont piocher là-dedans.
Directeur	Voilà on peut piocher là-dedans, surtout pour le travail de production écrite.
Etudiant	De la 3 ^{ème} à la 6 ^{ème} année, il y a une base commune qui est l'île aux mots, après il y a une
	grande liberté qui est quand même encore laissée aux enseignant-es pour être à l'aise et
	puissent choisir ce qu'elles préfèrent dans d'autres moyens, d'autres possibilités.
Directeur	Voilà tout-à fait, maintenant il y une harmonisation au niveau des moyens du français, les
	autres moyens
Etudiant	Pour l'allemand notamment ?
Directeur	Alors après pour l'allemand, ben on fait comme le département, on ne peut pas tellement
	faire autrement
Etudiant	Mais en 7-8 c'est junior et Grüne Max non ? ou je me trompe
Directeur	Oui c'est ce que j'ai vu dernièrement.
Etudiant	D'accord
Directeur	Donc, là il y utilisation de moyens qui sont cantonaux, ça c'est clair. Alors en 3-6,
	l'harmonisation est forte, surtout en français et maths, comprenant les épreuves communes
	puis avec les ECR bien-sûr. Alors en 7-8, il y a beaucoup plus de collaboration entre
	enseignants d'une même branche, quand on a deux ou trois classes parallèles, les enseignants
Etudiant	vont se concerter. Y a-t-il des épreuves communes d'établissement pour les 7-8 ?
Directeur	Non, mais par contre les enseignants font souvent des tests communs.
Etudiant	Mais ça n'est pas obligatoire ?
_tadiuiit	mais ga it est pas obligatorie .

Directeur	Non, ce n'est pas obligatoire mais c'est un mode de fonctionnement, j'vois parce que c'est la première fois que j'ai des 7-8, je vois que les enseignants ont cette envie de collaborer et de travailler ensemble, donc on ne peut qu'encourager ceci. Mais on n'a pas mis en place d'ECE, vu que les enseignants collaborent énormément en plus des ECR. Par contre on n'impose pas que des tests communs. On laisse les enseignants ajouter quelques notions par rapport au tronc de base.
Etudiant	Est-ce qu'il y a des préparations conjointes en 7-8 comme on peut les apercevoir dans des classes de 5-6, par rapport à l'ordre dans lequel les objectifs sont abordés ? Afin que les enseignants aillent dans le même ordre ?
Directeur	Oui en 7-8 ^{ème} si vous allez sur educanet, il y a des plans préparés. Généralement les enseignants se basent sur ça, on n'a pas de chef de file nous, car c'est plutôt pour les 9-11. Les enseignants se réfèrent à ce découpage présent sur educanet2.
Etudiant	Est-ce qu'on met beaucoup en place des préparations communes à moyen ou long terme, par exemple pendant 6 semaines on va faire tel ou tel thème ? Et à la fin on va mettre un test plus ou moins à la même semaine ?
Directeur	Alors je pense que les enseignants de français et de maths se concertent en 7 et 8 ils fixent une semaine pour le test. Cela fonctionne par des groupes d'enseignants qui fonctionnent ensemble. C'est un enseignant qui fait le test. Je pense que ça va bien quand c'est pour 2, voire 3 classes maximum. Après c'est trop, il peut y avoir trop de différences.
Etudiant	Quelles sont les raisons/motivations principales de ces préparations conjointes, à votre avis ?
Directeur	Pour les enseignants, je pense que ça les rassure, ça les guide dans les progressions, on voit de plus en plus que l'enseignant n'est plus à la tête d'une classe de la même manière qu'avant, seul maître à bord, il peut tout faire. Maintenant, un enseignant à la tête d'une classe, il a besoin de collaborer, d'échanger avec les autres. C'est un plus pour les enseignants. Je crois que les enseignantes qui sortent de la HEP ont appris à collaborer. Avant on était à l'école normale, on n'apprenait rien de tout ça.
Etudiant	On peut voir au travers des lectures que pour les enseignants novices, c'est plus facile d'entrer dans le métier grâce à cette collaboration, notamment au niveau des échanges de moyens car les enseignants expérimentés ont plus que le simple matériel qui a été mis en place récemment, ils ont aussi du matériel du passé, une richesse au niveau des ressources.
Directeur	Si l'enseignant expérimenté ne se focalise pas sur ce qu'il faisait avant et qu'il pense pas que c'était mieux, je pense que l'échange est tout à fait profitable. Il peut montrer une autre manière d'approcher un sujet, il peut apporter des compléments, il peut approfondir. Celui qui est expérimenté et qui ne veut qu'utiliser son nouveau moyen, il va occulter le nouveau moyen, si c'est vraiment un échange s'il y a un regard qui est posé sur ces nouveaux moyens.
Etudiant	Est-ce que les parents d'élèves jouent un rôle dans la mise en place de cette collaboration et cette harmonisation ?
Directeur	Oui, je pense que nous on a mis en place, aussi dans le but de rassurer les parents. Eviter que les parents soient sans cesse en train de comparer, ils sont exigeants, je reçois chaque année des lettres de parents qui voudraient que leur enfant soit dans telle ou telle classe avec tel ou tel enseignant-e, et si on creuse un peu, on s'aperçoit que ce ne sont que des ouï-dires, que ce soit les voisins ou les amis. C'est pour atténuer ces comparaisons, pour montrer qu'on suit les mêmes objectifs, après c'est clair que chaque enseignant est différent, a son bagage pédagogique, un certain caractère.
Etudiant	Les parents ont peur que leur enfant tombe dans une classe dont le prof serait le seul maître à bord et qui pourrait avoir une manière spéciale d'enseigner
Directeur	Oui, peut-être que pour certains ça peut faire peur, après je crois que les parents voient tout de suite la fin de la scolarité pour leur enfant. S'ils ont l'impression dès le début que l'enseignant ne fait pas comme les autres.
Etiudiant	Cette méthode de régulation est-il bénéfique aux enseignants ?
Directeur	Oui, dès qu'on fait tomber les barrières du changement, faire accepter cette collaboration. Tant que vous avez des gens qui n'y voient pas d'intérêt, qui freinent c'est pas bénéfique. Au début quand on a mis en place cela, ç'a n'a pas été bien accueilli car perçu comme une ingérence dans leur métier. Mais finalement maintenant, on voit en 3-4 les enseignants nous

	disent ah mais c'est moins intéressant car on a au moins un grand test pour tout le monde. Donc maintenant, les gens y voient de l'intérêt, il faut convaincre les enseignants.
Etudiant	On observe aussi beaucoup de collaboration dans les petits collèges, des décloisonnements
	etc
Directeur	Oui, ajoutez à cela les enseignants spécialisés qui interviennent dans les classes, aider tel ou
	tel élève, participer à un moment de classe, donner un appui.
Etudiant	Ça fait partie de la collaboration
Directeur	L'enseignant a dû ouvrir sa classe, une fois qu'il a fait le pas il en voit les bénéfices. Il y a aussi
	de la collaboration entre les degrés, des ateliers de cuisine mélangeant petits et grands, les
	grands qui vont lire des histoires à des petits ça aide aussi à la bonne entente dans un
	collège. Un bon climat est bénéfique aux enseignants, à l'ambiance de travail, et cela se
	répercute sur les élèves.
Etudiant	Avez-vous une conséquence négative ou contraignante qui vous vient à l'esprit qui pourrait
	découler de cette harmonisation des pratiques ?
Directeur	Je pense que si on impose tous les tests communs, je pense que cela devient contraignant
	pour les enseignants, qui perdent en autonomie. C'est vrai qu'on a les mêmes objectifs, mais
	chacun a des sujets qu'il va aborder d'une manière spécifique. Il y a de l'intérêt personnel
	aussi. Cela empêche peut-être une créativité de faire à tout prix que les tests soient
	identiques. Il faut que cela vienne des enseignants eux-mêmes.
Etudiant	Est-ce qu'il peut y avoir des soucis d'alignement curriculaire, que tout ce qui est fait en classe
	soit évalué, s'il y a des différences au niveau de certains sujets ?
Directeur	Je pense qu'il ne faut pas trop de collaboration entre les classes pour une branche secondaire
	comme la science ou la géographie. Certains vont aller plus loin que d'autres. En français je
	pense que c'est plus facile. Il faut des collaborations de 2 ou 3 classes max. Il est difficile de
	tenir des sujets comme ça et que tout le monde soit prêt au même moment. (branches
	secondaires). Si on prend trop de classes, on va générer du stress, vite faire un exercice, ce
	n'est pas bon pour les élèves. Vaut mieux que les enseignants fassent le test à leur manière dans ce cas-là.
Etudiant	On peut constater que les directions sont quand même les principaux maîtres à bord. Ça peut
Ltuulalit	vraiment changer d'un établissement à l'autre. On voit que vous êtes une direction qui
	encourage l'harmonisation mais toujours dans une certaine mesure. Tandis que dans d'autres
	établissement, certaines directions sont peut-être plus axées sur l'harmonisation.
Directeur	Oui, elles fonctionnent avec des chefs de file, c'est plus restrictif, cela ne m'intéresse pas
	tellement d'imposer tous les tests communs.
Etudiant	Alors merci pour avoir répondu à mes questions.
Directeur	Merci!

Entretien ELLIE 1, Etablissement B

PARTIE A

ETUDIANT: Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait auparavant?

ENSEIGNANT: Oui

ETU : Oui, alors qu'elle a été l'impulsion de départ, est-ce une décision collective ou une directive provenant de la direction ?

ENS: Alors dans cet établissement, c'est une directive venant de la direction j'ai plutôt l'impression. Après, je ne sais pas si on peut vraiment parler de collaboration entière; il y aussi beaucoup de partage de tâches. Donc ça dépend, il y a des collègues avec qui je collabore plus facilement que d'autres, ça dépend peut-être aussi du feeling.

ETU: Quelles sont les branches concernées?

ENS: Alors, il y a en allemand, où en plus là on fait du dédoublement. Donc on est obligés de collaborer. Les sciences, où là c'est beaucoup plus du partage de tâches, j'ai l'impression, enfin vraiment de la répartition plutôt que de la collaboration mais y'a quand même des moments où on collabore. Il y a en maths... et en anglais, mais ça dépend, c'est moins structuré. Disons qu'en anglais, ce n'est pas imposé comme par exemple pour les maths, sciences et allemand qui sont du groupe 1. Donc, tout ce qui est groupe 1 en fait c'est obligatoire, mais groupe 2 c'est plus libre.

ETU : D'accord. Ça revient un peu sur ce que vous avez dit ; cela concerne-t-il les séquences d'enseignement ? Le matériel ? Les évaluations ? Autres ?

ENS: Alors les évaluations c'est de toute façon commun pour le groupe 1. Après de nouveau, c'est souvent une personne qui fait le test puis après on reprend tous ensemble et on regarde si on est d'accord ou non. C'est un certain moment de la collaboration, mais sur le plus gros du travail j'ai plus l'impression que c'est de la répartition de tâches.

ETU: Donc c'est surtout pour les évaluations?

ENS: Oui. Bon, en maths il y a aussi pas mal de fiches qui sont mises sur le serveur et pis on peut aller regarder.

ETU: D'accord, donc le matériel aussi?

ENS : Voilà le matériel aussi. Ça dépend des branches ; en sciences il y a le matériel aussi et en allemand... Ça dépend avec qui (rires).

ETU: Ok. Sous quelles modalités travaillez-vous avec vos collègues en cas d'harmonisation des pratiques ? C'est-à-dire réunion, élaboration commune...

ENS: Alors on a des réunions ; à peu près une par thème. Au début de l'année y'a beaucoup de réunions, et puis pendant l'année c'est un peu réparti selon les thèmes.

ETU: Êtes-vous satisfait-e de cette organisation?

ENS: Mmh... En grande partie, vu le fonctionnement, oui. On ne peut pas espérer quelque chose d'autre, vu le fonctionnement de l'école et du système scolaire. Il y aussi une bonne entente donc ça aussi c'est très bien. Donc je suis plus ou moins satisfaite : plus que pas.

ETU : Alors je vais vous demander pourquoi en êtes-vous satisfaite ?

ENS: Déjà parce que la plupart des enseignants ont plus d'expérience. Bon, en même temps c'est normal puisque je viens de commencer. Mais j'ai aussi le soutien moral d'une autre collègue qui a commencé, et ça c'est quand

même bien de pas être seul avec peu d'expérience. Il y a déjà ce partage d'expérience, ils savent si les exercices fonctionnent bien ou non ; ils me donnent souvent des astuces. Il y a une bonne entente, puis si j'ai des questions, ils sont toujours là pour le répondre dans toutes les branches. Il y a toujours quelqu'un qui est là pour m'aider.

ETU : Bien. Donc tout ceci sont plutôt des points positifs ; est-ce qu'il y aurait des points négatifs concernant cette organisation ?

ENS: Alors je trouve justement que c'est trop partage de tâches, ce n'est pas assez collaboratif. Je trouve qu'on pourrait plus essayer de faire des trucs... bon ça sort un petit peu du sujet, mais d'aller dans d'autres branches, d'autres degrés et puis faire plus de collaboration entre les classes. En fait, il y a un peu une ligne, un fil rouge et puis on doit suivre ce fil rouge, mais tous ensemble. Je ne trouve pas que ça part réellement sur une base de collaboration ça en fait.

PARTIE B

ETUDIANT : Très bien, d'accord. Qui décide des moyens à utiliser ? Est-ce que c'est la direction, c'est vous c'est l'établissement, l'Etat ?

ENSEIGNANT : Alors ça dépend lesquels ?

ETU : Je sais qu'il y a les moyens de base, comme « L'île aux mots » pour le français. Ma question c'est plutôt : qui décide des autres moyens ?

ENS : Alors pour les sciences, vu qu'il n'y a pas vraiment de moyen fixé, enfin il y a « Odysseo » mais, euh, vu qu'on sait que la plupart des établissements ne sont pas satisfaits de ce bouquin et qu'il est en train justement d'être remplacé. Là, c'est quelque chose qui est imposé par l'établissement. C'est le chef de fil qui dirige ça. Donc on a des documents qui sont propres à l'établissement et qui ont été conçus par les enseignants ici.

ETU : Alors je sais que vous enseignez également l'allemand. Est-ce qu'en allemand par exemple, vous avez « Junior ». Avez-vous le droit d'utiliser d'autres fiches d'anciens moyens, d'anciens livres ?

ENS : Non alors on ne m'a jamais dit que je devais rester dans le « Junior ». Si je crée moi-même une fiche ça ne pose pas de problème. En tout cas, je n'ai jamais entendu que je n'avais pas le droit. C'est comme les maths ; en maths bien sûr il y a le moyen, mais il y a aussi beaucoup de fiches supplémentaires qui ont été conçues par des enseignants ici. On suit le fil rouge du moyen, mais on n'hésite pas à rajouter des éléments.

ETU: D'accord. J'ai un peu anticipé la suite ; j'allais vous demander si c'était imposé ou libre ?

ENS : Plutôt libre. Car si on utilise pas exactement « Junior », je ne pense pas qu'ils puissent vraiment nous embêter, dans le sens où on aurait atteint les objectifs. Donc ça dépend des branches, mais dans les branches que j'enseigne qui sont : la sciences, l'allemand, les maths, la géographie et l'anglais je suis relativement libre.

ETU : Et qu'est-ce que vous pensez de cette liberté ? Quels en seraient les points positifs pour commencer ?

ENS : Je trouve que c'est bien parce que s'il y a un exercice qui ne me parle pas, je peux le modifier et le mettre à ma sauce. Ou alors s'il y a un exercice qui est vraiment bien, ou alors un projet, typiquement je pense plutôt aux langues. Par exemple, du théâtre ou des activités comme ça, on est libres de le faire.

ETU: D'accord. Et alors des points négatifs de cette liberté, s'il y en a?

ENS: On pourrait se sentir perdu. Sauf qu'en l'occurrence, vu la structure de l'établissement, je ne me sens pas perdu parce qu'il y a beaucoup de choses qui sont autour. Il n'y a pas que les moyens dans l'établissement ; il y a pleins de classeurs mis à disposition. On discute aussi beaucoup avec les collègues, par exemple en allemand, je suis toujours en train de parler avec les autres. Vu que je fais plusieurs dédoublements dans des classes, je vois ce que les autres font et ça m'apporte aussi des idées. Donc finalement, il n'y a pas vraiment de négatif. A part un ou deux moments où je me suis senti perdu.

PARTIE C

ETUDIANT : D'accord. En quoi cette harmonisation des pratiques est-elle bénéfique, ou non, aux enseignants selon vous ?

ENSEIGNANT: L'inconvénient c'est que ça prend du temps! C'est pour ça que j'ai l'impression que les enseignants sont un petit peu réticent à cela.

ETU: Au fait d'harmoniser?

ENS: Oui.

ETU: Parce que ça prend du temps?

ENS: Ça peut prendre du temps je pense.

ETU: D'accord, et alors y'a-t-il un côté bénéfique?

ENS: Oui, bien sûr. Qu'est-ce que vous entendez exactement par harmonisation? De la collaboration?

ETU: C'est le fait de partager des moyens, les tests en communs, toutes ces choses que vous faites ensemble au lieu de seul. Je parle de ce travail que vous faites entre vous, pour ensuite le partager à vos classes respectives.

ENS: Oui alors justement, je trouve qu'on s'apporte des idées les uns aux autres et ça c'est vraiment top. Quand on commence et qu'on a une structure et on dit que « là, il faut qu'on fasse un test commun », qu'on nous donne un peu un fil rouge et qu'on avance avec les autres ; « toi t'en es où ? j'aimerais bien voir comment toi tu fais ici... » et je trouve ça vraiment chouette. Je ne sais pas pour la suite, mais pour les débuts dans l'enseignement, je trouve que c'est quand même une bouée.

ETU: D'accord. D'après vous, quelles sont les raisons/motivations principales des préparations conjointes?

ENS : Déjà ; mettre nos forces ensemble. Et puis pourquoi faire le travail double, triple, quadruple alors qu'on est plusieurs dans l'établissement ? Autant utiliser cette énergie pour autre chose.

PARTIE D

ETUDIANT : En quoi cette méthode est-elle bénéfique, ou non, aux élèves ?

ENSEIGNANT: Si nous on améliore nos préparations, c'est déjà un gain d'énergie car on sera peut-être déjà plus présents en classe. Puisqu'on aura passé peut-être moins de temps à perdre l'énergie à préparer des trucs « inutiles » parce qu'on aura pu le faire avec quelqu'un d'autre. Quand je suis en classe, je suis vraiment là, je ne me sens jamais « absente » et je pense pas à 10'000 trucs autres comme quand j'étais en stage où il fallait tout faire soi-même. Ça amène aussi des choses en plus, par exemple des manières d'expliquer qu'on a récupéré chez un collègue et qu'on a réutilisé en classe. Et puis si on parle des enseignants qui viennent en appui ou le dédoublement, il y a aussi la collaboration dedans. Et je trouve ça vraiment cool pour eux, ça ne peut qu'être bénéfique pour eux.

ETU: Donc il n'y aurait pas de côtés négatifs pour eux alors?

ENS: Je ne pense pas.

ETU: D'accord. Y-a-t-il un souci d'égalité entre les élèves en rapport avec les productions faites en commun?

ENS : Non, mais j'aimerais donner un exemple. Typiquement pour les maths, suivant si on a expliqué les mêmes choses ou non, les élèves ne vont pas forcément faire la même chose au test et du coup il faut peut-être aussi un peu adapter les corrections. J'ai rencontré ce problème dans le dernier test qui était sur les problèmes. Les problèmes c'est quand même très vaste comme sujet, surtout à expliquer et selon les attentes qu'on a en classe ce ne sont pas les mêmes après au test. Surtout comme c'est ma première année, il faut quand même que je

sache ce qui est important ou non à leur montrer et à leur apprendre pour qu'en suite ça se passe bien lors des tests et pour la suite. Je pense qu'il pourrait y avoir des inégalités par rapport à ça.

ETU: Donc votre enseignement ne correspondait pas à...

ENS: C'était plus sur quoi j'avais appuyé, puisque les fiches étaient les mêmes. Mais suivant comment j'avais expliqué les fiches, ce n'était pas forcément la même chose.

ETU: D'accord.

ENS: Ou bien, par exemple, on a des TA (test assimilé) qui sont sur les calculs en colonne et le calcul mental et du coup par exemple pour le calcul mental, certains acceptent que les élèves mettent les petits traits pour compter et d'autres disent qu'il ne faut absolument rien écrire, d'autres mettent des flèches, etc. Et donc quand on se retrouve au TS (test significatif), on n'était pas d'accord puisque certains avaient accepté et d'autres pas. Alors on a décidé d'être plus souples au premier semestre et de se remettre au même niveau, mêmes attentes par la suite. On essaie quand même de faire attention ; je pense qu'au final il n'y a pas tant d'inégalités que ça parce qu'on s'adapte aussi.

ETU : D'accord, ok. Alors, si oui, comment cette inégalité se manifeste-t-elle, vous y avez déjà plus ou moins répondu...

ENS: Oui alors il y a aussi un autre truc. C'est que par exemple en anglais, la semaine prochaine on a un test, mais certains ont avancé plus vite. Ils sont arrivés à la fin de l'unité qu'il fallait faire...

ETU: « Certains », c'est-à-dire d'autres classes ?

ENS: Oui, d'autres classes. D'autres classes ont réussi à tout finir. Puis il y a 2-3 classes, dont la mienne, où on a beaucoup insisté au début et on a donc avancé moins vite. Bon en même temps, moi je n'ai pas de chance, l'anglais ça tombe toujours sur les fériés ou le dentiste...(rires) enfin bref! Mais alors là, je trouve la situation quelque peu injuste, car ils n'ont pas forcément tous vu de la même manière. Voilà du coup, la fin se retrouve quelque peu bâclée pour qu'ils aient vu la même chose même si la manière est différente. Ce sont les délais qui sont durs.

ETU : Alors ça rejoint un peu la question que j'allais poser : quelles sont les contraintes imposées par ces programmes communs ?

ENS: Eh bien les délais.

ETU: D'accord je vois. Avez-vous une conséquence positive, pour commencer, provoquée par cette pratique?

ENS: Sur les élèves?

ETU: Oui, toujours sur les élèves.

ENS : A mon avis, ils ne peuvent pas avoir le sentiment d'injustice. C'est en grande partie pour cette raison qu'il y a les tests en commun. Ils sont vraiment évalués sur ce qu'ils ont vu et c'est donc une vraie échelle. Ce n'est pas une enseignante individuelle qui décide de l'échelle à sa guise.

ETU: Et alors une conséquence négative?

ENS: On les met tous dans des moules. Je suis assez contre ce genre d'évaluation... mais ça c'est encore un autre sujet.

ETU : Vous dites les évaluations communes ?

ENS: Non les évaluations en général, le fait de mettre des notes.

PARTIE E

ETUDIANT : Ah d'accord. Alors... Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants ?

ENSEIGNANT: A mon avis, je pense que ça les rassure. Je n'ai pas tellement entendu de retour de la part des parents; mais je n'ai pas eu de retour négatif par rapport à cela, ils n'avaient pas l'air inquiets, au contraire. A la soirée des parents, ils avaient l'air rassurés que ce soit un peu tout en commun. Surtout quand ils m'ont vue, ils se sont dit: « Ha c'est bien y'a quand même des enseignants plus expérimentés qui sont là au cas-où pour l'aider ». Donc je pense que ça a eu un côté rassurant pour eux dans ma situation. C'est comme ça que je l'ai perçu, après je ne sais pas pour les autres.

ETU: Pensez-vous qu'ils l'apprécient?

ENS: Oui, je pense oui.

ETU : Alors, les parents jouent-ils un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs pratiques, ou non ? (...) Ont-ils joué un rôle dans le fait que vous ayez décidé de travailler ensemble ?

ENS : Alors je ne sais pas si directement envers mes collègues ça a joué un rôle, mais en tout cas envers l'établissement, oui. Parce qu'il y a souvent eu des recours et c'est justement pour éviter ce genre de situation que ça a été mis en place. Pas uniquement, qu'on soit bien d'accord, mais c'est quand même un facteur. C'est pour se protéger je pense, on est presque obligés aujourd'hui j'ai l'impression dans les écoles. Mais je pense dans plusieurs écoles c'est comme ça. Il n'y a pas que ça bien sûr ! Si c'était contre le développement des enfants, ils n'auraient pas mis ça en place.

ETU: Alors si oui, pourquoi les parents jouent-ils un rôle?

ENS: J'ai plutôt dit, d'après mon ressenti, que c'était l'établissement qui avait choisi cela. Alors il y a une partie des parents, mais je ne sais pas s'il y a que ça. Je remarque aussi que c'est vraiment agréable de travailler de cette manière; je ne rentre pas tous les soirs à 20h complètement épuisé, ça dépend des jours aussi après. Je trouve que ça ne réduit pas mal l'énergie que tu mets là-dedans, qui à mon sens, aurait été inutile. De toute façon, je pense que les enseignants sont pour. Même les branches, comme par exemple la géo, je vais directement collaborer avec ma collègue. Donc on cherche la collaboration aussi.

Clôture de l'entretien

ETUDIANT: D'accord, très bien. Alors, avant de terminer cet entretien, avez-vous quelque chose à ajouter?

ENSEIGNANT : Mmh... Je crois qu'on a dit pas mal de choses déjà ! Je n'ai rien à ajouter.

ETU : Très bien, alors je vous remercie pour votre temps et pour m'avoir accordé cet entretien.

Entretien ELLIE 2, Etablissement B

PARTIE A

ETUDIANT: Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait par le passé?

ENSEIGNANT: Oui.

ETU: Oui, alors qu'elle a été l'impulsion de départ, est-ce une décision collective ou une directive provenant de la direction ?

ENS: Ça vient de la direction

ETU: Quelles sont les branches concernées?

ENS : Français, allemand, c'est obligatoire avec les tests communs et puis on nous encourage dans toutes les branches. En tout cas dans celles que j'enseigne : géographie et cuisine aussi.

ETU: Cela concerne-t-il les séquences d'enseignement? Le matériel? Les évaluations? Autres?

ENS : Les tests communs et comme on fait les mêmes tests communs on harmonise la théorie, ce qui est essentiel d'être traité par thème. Du coup, on se partage, mais ça c'est notre décision personnelle de partager, du matériel entre nous.

ETU: Sous quelles modalités travaillez-vous avec vos collègues en cas d'harmonisation des pratiques?

ENS : On a une concertation, un rendez-vous en début d'année où on fait le calendrier de l'année scolaire pour fixer les tests communs, les thèmes abordés dans ces tests ; donc on fait un découpage de l'année. Ceci est de la responsabilité du chef de file puis on se met d'accord. Après on définit qui va préparer chaque test commun, donc on va forcément être deux à collaborer. Puis là, le chef de file nous propose aussi des sorties ou on nous parle du nouveau matériel. On met un peu à plat tout ce que l'on sait, ce que l'on prévoit pendant l'année.

ETU: Êtes-vous satisfait-e de cette organisation?

ENS: Oui, complètement.

ETU: Pourquoi?

ENS: Je trouve que pour les élèves c'est très bien, d'avoir une certaine équité. Surtout en 7-8, comme il y a l'orientation, je trouve bien qu'il ne tombe pas chez Madame ou Monsieur un tel qui est tellement sympa ou tellement sévère. Cela nous permet aussi, dans nos propres tests, de comparer les résultats. Puis on se rend compte généralement que dans un test commun ou dans nos propres tests, ça tient la route. Du coup, je trouve que c'est très bien aussi pour les parents, ça les rassure. Et puis pour moi, j'aime bien collaborer donc ça me convient et ça me rassure aussi de me dire que je suis dans le juste, je fais ce qu'il faut. Ça nous inflige aussi un petit peu un rythme ; d'être sûr à tel moment d'avoir fini, que le test est fait puis on avance dans l'année.

ETU: Tout ceux-ci sont donc plutôt des points positifs; y'aurait-il des points négatifs à cette organisation?

ENS: Le point négatif c'est de tomber avec quelqu'un qui n'aime pas collaborer. Du coup, ça va être plus difficile de préparer un test par exemple. Ça, et puis après, avec les années, on se rend compte quand même que c'est toujours les mêmes qui prêtent, qui proposent le matériel et il y a certains qui ne refusent jamais mais qui ne proposent jamais rien, mais ça ça fait partie du jeu.

PARTIE B

ETUDIANT: D'accord. Qui décide des moyens à utiliser? J'entends autant les manuels que les fiches.

ENSEIGNANT : Oui alors les méthodes, la seule fois où on nous a posé la question c'était en français pour « L'île aux mots ». Mais je ne suis même pas sûr-e qu'on aurait pu vraiment choisir. Je crois même que ça vient de plus haut que la direction. Ou est-ce qu'on aurait pu choisir la méthode, ça j'ai un petit doute...

ETU: Est-ce que vous avez le droit, par exemple en français, de reprendre des anciens moyens comme « S'exprimer en français » ?

ENS : Hmmhmm (Acquiescement) Nous, en français, c'est un peu spécial. La méthode n'est pas suffisante. Largement pas suffisante. Du coup, on est tout obligés de créer. Alors c'est là où on va piocher dans d'autres matériaux, des anciens ou d'autres. Ou alors on va créer nous-mêmes nos propres fiches.

ETU: Lesquels ont été choisis ou plutôt lesquels vous vous permettez d'utiliser en français?

ENS: Autre que la méthode « L'île aux mots » ? Moi j'utilise les anciennes... « Langue et parole, français » ? On avait toutes les brochures. J'utilise pour la conjugaison pis sinon justement on discute, on se passe des fiches, de la théorie. Moi on m'a donné du matériel quand j'ai commencé, ce matériel je m'en inspire ou je l'ai remis au goût du jour.

ETU : Donc vous êtes libres ? Vous pouvez utiliser de l'ancien matériel ?

ENS: Oui!

ETU: Vous n'êtes pas obligés de vous concentrer uniquement sur « L'île aux mots »?

ENS: Non. Alors, on doit utiliser « L'île au mots », on doit utiliser le découpage que l'on a choisi, on doit coller aux objectifs qu'on a décidés au début de l'année pour les tests. Après, le chemin que l'on empreinte, là on est libres.

ETU: D'accord. Et alors même question pour l'allemand? Quels sont les moyens?

ENS: Alors l'allemand maintenant on a « Junior » ; c'est notre première volée. Et après, pareil, on peut utiliser ce que l'on veut. Là c'est déjà un peu plus complet mais après, pour l'expression orale, on fait un peu comme on veut. Et puis en 7^{ème}, on s'est passés les bonnes idées, on a trouvé beaucoup de chansons sur internet.

ETU: D'accord. Cette utilisation des moyens est-elle imposé ou libre?

ENS : Alors la méthode de base, oui, c'est imposé. Après autour, on fait un peu comme on veut. En fait, le but, c'est que nos élèves apprennent et progressent. **ETU :** Qu'est-ce que vous pensez de cette liberté ? Quels en sont les points positifs et négatifs ?

ENS: Alors moi, la contrainte de tout ce travail en commun me plait, mais du coup je suis très contente d'avoir une certaine liberté. Parce que je me dis qu'en fonction de la classe, je ne vais pas forcément faire la même chose. Ils vont avoir de la difficulté ou de la facilité, ça ça va dépendre de la classe. Ça va dépendre aussi un petit peu de mes envies ; par exemple là, on a fait le projet de théâtre, j'ai le droit de la faire et je suis très contente. Ça ne veut pas dire que je vais le faire chaque année. Ce sont des libertés qui nous permettent d'avoir quelque chose aussi d'un peu plus humain, je trouve un peu plus spontané.

ETU : Et cette liberté a-t-elle un point négatif selon vous ?

ENS : Non, moi c'est ce que j'aime bien justement. Peut-être qu'au tout début, lorsqu'on enseigne au tout début, c'est ce qui ferait un peu peur. C'est se dire qu'on a choisi de faire pour telles ou telles raisons, mais ça veut aussi dire qu'il faut être sûr et qu'il faut assumer.

PARTIE C

ETUDIANT : D'accord. En quoi cette harmonisation des pratiques est-elle bénéfique, ou non, aux enseignants selon vous ?

ENSEIGNANT: Ben, je pense qu'on est déjà obligés de se remettre peut-être un petit peu en question ou d'élargir un peu nos convictions parce qu'on est tous différents, on a tous peut-être une formation différente, un âge différent. Puis comme on doit se mettre d'accord, eh bien se mettre d'accord ça veut aussi dire faire différemment de ce qu'on aurait fait tout seul. Moi je trouve justement que ça m'apporte et parfois je ne suis pas forcément d'accord mais je le fais quand même par collégialité.

ETU: Et alors du coup, en quoi serait-elle un inconvénient?

ENS: Parfois, je ne suis pas toujours d'accord mais je vais accepter la décision qui a été prise par la majorité au détriment de ma décision personnelle.

ETU: Quelles sont les raisons/motivations principales des préparations conjointes?

ENS: Préparations de tests, de cours ? Moi je pense que c'est l'équité. On a tous fait la même chose, que les élèves soient tous évalués de la même façon. Afin qu'une moyenne ait le même rendu quel que soit l'enseignant que tu as eu.

PARTIE D

ETUDIANT : En quoi cette méthode est-elle bénéfique, ou non aux élèves ?

ENSEIGNANT: Bon, je pense qu'il y a de nouveau ce souci d'équité; ce n'est pas le hasard de l'enseignant qu'ils ont eu. Puis, je pense justement comme on est environ 10 par volée... Donc quand on fait des concertations ou des corrections de tests, on est quand même dix professionnels à discuter, à avoir un avis, à avoir une connaissance et je pense que ça peut enrichir nos pratiques.

ETU: D'accord. Y-a-t-il un souci d'égalité entre les élèves en rapport avec les productions faites en commun?

ENS : Alors normalement pas. Après, on ne sait jamais réellement si certains ont vite fait encore un test ou un exercice juste avant parce qu'ils ont vu le test qui était compliqué. Je sais que déjà eut arrivé que certains ont répondu à des questions pendant le test alors qu'on avait dit qu'on ne répondait à aucune question par souci d'équité. Souvent on règle après le souci pendant la correction en se disant que « voilà là personne n'a bien compris la question, donc qu'est-ce qu'on fait ». Quand d'autres disent qu'ils ont répondu, c'est embêtant mais je trouve que ça reste des détails puisqu'on fait environ... en français on a 9 tests communs sur l'année. Donc ça reste assez équitable, enfin c'est le but !

ETU: J'allais vous demander comment cette inégalité se manifeste-t-elle, mais vous avez déjà répondu. Donc, quelles sont les contraintes, donc toujours pour les élèves, imposées par ces programmes communs ?

ENS: Je pense que pour eux, ça ne change rien. Parce qu'en fait nous on suit le PER, donc de toute façon les thèmes qu'on travaille ils doivent le faire. Du coup je ne pense pas que ça change quelque chose pour eux.

ETU: D'accord. Bien qu'on en ait déjà un peu parlé, toujours pour les élèves, est-ce que vous avez une conséquence positive et négative provoquées par cette pratique ?

ENS : Ça c'est difficile de savoir... Faudrait qu'on ait deux classes pour comparer. Je pense déjà que pour les enfants, c'est fondamental la notion de justice. Donc je pense que déjà pour eux, c'est une bonne chose de se dire que les autres ont fait la même chose, qu'ils ont eu la même échelle, etc. Je pense que ça doit aussi avoir un côté rassurant. Je pense qu'eux ils ne le savent pas réellement, mais si nous on s'enrichit de la collaboration, certainement que pour eux c'est plus enrichissant aussi. Mais ils en n'ont pas conscience. Je pense que nos travaux aussi, au fil des années, sont plus aboutis, plus précis. Alors tant mieux pour eux.

PARTIE E

ETUDIANT: Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants? L'apprécient-ils?

ENSEIGNANT: Moi je pense que oui.

ETU: Pourquoi?

ENS: Je pense que pour eux, surtout là en 7-8 comme il y a l'orientation, c'est extrêmement important d'être convaincus que ce qu'on fait est juste. Que la note que leur enfant a reçue est justifiée et justifiable. Car certains ont besoin qu'on justifie. Justement, quand c'est un test commun, on a une multitude d'arguments pour expliquer pourquoi, pourquoi cette échelle, car du coup on a 250 élèves en jeu et pas juste une classe. En tout cas, je n'ai jamais entendu, en 12 ans dans ce collège, un parent critiquer un test commun.

ETU: D'accord, très bien. Alors, les parents jouent-ils un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs pratiques, ou non?

ENS: Moi je ne pense pas.

ETU: Pourquoi ne joue-t-il pas un rôle?

ENS: Par rapport à notre travail, ils sont quand même assez extérieurs. Les parents je trouve qu'il participe au travail de leur enfant, pas du nôtre.

ETU: Donc les parents ne jouent pas de rôle quant au fait que vous travaillez ensemble?

ENS : Non. Ici, je ne sais pas exactement quand ça a commencé et pourquoi. Je ne sais pas si c'était avec EVM, peut-être ? Je ne sais pas... Et puis maintenant, c'est une culture des enseignants de cet établissement de collaborer. On fonctionne comme ça et ça marche très bien.

Clôture de l'entretien

ETUDIANT: Pour clore cet entretien, avez-vous quelque chose à ajouter?

ENSEIGNANT: Non... Je crois que j'ai tout dit.

ETU: Très bien alors je vous remercie pour vos réponses et votre temps!

Entretien ELLIE 3, Etablissement B

PARTIE A

ETUDIANT : Harmonisez-vous vos pratiques avec vos collègues ou l'avez-vous déjà fait par le passé ?

ENSEIGNANT: Alors, j'ai deux classes; une de 8^{ème} année et une de 10^{ème} année. En 8^{ème}, nous faisons tout en commun; c'est l'extrême de la collaboration. En mathématiques, donc en 8^{ème} année, c'est justifié par le contexte de l'orientation, d'en faire beaucoup. Mais nous on a décidé de tout faire, comme l'avancée est assez linéaire en mathématiques, il n'y a pas beaucoup de sous-branches; c'est assez facile de s'organiser pour avoir la même avancée dans le programme. Donc faire toutes les évaluations significatives en commun. Finalement, on fait aussi les tests assimilés en commun parce que ça ne nous pose pas tellement de problème. Donc voilà, ça c'est la collaboration extrême je dirai. Puis, en 10^{ème} année, on collabore, on a déjà un test commun par année en tout cas minimum. Et puis on échange quand même souvent; moi je vais assez facilement montrer quelque chose à mes collègues ou leur demander s'ils pensent que c'est le bon niveau, etc. Donc oui, il y a un échange mais plus informel, je dirai. On a bien sûr un découpage qu'on respecte. Il y a donc une collaboration, mais elle est légère et ça nous donne une grosse souplesse dans notre manière d'enseigner.

ETU : D'accord, très bien. Etant donné que je suis un peu plus concentrée sur le préscolaire-primaire, mes questions visent plutôt les 8^{ème} années.

ENS: Alors bon, moi j'ai un retour en tant que doyenne aussi, alors je ne sais pas si j'en parle maintenant ou pas ? Je suis interrogée en tant qu'enseignante ou en tant que doyenne ?

ETU : Alors cet entretien visait les enseignants donc plutôt en tant qu'enseignante, mais avec quand même la vision de doyen derrière qui peut être intéressant.

ENS: Donc moi avec ce regard... C'est moi qui demande une grande collaboration. En 8^{ème} année, ce n'est pas moi qui l'ai instituée, elle date d'il y a pas mal de temps; quand on avait encore EVM (Ecole Vaudoise en Mutation), l'ancienne 5^{ème} année. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de ce système, où tout était calculé au centième près. C'est là qu'on avait senti la nécessité surtout dans cet établissement, où le contexte d'orientation est très fort, enfin les attentes des parents sont très fortes. On avait décidé de faire beaucoup de choses en commun, pour garantir une certaine cohérence dans notre manière d'orienter les élèves. Ça a perduré avec EVM et même, ça s'est renforcé avec EVM et ça continue maintenant avec la nouvelle loi scolaire. Donc, pour toutes les branches du premier groupe, il y a une forte collaboration et donc beaucoup de travaux en commun. Mais c'est les maths où c'est le plus fort, et les sciences aussi parce qu'il y a très peu de... enfin ça a beaucoup de poids les sciences et il y a très peu de travaux, donc chaque test n'a pas mal d'influence sur la moyenne annuelle. Alors ils font aussi tout en commun. En 8^{ème} c'est fort et en 7^{ème} déjà, on est déjà dans la même logique en 7^{ème}, tout le monde prend l'habitude.

ETU : Ok, d'accord. Alors j'allais vous demander quelles branches sont concernées, mais vous m'avez déjà en partie répondu ?

ENS : Alors moi j'enseigne que les maths mais disons qu'il y a une forte collaboration dans toutes les branches du premier groupe. Je dirai que les maths, et sciences peut-être aussi, mais maths on est à l'extrême de la collaboration en terme d'évaluations communes et d'avancée dans le programme, de structure. On a des plans de travail, qu'on utilise après plus ou moins, pour chaque thème. Chaque enseignant prépare un thème, propose une évaluation, revoit le plan de travail, crée du matériel ; on a pas mal de matériel supplémentaire. Dans les autres disciplines aussi et on fait toujours bénéficier tous les collègues.

ETU: Ha d'accord très bien.

ENS: Donc c'est une tradition chez nous, on aime beaucoup collaborer.

ETU: Ce serait surtout dans cet établissement-là?

ENS: Alors je pense que c'est spécialement fort, encore une fois, parce qu'il y a des attentes par rapport à l'orientation qui sont spécialement fortes. Il y en a partout, hein, dans le canton. Mais je pense que c'est spécialement ici, on est quand même dans un milieu socio-culturel... voilà qui n'est pas peut-être moyen ici et donc les attentes des parents sont très fortes. On ressent aussi le besoin de se serrer les coudes par rapport à notre manière de faire, d'évaluer et ça nous rassure aussi de savoir qu'on a tous à peu près le même niveau d'exigence. On a quand même tous nos styles, hein! Mais on a plus de souplesse dans le deuxième groupe parce qu'il y a moins d'impact, le seuil est moins exigeant pour atteindre une voix pré-gymnasiale. Du coup, ça laisse un peu plus de moue. Les points du deuxième groupe vont rarement être un élément décisif pour l'orientation, même jamais je dirai maintenant, en tout cas pas pour l'orientation. Alors, les collègues ils collaborent mais pour s'aider parce que c'est long de créer du matériel, etc, ; mais pas pour ce souci-là. Donc c'est vraiment très libre et ils travaillent peut-être à deux ou à trois mais pas forcément toute la file. Tandis que là, la file, c'est assez « whoo », c'est assez lourd, je suis cheffe de file maths, je viens de reprendre. Donc oui, la collaboration est importante.

ETU : D'accord. On a également déjà abordé le sujet mais ; qu'elle a été l'impulsion de départ, est-ce une décision collective ou une directive provenant de la direction ?

ENS: Alors je pense qu'il y a eu une forte impulsion de la direction, mais encore une fois c'est vieux, ça date d'avant EVM cette impulsion-là. Donc après, une tradition; la collaboration dans ce collège, je pense que ce n'est pas partout comme ça. On a continué à nourrir cette tradition car cela nous va bien. On voit bien aussi, que si on faisait tout comme les maths, ce ne serait pas possible en tant qu'enseignant. Car c'est très très cadrant et donc ça donne peu de marge de manœuvre pour improviser, pour faire des choses différentes, plus créatives. On peut le faire que si on a une bonne classe, en mathématiques je dirai. Alors je reprends les maths, j'ai l'expérience; quand j'ai des bonnes classes, je peux faire un travail de groupe qui me plait ou j'invente quelque chose pour 2 ou 4 périodes et ça va super. Quand j'ai une classe un peu plus faible, je vais déjà galérer pour suivre le rythme et faire en sorte que mes élèves soient prêts; je vais donc avoir peu de place pour la diversification de mon enseignement. Donc, c'est bien quand c'est, pour moi, 5 périodes par semaine, ça va très bien. J'imagine que si on faisait tout comme ça, donc pour des collègues qui ne sont qu'en 7-8 par exemple, ce serait pas supportable. Il n'y aurait pas assez de liberté d'action.

ETU: Oui, je vois. Cela, donc l'harmonisation des pratiques, concerne-t-elle les séquences d'enseignement ? Le matériel ? Les évaluations ? Autres ?

ENS: Alors tout. Pour les maths, tout, clairement tout. Chaque collègue prend un thème en charge et il fait en sorte que le matériel à disposition soit en ordre sur le serveur informatique. Et donc c'est à disposition de tout enseignant de maths qui le souhaite. La séquence d'enseignement, donc le plan de travail, les objectifs sont définis avec un regard du chef de file par rapport au plan d'études. C'est un peu le chef de file qui se porte garant pour qu'on suive le plan d'études. Le plan de travail, on en fait un, on se sent tous la liberté de ne pas tout à fait le respecter à la lettre. Donc si on supprime un exercice du plan de travail pour en faire un autre qu'on a plus envie de faire, il n'y a pas de souci. Mais les objectifs, la base du plan de travail, sont respectés. Et puis en français et en allemand, la mise en commun du matériel aussi. Les évaluations ne sont pas toutes communes mais il y a une grosse majorité où vraiment il y a beaucoup de collaboration. Donc pas seulement en terme d'évaluation, mais des objectifs, des priorités qu'on va mettre dans notre enseignement et du matériel à disposition pour tout le monde. Je pense que c'est surtout ça, le matériel il existe pour tout le monde.

ETU : Sous quelles modalités travaillez-vous avec vos collègues en cas d'harmonisation des pratiques ? C'est-à-dire réunion, élaboration commune ou partages de tâches ?

ENS: Alors je vous ai déjà dit. On a environ 8 thèmes par année, et donc on se voit une fois par thème.

ETU: D'accord.

ENS : En fait il y a deux principaux axes dans la réunion : l'axe de voir si l'évaluation significative correspond à tout le monde. On soumet le test qu'on va faire passer à peu près une semaine après à tous les élèves. On regarde s'il n'y a pas de souci, si avec les délais tout le monde est prêt à le faire, etc. Et puis le deuxième volet, on revoit rapidement le nouveau thème ; savoir si on est toujours ok avec les priorités qu'on va avoir dans le thème avec les objectifs. C'est clair que pour les enseignants qui font pour la énième fois, ça va être assez vite réglé cette deuxième partie ! Puisqu'on est au clair, voilà. Mais il y a toujours des nouveaux enseignants dans l'équipe et je

crois qu'ils apprécient ce genre de réunions. Ça rassure et puis on comprend mieux aussi ; on voit tout le matériel à disposition. Je pense que c'est donc surtout bénéfique aux nouveaux éléments. Et puis bon, il y a aussi toujours l'occasion d'amener une nouveauté! « Allez moi j'essaie de faire un truc comme ça maintenant » et puis on se le partage. Ce sont un peu les deux axes des réunions.

ETU: Ok. Êtes-vous satisfait-e de cette organisation? Pourquoi et qu'est-ce que cela vous apporte?

ENS : En tant qu'enseignante, je suis satisfaite parce que je trouve toujours sympa d'échanger et de voir les idées qu'ont les autres et de voir comment ils conçoivent l'enseignement. Disons, ce ne serait pas gravissime si j'en avais pas, en tant qu'enseignante expérimentée. Car je le ferai, mais d'une autre manière, d'une manière informelle, ce que je fais en $10^{\text{ème}}$ année par exemple. En tant que doyenne, alors j'y tiens beaucoup. Je mandate les chefs de file, enfin, nous mandatons les chefs de file (rires). Donc là, pour moi c'est quelque chose de très très utile.

ETU: Donc la vision en tant qu'enseignante ou doyenne est différente?

ENS: Oui. Pour moi, en tant que doyenne, je suis très rassurée de ce qui se passe. On analyse aussi les résultats. Quand on a changé de système d'EVM à la LEO, on a du énormément réguler l'évaluation et on l'a fait vraiment grâce aux chefs de file. Grâce à cette vision un peu d'ensemble, de ce qui se passe en terme d'évaluation, donc chiffrée, d'orientation, etc. On a pu réguler ça de manière très efficace, voilà on se lance un peu des fleurs mais je pense quand même que vu tout ce qui a été mis en place avant, on a pu passer sans trop de catastrophes. La première volée évaluée/orientée selon la LEO n'a pas été orientée différemment des autres. On n'a pas changé les profils, on ne voulait pas changer les profils et on a réussi cela grâce à cette régulation, ce travail des chefs de file.

ETU: D'accord, donc ça semble être plutôt un point positif...

ENS: Oui.

ETU: Donc j'aimerais vous demander s'il y a un ou des points négatifs dans cette organisation?

ENS: Alors... Par rapport à la direction pas, je dirai. Je ne pense pas. Par rapport à l'enseignant, ça rejoint un peu ce que j'ai dit avant, ça limite un peu la liberté d'action. Alors en mathématiques, ça la limite vraiment ; surtout si on a une classe faible. Avec une bonne classe on a toujours un peu de temps. Donc voilà, si on cherche que l'aspect négatif, il est peut-être un peu moins fort en français ou en allemand puisqu'il y a un petit peu moins en commun. Donc ça, je peux imaginer qu'il y ait des enseignants qui préfèreraient qu'on leur laisse un petit peu plus de liberté ; ça ne me choquerait pas de l'entendre.

PARTIE B

ETUDIANT : Je vois. Qui décide des moyens à utiliser ? Selon les branches, donc je vais d'abord vous demander pour le français ?

ENSEIGNANT: Des moyens...

ETU : Je sais qu'il y a les moyens obligatoires comme « L'île aux mots » pour le français. Mais y'a-t-il d'autres moyens ?

ENS: Ça, certainement que c'est le chef de file en concertation avec les maîtres. Ce n'est en tout cas pas la direction; ni le directeur, ni le doyen.

ETU: Donc c'est surtout les enseignants?

ENS : Oui, mais certainement qu'ils se mettent d'accord en 7-8. A mon sens, ils sont d'accords avec cette collaboration où ils se rallient à la majorité. C'est-à-dire je pense qu'il y a une décision de file, mais ce n'est en tout cas pas la direction. Pour autant que ce soit dans les choses officielles. La direction doit, mais on ne vérifie même pas parce qu'on fait totalement confiance, mais on doit juste être garants que le plan d'études est respecté et qu'on prend le matériel dont on a droit. Mais c'est le chef de file en gros qui fait ça.

ETU: Alors, est-ce imposé ou libre?

ENS: Je dirai à moitié, parce que c'est une discussion de file. Je pense que s'ils ne sont pas tous du même avis, je pense que la majorité prime. Je ne suis pas sûre que... Donc là on parle de matériel officiel donc d'apprentissage?

ETU: Alors autant le matériel officiel que des fiches qu'on pourrait préparer nous-mêmes.

ENS: Ha non! Mais alors oui, les fiches, tout le monde est toujours libre d'en créer. Mais même en maths, si y'a quelqu'un veut faire... mais on a assez ce reflex de la partager, de la mettre à disposition.

ETU : Je me demandais, puisque c'est « L'île aux mots » le moyen officiel actuel en français, s'il était possible de retourner sur « S'exprimer en français » pour des 7-8^{ème} par exemple.

ENS : Si c'est de manière anecdotique, oui. Mais si c'est pour commander un manuel, non. Là je pense qu'ils se mettent tous d'accords, probablement, à vérifier. Par contre, pour les lectures libres, c'est clair qu'ils vont choisir leur propre lecture libre. Seulement, ils vont plutôt avoir ce reflex de se dire : « Ah ben c'est sympa t'as fait tout un dossier sur cette lecture. Je vais peut-être faire la même ; est-ce que tu serais d'accords de me passer ton dossier ? Prochaine fois c'est moi, etc. ». C'est plutôt dans le sens du partage.

ETU: Qu'est-ce que vous pensez de cette liberté? Quels en sont les points positifs et négatifs?

ENS : C'est indispensable qu'il y en ait une certaine. Simplement, déjà pour varier d'une année à l'autre, de pouvoir se renouveler. C'est indispensable d'avoir une certaine liberté dans son enseignement.

PARTIE C

ETUDIANT : D'accord. En quoi cette harmonisation des pratiques est-elle bénéfique, ou non, aux enseignants selon vous ?

ENSEIGNANT : Alors ça rassure par rapport au niveau d'exigence, de se sentir dans la norme. Ça rassure aussi, c'est-à-dire qu'on a des fois des parents qui vont dire : « Votre échelle n'est pas adaptée, votre test est trop dur » ou je ne sais pas. Là, par exemple en maths, c'est le chef de file qui s'en occupe ; « C'est une décision, on a tous fait comme ça ». Donc voilà, ça rassure de savoir qu'on a les mêmes exigences. C'est bénéfique pour les enseignants qui suivent, parce que voilà, je fais aussi partie des enseignants du secondaire. Donc on peut quand même avoir une garance d'un niveau à peu près équivalent à des élèves qui viennent d'une classe ou d'une autre ; on ne va pas avoir des enfants très mal préparés et des enfants sur préparés. On a tous nos dadas en tant qu'enseignant, on est d'accord, il y a tout de même un peu de moue. Mais globalement, on arrive tous avec des élèves qui ont été préparés à peu près de la même manière. En tout cas, nous on a insisté sur les mêmes choses, même dans le même point de vue. Il y a beaucoup de cohérence dans les résultats ; si une classe est faible en maths, elle l'est aussi en sciences souvent, même si ce n'est pas avec le même prof. Tout ça, ça rassure ; de voir qu'on n'est pas seul dans notre coin, qu'on n'est pas tout faux dans notre manière de travailler et ça je pense qu'en tant qu'enseignant c'est assez agréable. Et puis de bénéficier du travail que font les collègues, quand une nouvelle fiche est préparée on y a accès, donc on se partage quand même beaucoup le travail. On ne recrée pas tout, de loin pas.

ETU : D'accord. Alors ça rejoint à nouveau : quelles sont les raisons/motivations principales des préparations conjointes ?

ENS : Voilà, c'est presque la même chose. Le seul truc c'est que ça pourrait être fait... Je me mets à la place de l'enseignant qui pourrait dire : « Ouais mais bon c'est un peu lourd ces réunions... ». Ça va encore, on en fait pas non plus toutes les semaines. On pourrait le faire de manière un peu plus informelle, peut-être qu'il y aurait certains qui souhaiteraient ça. Mais, il y aurait moins ce côté où on est sûrs d'avoir travaillé tout ça avec les mêmes objectifs, même niveau.

PARTIE D

ETUDIANT : D'accord. En quoi cette méthode est-elle bénéfique, ou non aux élèves ?

ENSEIGNANT: Alors ça évite quand même à l'enseignant de passer à côté de quelque chose d'important, on pourrait imaginer. Ou de ne pas respecter le plan d'études, on pourrait aussi imaginer, parce que mal lu ou alors quelque chose nous aurait tout simplement échappé. Pour l'élève, ça lui donne une certaine garantie d'avoir couvert la matière, le programme. Ainsi que d'avoir été évalué et donc orienté de manière correcte. Enfin, correct, en tout cas en adéquation avec ce qui se fait dans les autres classes. Je pense que pour l'élève, il est bien préparé, voilà. Je pense aussi que pour des jeunes, où ça flotte un peu... ça peut être des excellents profs bien sûr, ça n'a rien à voir. Mais le fait d'avoir un peu moins d'expérience pourrait faire qu'ils planifient pas bien, il y a des choses qui prennent beaucoup trop de temps et donc ils n'auraient plus assez de temps pour faire d'autres choses. Et bien là, comme ils doivent être dans le rythme de la file... Ils vont peut-être un peu ramer eux, les enseignants, mais leurs élèves auront ce qu'il faut ; donc c'est bénéfique pour les élèves.

ETU: D'accord, très bien. Y-a-t-il un souci d'égalité entre les élèves en rapport avec les productions faites en commun ?

ENS : Alors normalement pas, puisqu'on a tout fait pour. Maintenant, c'est clair qu'un enseignant a sa personnalité propre et heureusement ! On sait bien que le côté affectif a aussi son importance, et cela quel que soit les systèmes, ça ne va pas gommer les différences à ce niveau-là. Mais quand même, je pense qu'on peut parler d'égalité de traitement. Alors là c'est à nouveau la doyenne qui parle, j'étais quand même assez souvent quand il y a un recours ou quand il y a, souvent, dans l'orientation des désaccords, surtout dans l'ancien système. Des parents disaient que voilà, l'enseignante est trop sévère ou que si ou que ça ; avec des chiffres à l'appui on pouvait montrer que ce n'était pas ça le problème. Après un élève qui ne travaillait pas au top avec tel ou tel enseignant parce que ça ne matchait pas, ça c'est autre chose, on ne peut pas avoir de l'influence là-dessus. Mais en terme de chiffres, on a toujours eu beaucoup de facilité à montrer qu'il y avait une égalité de traitement.

ETU : D'accord. Vous avez déjà répondu à ma question qui était : comment cette inégalité se manifeste-t-elle, donc je passe à la suivante. Quelles sont les contraintes, donc toujours pour les élèves, imposées par ces programmes communs ?

ENS : Il est clair qu'on les secoue, on les secoue. Mais de toute façon ils vont être secoués, ça c'est le problème de l'hétérogénéité. S'ils n'étaient pas secoués pour un certain thème, ils n'arriveraient pas au bout du programme. Là, je ne suis pas sûre que ce soit en lien avec le fait qu'on travaille en commun. Oui et non. C'està-dire que ça les stresse un peu tout au long de l'année peut-être, tandis que s'il n'y avait pas de travail commun, l'enseignante n'arriverait pas à faire tout un chapitre. Il y aurait peut-être un peu moins de stress, mais il y aurait tout un pont qui ne se ferait peut-être pas ; ce serait ça le risque. Qu'il y ait des enfants stressés dans leur rythme de travail, on en est conscient en 8^{ème}, c'est l'hétérogénéité, voilà. C'est pour cela qu'on essaie d'appliquer... bon il y a les aménagements liés aux dyslexiques ou comme ça, donc ça on essaie de faire attention ; par exemple, de donner plus de temps pour faire un travail donné. Ou alléger un petit peu la tâches. Surtout en 8^{ème} année, on est allé dans la piste des programmes personnalisés. On a une classe à effectif réduit, si on veut, pour le français, maths et allemand. Donc, les élèves sont, pour ces branches-là, entre eux, en petit groupe. On a visé les objectifs les plus importants pour réussir. Donc c'est enfants-là sont pré-orientés, pour éviter un peu cette avancée, ce rythme de travail qui est trop important pour certains. A ce moment-là, on propose un programme personnalisé, soit dans cette petite structure qu'on a juste en 8^{ème} année. Ou alors, dans le cadre de la classe, où on limite un peu la quantité de la matière. Si on prend en histoire par exemple, un élève fera un peu moins en terme de quantité. Après, en terme d'évaluation, il ne reverra peut-être pas 7 fiches mais 3-4 fiches et être évalué en conséquence. Ce qu'on considérait un peu comme la base du thème et plus faire les questions qui nous permet enseignant de savoir qui va en voie générale et qui va en voie pré-gymnasiale. Ce côté de rythme de travail un peu effréné, on pense que certains enfants vivent ça et on essaie de proposer des programmes personnalisés pour un peu éviter le surmenage de certains enfants.

ETU : D'accord. Avez-vous une conséquence positive et négative provoquées par cette pratique ? Toujours en lien avec les élèves.

ENS: Négative il pourrait, mais alors moi je n'ai jamais vraiment eu de preuve, y avoir de la tricherie. Puisque les évaluations communes, on n'arrive pas tout à fait à les faire exactement au même moment. Ils sont encore petits,

donc ça ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas se renseigner. Nous, on essaie quand même de leur dire aux élèves de 8^{ème}: « Si vous donnez les réponses aux élèves suivants, on vérifie toujours nos échelles, donc si on voit que le test était trop long ou quoi, on va aussi adapter l'échelle en conséquence » donc ils n'ont pas intérêt du tout à raconter à leurs copains comment était l'évaluation et comment ils répondent, s'ils veulent être évalués de manière correcte. Moi, je n'ai jamais eu la conviction que ça changeait quoi que ce soit, le fait qu'on ne fasse pas tous exactement le même jour au même moment, mais on pourrait imaginer que ça ait une conséquence négative. Le fait qu'un élève soit surévalué parce qu'il aurait eu des renseignements, mais franchement on le saurait depuis le temps. On essaie aussi de ne pas toujours avoir le même rythme; c'est-à-dire qu'une fois ma classe de 8^{ème} va être dans les premiers à faire le test, et une autre fois ils vont plutôt être dans les derniers et je n'ai jamais vraiment vu tellement de différences en terme de résultats de la classe par rapport à la file.

ETU : Donc ça veut dire que les élèves sont au courant, tout de même, que ce sont des tests en commun ?

ENS: Oui, ils savent. Oui ben ils s'en rendent compte au bout d'un moment. On ne fait pas forcément d'annonce officielle, mais ils savent. Mais bon en maths, évidemment, apprendre par cœur des réponses ça n'a pas tellement de sens et ils devront de toute façon mettre une démarche. Autant chez les grands, quand on fait un test commun, on le fait vraiment en même temps. Il n'y a pas de récré, il y a rien, parce que là ils auront développé des stratégies. Chez les petits, un petit peu moins quand même. Toutefois, on ne peut pas exclure qu'une fois un élève ait été surévalué à cause de ça. Ça c'est le côté négatif, et puis le côté positif c'est qu'ils ne peuvent pas développer un sentiment d'injustice. Pour autant qu'ils ne se passent pas de tuyaux entre eux, ils se disent qu'ils sont tous euh... Parfois il y en a qui disent : « Oh mais il était trop long ! » et on peut le dire qu'il a été long pour tout le monde. Si vous l'avez trouvé long, c'est que les autres aussi risquent de le trouver long.

PARTIE E

ETUDIANT : Bien. Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants ? L'apprécient-ils ?

ENSEIGNANT : Ha ben je pense que ça les rassure aussi. Bon évidemment il faudrait demander à des parents.

ETU: Donc ils l'apprécient plutôt. Pourquoi?

ENS : Parce que voilà, ils auront l'impression que leur enfant ce n'est pas parce qu'il est dans une classe qu'il est évalué, orienté d'une certaine manière. Il est évalué, orienté à la manière de l'établissement. Pas cantonale, à part pour les épreuves cantonales, mais ça c'est encore autre chose. Donc l'établissement, on peut dire qu'on a globalement notre même manière de fonctionner. Je dis ça ne gomme pas du tout nos aspects, nos dadas, notre personnalité et ça, heureusement! On n'est pas dans un moule! Mais, ça doit quand même rassurer les parents qu'en tout cas, dans cet établissement, les choses sont harmonisées.

ETU : D'accord! Est-ce que les parents jouent un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs pratiques, ou non?

ENS: Moi je pense qu'au départ, mais alors c'est vieux, avant la EVM. Je pense que c'est aussi par le fait que des parents demandaient à des enseignants de se justifier, donc d'expliquer leurs évaluations. Ça a poussé les enseignants à plus collaborer. En sciences, clairement, ça c'est un bon exemple. Avant, les maîtres de sciences se refilaient les documents mais de manière informelle, par deux ou par trois. Avec la LEO, le fait que les sciences soient au premier groupe et qu'on ait que 2 périodes hebdomadaires, donc très peu d'évaluations, on s'est dit qu'il était indispensable de tout faire en commun. On dit que les ECR ont beaucoup d'importance, ça confirme souvent ce qu'il se passe en classe ; il faut savoir que c'est 30% dans une discipline. Mais la moyenne de sciences, comme il y a une très petite dotation horaire, on peut faire 4 travaux par année. On en fait 5, je crois qu'ils font ça, ils arrivent à en faire 5, mais on pourrait en faire 4. Ça veut dire que chaque note de sciences, elle a un pourcent de 25%, donc presque aussi importante qu'une ECR. Donc là, clairement, les enseignants de sciences ont dit : on se met ensemble. En plus, il y avait un nouveau programme donc énormément de matériel à développer. Donc là ça les a très vite poussés... la question était par rapport aux parents ?

ETU: Oui, par rapport aux parents.

ENS : Oui alors j'ai un peu digressé (rires). Oui, dans le sens que ça force les enseignants à être « béton » concernant les évaluations. Mais ça, ce n'est pas d'hier. Les parents ont quand même besoin, peut-être plus que dans d'autres régions, d'être rassurés que leur enfant n'ait pas été victime d'un méchant prof (rires).

ETU : Quand vous dites dans d'autres régions, vous dites par rapport à ce collège-là ?

ENS: Oui, j'imagine que ce collège a globalement des parents plus exigeants qu'ailleurs. On a par contre des élèves qui, globalement, en proportion vont peut-être mieux qu'ailleurs aussi, je ne sais pas.

Clôture de l'entretien

ETUDIANT : D'accord. C'était donc ma dernière question ! Avant de terminer cet entretien, auriez-vous quelque chose à ajouter ?

ENSEIGNANT : Non... Si ce n'est que ce serait pas mal d'écouter aussi le chef de file de français et celui d'allemand sur le sujet, juste pour vérifier, voir si ça colle avec ce que je vous ai dit. Car j'ai le regard, certes j'ai le regard de la doyenne aussi, mais j'ai quand même un regard plus axé mathématiques.

ETU : Oui je vois. C'est vrai que ce travail ne porte pas forcément sur les branches, mais plus sur les ressentis des enseignants quant à cette manière de travailler.

ENS: Alors en tant qu'enseignante, je crois que j'ai dit ce que j'avais à dire. Mais vous avez compris que je n'ai pas tout à fait le même point de vue, en tant que doyenne ou en tant qu'enseignante.

ETU : Oui, c'est vrai je l'ai vu. Pour moi c'est tout bon, merci beaucoup pour cet entretien, vos réponses et le temps que vous avez mis à ma disposition.

Entretien DIRECTEUR B, Etablissement B

PARTIE A

ETUDIANT : Les enseignants de votre établissement harmonisent-ils leurs pratiques ?

DIRECTEUR : La question qui se pose, avant de pouvoir répondre, c'est de savoir si vous parlez de tous les enseignants de mon établissement ou de certains degrés ?

ETU: Alors je vais plutôt me focaliser sur les degrés 7-8.

DIR: Alors oui, il y a une harmonisation partielle des pratiques.

ETU: Du coup je vais vous demander quel type de pratiques?

DIR: Il y a un certain nombre de travaux communs qui sont organisés pour les 7^{ème} et 8^{ème} année. Il y a des chefs de file pour toutes les branches, en tout cas du premier groupe et du deuxième groupe. Il y a donc une coordination des travaux qui est faite au sein des files, plus ou moins stricte.

ETU: D'accord, très bien. Et pour les séquences d'enseignement, le matériel utilisé et les évaluations?

DIR: Il y a des tests communs dans les branches du premier groupe en tout cas. Quant aux moyens d'enseignement, il y a les moyens officiels, ça c'est sûr. Puis la direction favorise le partage des moyens, des fiches qui seraient fabriquées directement par tel ou tel enseignant pour que ça se diffuse auprès de leurs collègues. Mais c'est surtout du travail qui est fait au sein des files.

ETU: D'accord. Selon vous, pourquoi les enseignants ont-ils recours, ou non, à cette pratique?

DIR: Ils ont recours à cette pratique parce que c'est comme ça que fonctionne l'établissement. Donc on ne peut pas, a priori, ne pas participer aux travaux communs, sinon ce ne sont plus des travaux en commun. Et puis, d'autre part, c'est une tradition de longue date dans cet établissement, bien avant mon arrivée. Je crois que c'est quelque chose qui rassure globalement les enseignants.

PARTIE B

ETUDIANT : D'accord. Je pense que la prochaine question rejoint un peu vos propos : qui décide des moyens à utiliser ?

DIRECTEUR: Alors il y a les moyens officiels. Ensuite, pour ce qui concerne le reste, c'est la file.

ETU: C'est la file. Donc ce n'est pas de l'ordre du directeur?

DIR: Non. Evidemment que s'il devait y avoir des moyens totalement hérétiques, cela remonterait à la direction. Mais non, les enseignants sont des professionnels, ils connaissent le PER (plan d'études roman), ils savent ce qu'il faut faire et ils connaissent les moyens d'enseignement. S'il y a du matériel complémentaire à créer, ils sont libres de le faire au sein de la file, voire de manière personnel également bien sûr.

ETU : D'accord. Quels moyens ont été choisi, donc plutôt dans les branches du premier groupe ?

DIR: Les movens officiels.

ETU: Est-il imposé ou libre de les utiliser?

DIR: Il y a des moyens d'enseignement, donc les moyens d'enseignement sont utilisés, point.

ETU: Donc c'est imposé?

DIR: Ce n'est pas la direction qui impose, je veux dire. Il y a des moyens d'enseignement romans, on n'est pas obligés de les utiliser de manière exhaustive, mais on utilise les moyens qui sont mis à disposition de manière officielle, oui.

ETU: Qu'en pensez-vous? Quels sont les points positifs ou négatifs?

DIR: De quoi?

ETU : De ce choix de moyens. Le fait que ce soit imposé ou libre.

DIR: La question ne se pose pas; il y a des moyens d'enseignement romans, on utilise les moyens d'enseignement, voilà.

ETU: Vous n'avez pas d'avis sur les avantages ou les désavantages de ces moyens?

DIR: La question est trop vague. Il y a des moyens qui sont très bien adaptés, il y en a d'autres qui le sont moins. Il y a des moyens qui peuvent être utilisés parce qu'ils sont quasiment utilisables tout de suite parce qu'il y a un découpage clef en main, si vous voulez. Il y en a d'autres qui posent plus de questions et qui nécessitent, au sein des files justement, de plus grandes discussions pour savoir ce qu'on fait, comment on le fait, ce qu'on choisit, puisqu'on ne peut pas tout faire. Je ne peux pas vraiment répondre à cette question, ça dépend des moyens, etc. La seule chose c'est qu'on doit, effectivement, répondre aux objectifs du plan d'études. Moi je trouve plus simple de pouvoir s'appuyer sur ce qu'on a parce qu'autrement, l'effort pour les enseignants est monstrueux. Devoir recréer des choses alors que de toute façon, il y a des moyens d'enseignement romans qui sont des moyens officiels. Donc oui, on les utilise. Après on les amende ou on adapte les objectifs selon les branches.

PARTIE C

ETUDIANT: D'accord. Quelles sont les raisons/motivation principales des préparations conjointes?

DIRECTEUR: Ce ne sont pas vraiment des préparations conjointes; ce sont des avancées qui sont faites sur des thèmes à une vitesse calibrée. Donc, si des gens font des préparations conjointes, tant mieux, parce qu'ils économisent de l'énergie. Mais ce n'est pas indispensable. L'essentiel c'est que, quand on a des tests communs, chaque classe de la volée soit au même endroit en mathématiques pour qu'on puisse faire un test commun, par exemple de mathématiques, au même moment.

ETU: Est-ce que c'est pour avoir un certain niveau standard...?

DIR: Ce n'est pas une question de niveau, non, il y a deux choses. La première chose, c'est d'avoir une avancée coordonnée dans la progression des apprentissages; ne pas avoir une classe qui a un mois d'avance et l'autre deux mois de retard. La deuxième des choses, c'est effectivement que si on veut avoir des tests communs, il faut que le test soit fait à peu près en même temps. Autrement, les élèves étant loin d'être naïfs, les réponses seraient échangées d'une classe à l'autre. Donc, voilà, les tests communs nécessitent d'avoir une progression et une vitesse d'apprentissage qui est à peu près dans chacune des classes.

ETU: D'accord. Selon vous, que pensent les parents de l'harmonisation des pratiques des enseignants? L'apprécient-ils?

DIR: Je n'ai pas eu de retour à ce sujet-là. Je sais que c'est utile lorsque, dans certaines situations, certains parents contestent soit le résultat soit la manière dont le test a été élaboré. Le fait de pouvoir dire que le test est commun à toutes les classes de 7^{ème} année à savoir, par exemple, 10 classes, ça permet de montrer que dans le fond, l'élève X ne se retrouve pas face à un groupe-classe de 18 ou 20 élèves mais par rapport à une volée complète de 200 élèves.

ETU : Les parents d'élèves jouent-ils un rôle dans le choix des enseignants d'harmoniser leurs pratiques ?

DIR: Qu'est-ce que vous entendez par « jouent-ils un rôle »?

ETU: S'ils ont eu de l'influence sur le fait que les enseignants harmonisent.

DIR: Est-ce qu'on leur demande leur avis?

ETU: Est-ce qu'ils ont donné leur avis!

DIR: Non.

ETU: Non, ils n'ont eu aucun impact?

DIR: Non.

ETU: Alors, pourquoi?

DIR: Parce que c'est une décision d'organisation de l'établissement. Donc, si on prend 10 classes, avec les parents et qu'on devrait, par hypothèse, poser la question aux parents, je ne suis pas sûr que tous auraient un avis unanime. Le fait de demander aux élèves de mettre en œuvre ou de subir une organisation des progressions d'apprentissage qui n'irait pas dans le sens de ce que les parents auraient souhaité, c'est se compliquer la vie. Là en l'occurrence, c'est une organisation interne à l'école, on respecte complètement les objectifs et le CGE (Cadre Général de l'Evaluation). C'est plutôt un intérêt pour les enseignants de pouvoir avoir un argument supplémentaire quant à l'objectivité de l'évaluation. Donc, non on n'a pas à aviser les parents.

Clôture de l'entretien

ETUDIANT: Nous arrivons à la fin de cet entretien; y'aurait-il quelque chose que vous souhaiteriez rajouter?

DIRECTEUR: Non.

ETU: D'accord, très bien. Alors, je vous remercie de votre temps et d'avoir accepté de répondre à mes questions.